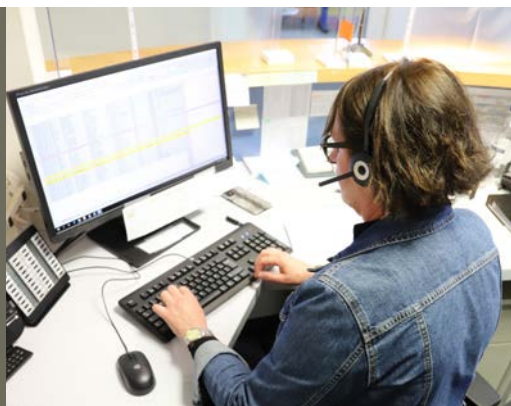




CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE RAPPORT D'ACTIVITÉ


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

2019



Agons La Corrèze en cathéïter

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

SOMMAIRE

Le mot du **président** p. **4**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET SON FONCTIONNEMENT

Fonctionnement et chiffres-clés p. **5**

La Commission Permanente p. **6**

Les Commissions du Conseil départemental p. **7**

L'organigramme p. **8-9**

COHÉSION TERRITORIALE p. **11**

COHÉSION SOCIALE p. **32**

DIRECTIONS FONCTIONNELLES p. **66**

DIRECTIONS p. **90**





Edito

Le mot du **président**

Le Département : une action de proximité au service des Corrèziens.

Chaque année, la publication du rapport d'activité est l'occasion de présenter aux Corrèziens les actions conduites par le Département durant l'année écoulée.

Chaque jour en Corrèze, 1 300 agents œuvrent au plus près des Corrèziens pour remplir les missions de cohésion sociale et de cohésion territoriale dont le Département est le garant sur son territoire.

En 2019, nous avons poursuivi notre action de proximité dans la continuité des engagements pris par la majorité départementale : pas d'augmentation de la fiscalité, maîtrise des dépenses de fonctionnement et désendettement de la collectivité afin de prioriser un niveau d'investissement élevé pour aménager et moderniser la Corrèze.

Dans le domaine des solidarités, l'année 2019 aura permis de conforter l'action du Département en faveur de la justice sociale et du bien-vivre ensemble en Corrèze, avec notamment :

- Le plan Ambition Santé Corrèze et la création du Centre départemental "Corrèze Santé" pour garantir une offre de soins de proximité et de qualité.
- Le schéma départemental de l'autonomie qui fixe la feuille de route du Département jusqu'en 2023 pour l'action en faveur des personnes âgées et handicapées.

L'année 2019 aura aussi été marquée par l'innovation sur le plan de l'aménagement territorial :

- Corrèze 100% Fibre a vu les premiers raccordements et, d'ici 2021, l'ensemble des Corrèziens pourront disposer de la fibre chez eux.
- Corrèze Transition Écologique a permis d'engager une dynamique de transition pour, et avec les Corrèziens.

Fidèles à notre méthode, l'ensemble de cette action a été mise en place en plaçant l'écoute et la concertation au cœur de toutes nos décisions.

C'est dans cet esprit que nous portons notre action au quotidien, une action de proximité, solidaire et innovante au service des Corrèziens.

Pascal **COSTE**

Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Le Conseil départemental : fonctionnement et chiffres-clés

Le président du Conseil départemental

Détermine les grandes orientations de la politique départementale ;

Prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental ;

Préside les débats de l'Assemblée départementale ;

Assume la responsabilité des services départementaux et représente le Conseil départemental ;

Dirige l'ordonnancement des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du Conseil départemental ;

Gère le domaine départemental.

La Commission permanente

Délibère sur les affaires déléguées à son attention par le Conseil départemental. Instituée par la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale, elle comprend 30 membres.

Chiffres clés

241 871 habitants

(date de référence statistique : 1^{er} janvier 2015)

- Superficie : **5 860** km²
- Densité : **41** habitants / km²
- Point culminant : Mt Bessou (977 m)
- **3** arrondissements
- **19** cantons
- **283** communes
- **160 km** d'autoroutes
- **4 700 km** de routes départementales
- **10 000 km** de voies communales et de chemins ruraux
- **335 km** de voies ferrées
- **1** aéroport à Brive
- **2** aérodromes (Ussel-Thalamy Égletons).

Le Conseil départemental et son fonctionnement

La Commission Permanente

Président : Pascal **Coste**

Vice-présidents : Christophe **Arfeuillère** : Développement territorial ; attractivité du territoire ; développement et maintien des services publics ; tout domaine lié à l'administration générale de la collectivité ; pour tout ce qui concerne les relations entre le Département et la Société Économique Mixte Corrèze Énergies Renouvelables (signatures des conventions notamment).

Sandrine **Maurin** : Tout domaine lié à la solidarité ; tout domaine lié à l'autonomie et aux personnes âgées, à la domotique et au handicap.

Christophe **Petit** : Aides aux communes ; fonds européens ; vie associative ; forêt.

Hélène **Rome** : Politique agricole ; aménagement numérique ; transports et déplacements ; intermodalité ; prospective et évaluation des politiques publiques.

Francis **Comby** : Affaires financières ; commandes publiques ; préparation, suivi et exécution du budget principal et des budgets annexes de la collectivité ; budget participatif de la collectivité ; systèmes d'information et de télécommunication de la collectivité ; totalité des traitements de données à caractère personnel mises en service au sein de la collectivité ; logistique et moyens généraux des services.

Lilith **Pittman** : Dispositifs relevant du champ éducatif ; bourses départementales ; fonctionnement, équipements et travaux dans les collèges ; patrimoine.

Jean-Marie **Taguet** : Infrastructures dont réseau routier départemental ; construction et rénovation des bâtiments départementaux ; domanialité ; environnement et développement durable

Membres avec délégation :

Gérard **Soler** : Tout domaine lié à l'action sociale, à la cohésion sociale et à l'insertion

Danielle **Coulaud** : Tout domaine lié à l'Agenda 21

Jean-Claude **Leygnac** : Tout domaine lié au tourisme

Agnès **Audeguil** : Tout domaine lié à l'enfance, la petite enfance, la protection maternelle et infantile

Gilbert **Rouhaud** : Tout domaine lié au sport et à la jeunesse

Florence **Duclos** : Tout domaine lié au logement et à l'habitat ; attractivité du territoire

Francis **Colasson** : Tout domaine lié à la culture et à la santé

Ghislaine **Dubost** : Tout domaine lié aux ressources humaines

Autres membres :

Franck **Peyret**, Nicole **Taurisson**, Jean **Stöhr**, Nelly **Simandoux**, Marilou **Padilla-Ratelade**, Bernard **Combes**, Emilie **Boucheteil**, Pascale **Boissières**, Hayat **Tamimi**, Gilbert **Fronty**, Annick **Taysse**, Cédric **Lachaud**, Michèle **Reliat**, Roger **Chassagnard**.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Le Conseil départemental et son fonctionnement

Les Commissions du Conseil départemental

Commission de la Cohésion Sociale

Présidente : Marilou **Padilla-Ratelade**

Vice-Président : Francis **Colasson**

Membres : Agnès **Audeguil**
Sandrine **Maurin**
Christophe **Petit**
Lilith **Pittman**
Annie **Queyrel-Peyramaure**
Gilbert **Rouhaud**
Gérard **Soler**
Jean **Stöhr**
Pascale **Boissières**
Cédric **Lachaud**
Hayat **Tamimi**
Annick **Taysse**

Commission de la Cohésion Territoriale

Présidente : Laurence **Dumas**

Vice-Présidente : Nelly **Simandoux**

Membres : Christophe **Arfeuillère**
Danielle **Coulaud**
Najat **Deldouli**
Jean-Claude **Leygnac**
Florence **Duclos**
Christophe **Petit**
Hélène **Rome**
Jean-Marie **Taguet**
Roger **Chassagnard**
Jean-Claude **Peyramard**
Michèle **Reliat**
Stéphanie **Vallée**

Commission des Affaires Générales

Président : Franck **Peyret**

Vice-Président : Jean-Jacques **Lauga**

Membres : Francis **Comby**
Jean-Jacques **Delpech**
Ghislaine **Dubost**
Laurence **Dumas**
Marilou **Padilla-Ratelade**
Annie **Queyrel-Peyramaure**
Nelly **Simandoux**
Nicole **Taurisson**
Christian **Bouzon**
Emilie **Boucheteil**
Bernard **Combes**
Gilbert **Fronty**

Le Conseil départemental

Organigramme



Pascal Coste
Président du Conseil départemental
Canton du Midi Corrèzien



Christophe Arfeuille
Vice-président
Canton d'Ussel



Sandrine Maurin
Vice-présidente
Canton de
Brive-la-Gaillarde 3



Christophe Petit
Vice-président
Canton du
Plateau de Millevaches



Hélène Rome
Vice-présidente
Canton de
Seilhac-Monédières



Francis Comby
Vice-président
Canton d'Uzerche



Jean-Claude Leygnac
Conseiller délégué
Canton d'Argentan



Gilbert Rouhaud
Conseiller délégué
Canton de
Malemort-sur-Corrèze



Gérard Soler
Conseiller délégué
Canton de
Brive-la-Gaillarde 3



Najat Deldouli
Canton de
Brive-la-Gaillarde 4



Jean-Jacques Delpech
Canton de Saint-
Pantaléon-de-Larche



Nicole Taurisson
Canton de Saint-
Pantaléon-de-Larche



Pascale Boissiéras
Canton de
l'Yssandonnais



Christian Bouzon
Canton de
l'Yssandonnais



Emilie Boucheteil
Canton de Naves



Roger Chassagnard
Canton de
Sainte-Fortunade



Stéphanie Vallée
Canton de
Sainte-Fortunade



Hayat Tamimi
Canton de
Brive-la-Gaillarde 1



Annick Taysse
Canton de Tulle

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Lilith Pittman
Vice-présidente
Canton de
Brive-la-Gaillarde 2



Jean-Marie Taguet
Vice-président
Canton d'Egletons



Agnès Audeguil
Conseillère déléguée
Canton d'Egletons



Francis Colasson
Conseiller délégué
Canton de
Brive-la-Gaillarde 2



Danielle Coulaud
Conseillère déléguée
Canton de
Haute-Dordogne



Ghislaine Dubost
Conseillère déléguée
Canton du
Midi Corrèzien



Florence Duclos
Conseillère déléguée
Canton de
Malemort-sur-Corrèze



Laurence Dumas
Canton d'Argentat



Jean-Jacques Lauga
Canton de
Seilhac-Monédières



**Marilou
Padilla-Ratelade**
Canton d'Ussel



Franck Peyret
Canton de
Brive-la-Gaillarde 4



**Annie
Queyrel-Peyramaure**
Canton d'Uzerche



Nelly Simandoux
Canton du
Plateau de Millevaches



Jean Stöhr
Canton de
Haute-Dordogne



Bernard Combes
Canton de Tulle



Cédric Lachaud
Canton de
Brive-la-Gaillarde 1



Gilbert Fronty
Canton d'Allasac



**Jean-Claude
Peyramard**
Canton de Naves



Michèle Reliat
Canton d'Allasac





COHÉSION TERRITORIALE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CORRÈZE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Initiés par l'État, les Contrats de Transition Écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales.

La Corrèze est le Premier Département à s'engager dans une telle démarche. Ce périmètre départemental permet une vision stratégique des grands enjeux de la transition écologique et offre une véritable cohérence en facilitant la coordination des projets.

En mobilisant tous les acteurs locaux autour de la transition écologique, l'élaboration du CTE a donné naissance à 25 fiches actions et une soixantaine de projets en émergence.

Le CTE se veut un contrat évolutif tout au long de sa mise en œuvre. Il est ouvert à tout nouveau projet souhaitant s'inscrire dans le cadre de la transition écologique dans le Département de la Corrèze.

Le Département a fixé quatre orientations stratégiques pour fédérer l'ensemble des acteurs de son territoire :

Orientation 1 : Faire de la Corrèze un territoire exemplaire sur les énergies renouvelables.

Orientation 2 : Faire de la sobriété et de l'efficacité énergétique un atout d'attractivité et de compétitivité du territoire.

Orientation 3 : Promouvoir de nouvelles mobilités choisies et durables en milieu rural.

Orientation 4 : Maintenir et créer des emplois par une gestion plus durable et solidaire des ressources locales.

L'animation et le pilotage départemental de la transition écologique, se sont traduits tout au long de cette première année par le suivi de sujets collectifs (mobilités, développement économique durable des entreprises, amélioration de l'impact environnemental des politiques publiques...). Il s'agit, dans chaque action portée ou suivie par le Département, de valoriser les expériences et mutualiser les bonnes pratiques.

Les actions & faits marquants

Le Département de la Corrèze a signé le Contrat le 14 juin 2019 en présence d'Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.



Le 28 novembre 2019, le premier Comité Technique du Contrat de Transition écologique, présidé par le Directeur Général des Services du Département et par le Secrétaire Général de la Préfecture de la Corrèze

Le bilan chiffré de la mobilisation des acteurs du territoire faisait état de :

- 15 signataires,
- 15 porteurs de projets (dont 6 privés),
- 32 partenaires et financeurs,
- Une centaine de participants aux groupes de travail.

Le bilan financier à la date du COFIL à la fin de cette première année s'établit à 32 M d'€ investis

sur les 108 M d'€ investissements prévisionnels.

En 2019, le Département de la Corrèze a été lauréat de 2 prix pour la mise en place de Corrèze

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

- Le prix 2019 Énergies Citoyennes,
- La Marianne d'Or du Développement Durable.



COHESION TERRITORIALE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

SERVICE HABITAT

Le service Habitat est chargé de la mise en œuvre de la politique habitat du Département, il assure les missions liées :

- au **Guichet Habitat** : dispositifs d'aides aux propriétaires privés, publics et aux communes notamment pour l'amélioration du bâti, l'accession à la propriété, la construction de logements... ;
- au **Plan d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées** : interventions sociales en faveur du logement et l'hébergement, et plus particulièrement le Département assure la gestion des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement (aides aux personnes) et du Fonds Commun Logement (aides à l'amélioration des logements) ;
- à **l'Urbanisme** : instruction des certificats et des autorisations d'urbanisme avec les communes conventionnées et mission d'appui et de conseil sur le territoire.

Les actions & faits marquants

Continuité des aides du Guichet Habitat en 2019 :

Pour les particuliers :

- sur l'accession,
- l'amélioration énergétique du logement,
- les travaux traditionnels,
- le maintien à domicile avec - l'adaptation du logement.

Pour les bailleurs sociaux et les collectivités :

- sur l'amélioration du parc locatif.

Plan d'actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2017-2021 :

Gestion des dispositifs sociaux :

- Fonds Solidarité Logement, pour le maintien et/ou l'accès dans un logement à).
- Fonds Commun Logement, pour l'amélioration des logements.
- Accompagnement des jeunes par le biais des résidences SHJ.
- Travail de partenariat sur les

autres dispositifs : Charte de prévention des expulsions, Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives, Commission de médiation (dite DALO), Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, Pôle Départemental de Lutte contre l'habitat Indigne (PDLHI).

La cellule urbanisme :

- Conseil et appui dans la mise en place ou la révision des documents de planification territoriale.
- Instruction des actes d'urbanisme des collectivités ayant conventionné en ce sens avec le Département.

Chiffres clés

GUICHET HABITAT

- **862** demandes
- **535** aides attribuées, représentant :
 - **53 270 010 €** de travaux
 - **2 251 833 €** de subventions engagées

FOND SOLIDARITÉ LOGEMENT

- **2 442** prestations accordées (accès au logement et dépenses d'énergie essentiellement).
- **808 982 €** engagés

FOND COMMUN LOGEMENT

- **96** demandes
- **76** dossiers financés
- **106 769 €** engagés

CELLULE URBANISME

- **69** conseils aux collectivités et partiuliers
- **669** dossiers instruits
- **50** suivis de documents de planification

SERVICE HABITAT

Témoignage

Karine BOURROUX, Chargée de projet

Mon travail est lié au PDALHPD (Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées). Ce plan, rendu obligatoire par la loi Besson du 31 mai 1990, vise à la mise en œuvre du droit au logement pour tous ; de la rue au logement. Il propose plusieurs orientations comme la prévention des expulsions, la lutte contre la précarité énergétique, le développement de logements adaptés... Il est pourvu de deux outils financiers qui sont le Fonds de Solidarité pour le Logement et le Fonds Commun Logement. Il est co-élaboré et co-piloté par l'État et le Département.

Concrètement, mes missions consistent à faire vivre ce plan en recensant, analysant des besoins de terrain, en mettant en place des actions, des outils, en le faisant évoluer en fonction des besoins et des dispositifs législatifs.

Je suis également référente du Fonds de Solidarité pour le Logement. Ce Fonds a pour but d'aider financièrement des personnes éprouvant des difficultés financières à accéder à un logement décent ou de s'y maintenir. Je statue au niveau des commissions d'attribution de ce Fonds, veille à l'évolution de son règlement intérieur et élabore les conventions entre le Département et les partenaires financeurs.

Enfin, j'ai un rôle de communication et de conseil sur les outils et actions de ce plan auprès des différents partenaires (travailleurs sociaux, associations, bailleurs...).

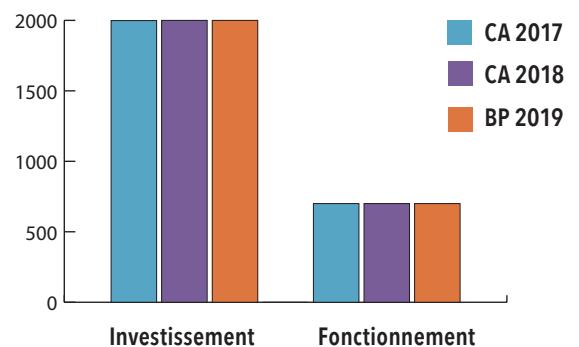
Les finances & ressources humaines

17 agents, soit 16 ETP, accompagnent et favorisent l'amélioration des conditions de logement des Corrégiens.

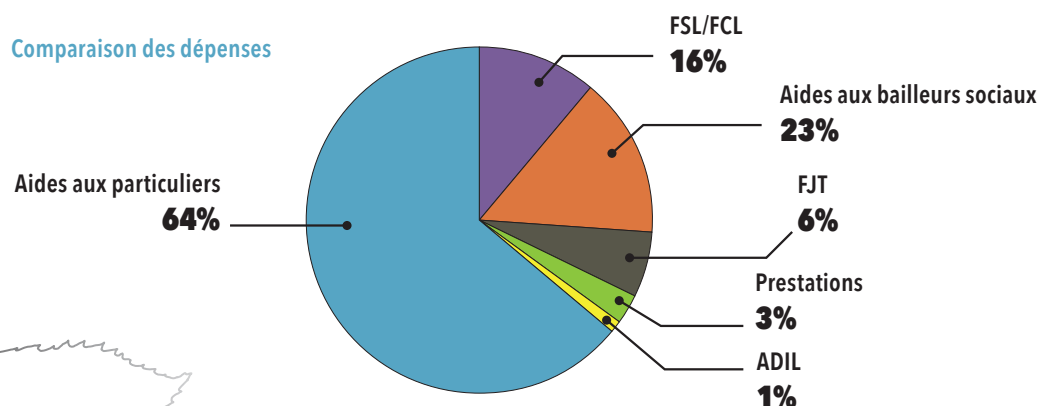
Ils sont ainsi répartis :

- 1 chef de service
- 4 agents au sein du guichet habitat
- 9 agents au sein du pôle social
- 2 agents au sein de la cellule urbanisme
- 1 agent pour le secrétariat.

Répartition des engagements financiers :
Investissement « Guichet habitat » 2 000 000 €
Fonctionnement « Aides sociales » 771 000 €



Comparaison des dépenses



COHÉSION TERRITORIALE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

SERVICE AIDES AUX COMMUNES

Le Service Aides aux Communes regroupe l'ensemble des interventions départementales en direction des communes et de leurs groupements. L'objectif de ce service centralisateur des aides aux collectivités est de faciliter les démarches des maîtres d'ouvrages publics et de gérer de manière optimale le budget départemental d'investissement indirect. Par ailleurs, le service apporte en lien avec les chefs de projets, une assistance à maîtrise d'ouvrage financière et administrative aux maîtres d'ouvrages publics pour le montage de leurs dossiers de demandes de subventions. Le Département a ainsi souhaité inscrire sa politique des «aides aux collectivités» de manière à ce qu'elle soit porteuse d'une plus grande solidarité et cohérence territoriale, incitatrice à un développement économique local et pérenne.

Les actions & faits marquants

- 1^{er} financeur des collectivités de la Corrèze, le Département a souhaité conforter l'investissement en direction des territoires, en accompagnant l'activité économique et l'emploi en Corrèze.
- Une première analyse du dispositif contractuel d'aides 2018-2020, lors des réunions cantonales 2019, a souligné la bonne appropriation par les maires, confirmant que cette politique d'aides de proximité s'adapte aux besoins des territoires.
- Le dispositif contractuel est souple, grâce aux avenants formalisés, qui ont permis à une collectivité ayant décidé de ne pas réaliser une opération de réaffecter le montant d'aide contractualisé ou encore d'inscrire de nouvelles opérations urgentes et nécessaires.
- 134 000 € ont été dédiés à la Dotation de Solidarité Communale 2019 en faveur de communes les plus fragiles, leur permettant de bénéficier d'un taux exceptionnel de 80 % pour des travaux nécessaires (voirie, bâtiments...).

Chiffres clés

Le Département s'est engagé sur un effort financier de :

- **40 M€** sur 2018/2019, complétés par **3 M€** dans le cadre de la politique de l'eau 2019/2021.
- Les aides aux collectivités se déclinent en **4** dispositifs (le dispositif contractuel avec Contrat de Solidarité Communale et Contrat de Cohésion des Territoires, les dotations voirie, l'aide à l'adressage et le dispositif eau et assainissement).
- **43** communes les plus fragiles ont bénéficié de la Dotation de Solidarité Communale.

Témoignage

David TISSANDIER, Gestionnaire de dossiers.

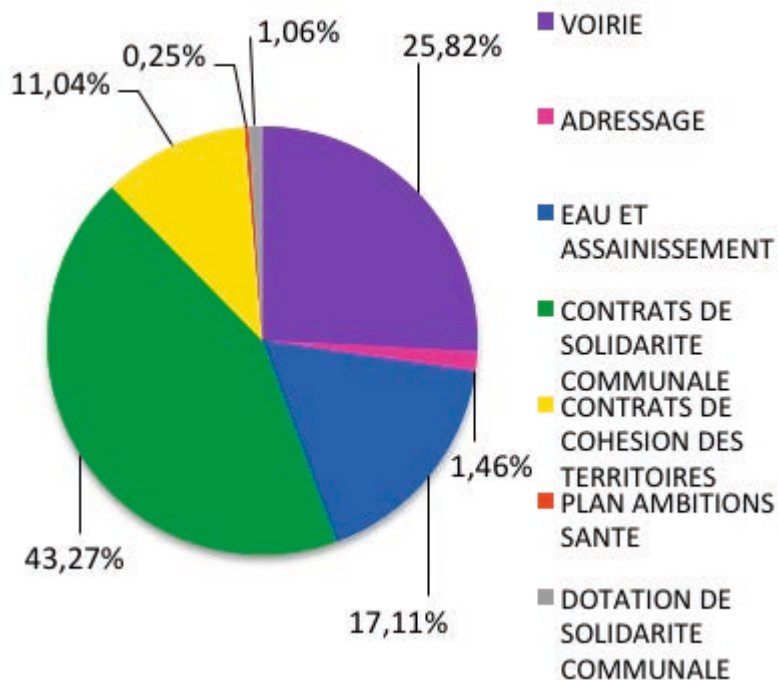
Les missions qui me sont confiées concernent essentiellement des demandes de subventions émanant des communes relatives aux infrastructures routières. Les déplacements en milieu rural ont une importance telle que le Département a su faire évoluer ses dispositifs d'accompagnements afin de répondre pleinement aux attentes des collectivités locales. Ainsi, je suis chargé de l'instruction des dossiers de demande d'aides pour les travaux sur routes communales et chemins ruraux, des aménagements de sécurité (ralentisseurs, aménagements de carrefours...), des travaux sur réseaux d'eaux pluviales des routes départementales en traverse des bourgs et enfin pour l'achat de matériel nécessaire à l'entretien du réseau routier (lame à neige, broyeur d'accotement...).

J'assure également la gestion du dispositif d'aide pour l'adressage. Ce dispositif revêt une importance capitale pour les communes pour le déploiement de la fibre optique.

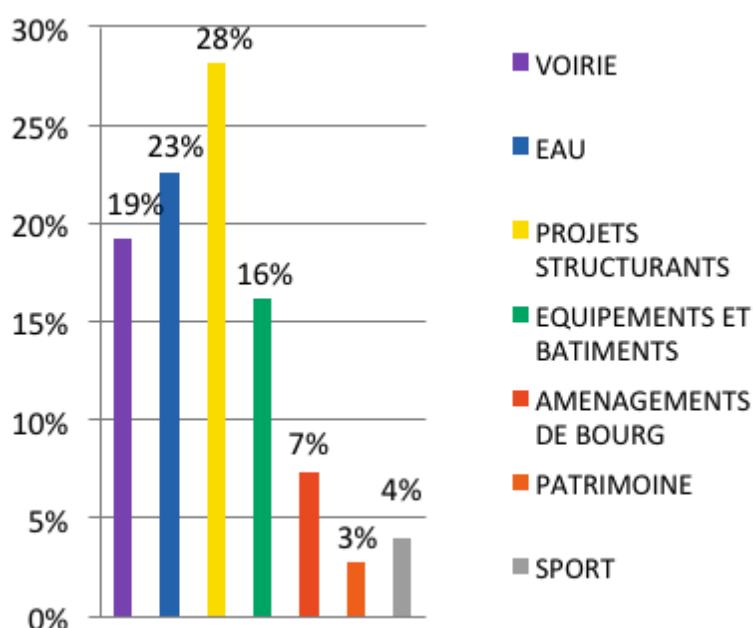
SERVICE AIDES AUX COMMUNES

Les finances

Affectation 2019



Répartition du budget 2019 par programme



COHÉSION TERRITORIALE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CELLULE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les axes de la politique du Département en matière de Transition écologique portent notamment sur :

- la transition énergétique : valorisation des énergies renouvelables et de mobilités durables ;
- la transition agricole et alimentaire : adaptation de notre agriculture et la promotion d'une alimentation de qualité ;
- la préservation de la biodiversité : préservation des espaces naturels, la protection de la ressource en eau ;
- l'accompagnement des Corrèziens vers la transition écologique : protection du cadre de vie, accompagnement de notre économie.



Les actions & faits marquants

- Signature le 14 juin 2019 du Contrat Corrèze Transition Ecologique en présence de M^{me} Wargon secrétaire d'Etat.
- Création de la Société Mixte Corrèze Energies Renouvelables.
- Proposition d'une nouvelle politique de l'Eau 2019-2021.
- Etablissement d'un "Contrat de Progrès" 2019/2021 avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Poursuite de l'élaboration du SAGE Vézère-Corrèze,
- Partenariat avec l'Association Syndicale d'Aménagements Fonciers Agricoles de la Corrèze, (ASAFAC) et la Fédération de Pêche.
- Mise en place de mai à novembre de la phase de lutte antivectorielle contre le moustique tigre en lien avec le Laboratoire Qualyse.
- Animation de label des villes et villages fleuris (VVF) label national lié au cadre de vie : accompagnement des communes Corrèziennes et suivi du label en région Nouvelle-Aquitaine.
- Poursuite des travaux sur le site de la Réserve Départementale de Biodiversité à Argentat-sur-Dordogne.

Chiffres clés

- **42** membres de la CLE du SAGE représentant les acteurs du territoire.
- Près de **200 000 €** mobilisés pour l'abreuvement, la mise en défend et la mise en conformité des étangs.
- **38** communes participent au label VVF dont 2 communes supplémentaires qui obtiennent le label en 2019.
- **15 signataires** du Contrat Corrèze Transition Ecologique.
- Un intérêt croissant pour le label VVF avec plus de **500** élus et techniciens présents à la manifestation de clôture du label régional exceptionnellement réunie en Corrèze à Objat.

Les ressources humaines

La cellule se compose de 11 agents : 1 responsable de cellule, 6 chargés de développement en transition Ecologique, 1 agent en mutualisation et 1 agent en charge des subventions.

CELLULE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

VALORISER DES ENERGIES RENOUVELABLES (ENR) ET DES MOBILITES RURALES

Les actions & faits marquants

La Corrèze s'est engagée, notamment dans le cadre du Programme Corrèze Transition Ecologique, à faire de notre Département un territoire exemplaire sur les énergies renouvelables.

L'objectif est d'accélérer le développement de la production et de la consommation locale d'énergies renouvelables en s'inscrivant dans une dynamique d'incitation, en soutenant des expérimentations innovantes et en modélisant le déploiement des filières de manière concentrée et cohérente par l'élaboration de schémas départementaux.

- La Société d'Économie Mixte (SEM) Corrèze Énergies Renouvelables (CER).
- Le Contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat (COTEC).
- Schéma départemental de méthanisation.
- Plan départemental de développement de la mobilité électrique en Corrèze.

Chiffres clés

- Plus de **200** contacts prospects.
- **46** projets en cours de qualification.
- **3** projets de promesses de bail finalisés.
- **3** promesses de bail proposées à des propriétaires.
- **6** promesses de bail signées (puissance cumulée 15 200 kw)

CELLULE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La **Cellule d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE)** a pour mission d'accompagner les collectivités dans le domaine de l'assainissement collectif, depuis l'assistance à l'élaboration des projets jusqu'à l'assistance technique au fonctionnement des ouvrages de traitement. Elle apprécie les performances épuratoires de la station d'épuration grâce aux données de l'autosurveillance réglementaire et évalue la possibilité de recevoir de la pollution supplémentaire. Elle aide à l'optimisation du fonctionnement des ouvrages au travers de conseils d'exploitation (réglages, entretien, équipements à prévoir, etc.). Le SATESE propose d'apporter aux exploitants les conseils en vue d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement des installations d'assainissement dont ils ont la charge. Cela se traduit par des visites tout au long de l'année.

Les actions & faits marquants



- La signature des nouvelles conventions 2019 - 2024 entre le Département et les collectivités.
- L'accueil d'un contrat d'apprentissage.
- La formation technique et administrative des agents communaux en collaboration avec le CNFPT.
- L'inspection caméra et la détection des réseaux d'assainissement.

Chiffres clés

- **100%** de communes ou EPCI adhérentes au SATESE
- **110 000** Corrèziens concernés
- **5 000** entreprises concernées
- **289** stations surveillées
- **450** interventions sur sites
- Développement de projets innovants avec les lycéens et les étudiants des filières de traitement des eaux.

Témoignages

Les agents du SATESE : Entre nouvelles technologies, évolutions de la législation et réforme territoriale, le métier est en perpétuel mouvement où les capacités d'adaptation sont les qualités nécessaires pour répondre aux besoins.

Laurent DIOT précise "il a été important de proposer un accompagnement réglementaire pour les collectivités lors de la mise en place du nouvel arrêté". Aujourd'hui, chaque commune ou EPCI bénéficie de ce suivi.

Pour sa part, Christophe CASTILLAN note aussi une évolution du champ d'intervention.

"Ma mission ne consiste plus uniquement à contrôler et régler la STEP, mais de m'assurer aussi du bon état et du bon fonctionnement de réseaux de collecte des eaux usées".

Depuis ces 2 dernières années, le SATESE a donc développé un autre champ d'intervention accès sur le réseau avec des technicités particulières comme l'inspection télévisuelle ou la détection des réseaux enterrés nécessitant une formation complète.

"Ce qui nous semble important, ajoute Alain MERPILLAT, c'est la vision globale du territoire tout en ayant un regard précis des problématiques de chaque commune pour répondre rapidement aux besoins". L'échange et la transmission, les compétences de chacun et la cohésion de l'équipe sont les points clefs du bon fonctionnement d'un service d'assistance technique tel que le SATESE.

SERVICE ENVIRONNEMENT



Bilan 2014 - 2019

Évolution 2014 - 2019	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Prestations terrains						
Visites conseil	313	347	340	339	333	334
Visites bilan 24 heures			53	59	57	47
Visites <u>autosurveillance</u>	19	18	16	19	19	19
Total	332	365	409	417	409	400
Coût Analyses en euros						
Analyses	26 060	30 134	28 312	31 411	38 818	38 818
Recettes collectivités en euros						
Recettes conventions	28 068	54 149	56 556	59 875	62 397	59 202
Recettes Aides Agence de l'eau en euros						
Aides Agence de l'eau	43 672	55 254	70 816	91 340	98 064	51 246

DIRECTION MODERNISATION & MOYENS

La Direction de la Modernisation et des Moyens a pour principale mission la gestion des moyens de la collectivité avec des maîtres-mots que sont l'innovation et la modernisation des actions, ceci tout en assurant la maîtrise du budget.

La Direction de la Modernisation et des Moyens regroupe trois services : le Service Affaires Juridiques et Achats, le Service Bâtiments et le Service Systèmes d'Information. Elle compte 60 agents qui œuvrent quotidiennement au service de la collectivité.

La réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement, tant dans le Service Bâtiments que dans le Service Systèmes d'Information, a permis de poser un diagnostic, une stratégie et d'établir un plan d'actions dont la mise en œuvre pour 2019 se déclinent comme suit :

- **Service Affaires Juridiques et Achats** : la poursuite de la dématérialisation des marchés publics et une forte augmentation du volume d'heures d'insertion sociale dans le cadre du dispositif des clauses d'insertion sociale et de promotion de l'emploi.
- **Service Bâtiments** : des opérations majoritairement portées sur l'amélioration énergétique et la sécurisation des collèges.
- **Service Systèmes d'Information** : une refonte de l'Intranet de la collectivité mais également l'informatisation du Centre Départemental de Santé (CDS) et la modernisation des outils des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et des Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA) de la Corrèze. A cela s'est bien entendu ajouté la gestion des opérations, des affaires et des projets présents au sein de chaque service.

A ces actions doit être ajoutée la gestion des opérations, des affaires et des projets présents au sein de chaque service.

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES & ACHATS

Les missions du service Affaires Juridiques et Achats sont les suivantes :

- Élaborer la politique d'achat de la Collectivité et planifier la commande publique ;
- Mettre en œuvre une commande publique responsable par l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés de la Collectivité et l'accompagnement de maîtres d'ouvrages externes ;
- Gérer les procédures d'achats et le suivi des marchés en lien avec les services concernés ;
- Assister et conseiller la Direction Générale, les élus et services dans tous les domaines du droit ;
- Gérer les précontentieux et contentieux en lien avec les services concernés ;
- Participer à l'élaboration et gérer les contrats d'assurances ; gérer les sinistres ;
- Gérer les acquisitions et cessions (terrains, surplus d'emprises, délaissés de voirie et bâtiments) de la Collectivité, ainsi que les conventions de servitude.

Les actions & faits marquants

- Réunion du collège des acheteurs le 15 octobre 2019 : bilan sur la dématérialisation des marchés publics /mutualisation de la plateforme de dématérialisation du Département + présentation du dispositif des clauses d'insertion sociale et de promotion de l'emploi.
- Important volume d'heures d'insertion sociale (nombre d'heures multiplié par 2 entre

2018 et 2019) lié notamment au chantier de déploiement de la fibre optique.

- Un nombre toujours conséquent de sollicitations au titre du conseil juridique (des sollicitations nombreuses et complexes).
- Remise en concurrence du contrat d'assurance Responsabilité Civile.

- Poursuite des acquisitions de terrains pour la liaison RD1089/RD921 à Malemort.
- Quelques cessions significatives : gendarmeries de Meyssac et de Beaulieu.

SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES & ACHATS

Témoignage

Marie-Laure DUPUY-MERPILLAT, Assistante de gestion Marchés

Depuis le 1^{er} octobre 2018, la dématérialisation des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 25 000 € HT (seuil relevé à 40 000 € HT depuis le 1er/01/2020) concerne les acheteurs publics ainsi que les entreprises.

Afin d'accompagner la mise en place de cette obligation, je suis donc devenue référente en matière de dématérialisation des marchés publics en lien avec notre prestataire :

- pour les services du Conseil départemental,
- pour les 260 collectivités adhérentes à notre plateforme de dématérialisation,
- pour les entreprises,

auprès desquels j'ai dispensé des formations, soit au total 240 personnes, tout en leur assurant conseil et assistance au quotidien.

Outre cette mission spécifique, mon métier consiste à mener la gestion administrative des marchés publics dans le cadre du respect des procédures. L'objectif principal est d'améliorer l'exécution financière qui en découle, en favorisant un travail partenarial avec les comptables de la Collectivité mais aussi avec la Direction des Finances. Ces deux activités sont complémentaires et permettent une bonne maîtrise de la réglementation en matière de commande publique.

C'est un métier en constante évolution, qui demande une faculté d'adaptation et qui entre parfaitement dans le cadre de la modernisation. Il m'a permis de développer à la fois mon sens relationnel tout en conservant la rigueur nécessaire à cette profession.

Chiffres clés

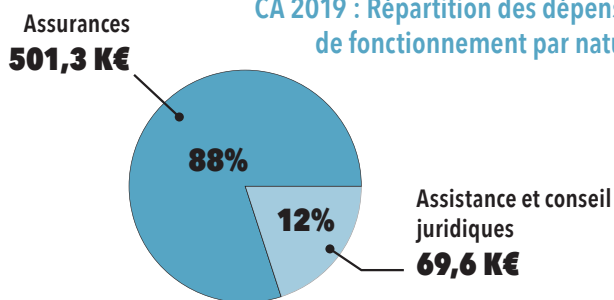
- **56** consultations lancées en 2019 qui ont permis de conclure **94** marchés
- **267** marchés subséquents conclus sur accords cadres
- **69 661** heures d'insertion générées par la commande publique (marchés du Conseil départemental et des **10** maîtres d'ouvrage accompagnés)
Pour mémoire : 35 000 heures en 2018
- **56** opérations ont été examinées par la Commission Commande Publique. Responsable ; **22** ont intégré des clauses sociales et /ou environnementales
- **387** demandes de conseils juridiques traitées (344 en 2018)
- **384** dossiers de sinistres assurance (239 en 2018)
- **207 000 €** encaissés par le Conseil départemental au titre des cessions réalisées (terrains et bâtiments).
- **500 000 €** dépensés par la Collectivité au titre des acquisitions.

Les finances & ressources humaines

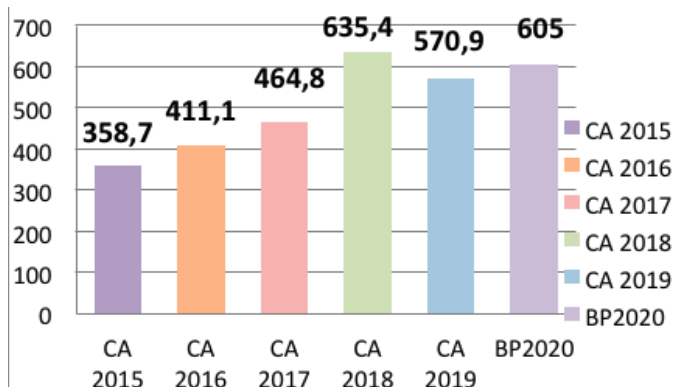
12 agents sont affectés au service Affaires Juridiques et Achats :

7 personnes pour la fonction achats ; **4 personnes** pour les fonctions juridique / assurance / affaires foncières et **1 chef de service**.

CA 2019 : Répartition des dépenses de fonctionnement par nature



Comparaison des dépenses de fonctionnement par année



SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Le plan de transformation numérique de la collectivité comprend trois programmes phares : la Dématérialisation, la Relation Usagers et la Gestion de la Donnée.

La feuille de route numérique 2019-2021, basée sur ce plan de transformation numérique, permet d'afficher 4 grands projets fonctionnels que sont l'Administration 4.0, Routes 4.0, Social 4.0 et Tourisme 4.0.

A ce titre, 156 projets ont été identifiés sur 3 ans, ils ont été regroupés en 6 actions :

- **Simplifier les démarches avec l'usager** : Gestion des demandes - Gestion de la relation usagers - Saisine par voie électronique - Centre d'appels - Portail de télé services (subventions, social 4.0, routes 4.0, logement...) - Billetterie en ligne.
- **Moderniser notre administration** : RH (portail agent, évaluation, postes et effectifs, recrutement, formation, absences) - Intranet - MDPH (labellisation CNSA, numérisation des dossiers, hébergement des données de santé) - Social (évaluation médico-sociale, portail Assfam / Assmat) - Finances - Marchés (Service fait, Dématérialisation des marchés publics) - Gestion électronique de documents - Parapheur électronique - Signature électronique - Support centralisé SI (demandes, assistance).
- **Gouverner la donnée** : Outils de pilotage et décisionnel - Open Data - Référentiel unique des données - Archivage électronique.
- **Faciliter les échanges avec nos partenaires** : Échanges dématérialisés avec les SAAD et ICA - Télétransmission des marchés publics et actes budgétaires - Plateformes collaboratives citoyennes.
- **Rénover nos infrastructures** : Équipements mobiles des travailleurs sociaux - Équipements du réseau routier (Stations de comptage et météo, vidéosurveillance, détection par satellite) - Rénovation de la salle Charles Ceyrac - Passage à la téléphonie IP dans les collèges - Plan de continuité des activités informatiques.
- **Mutualiser les services entre collectivités** : SIG Départemental - Urbanisme - Archivage électronique - Cloud Souverain - Open Data - Plateforme des Marchés Publics - Gestion de la relation Usagers - Sauvegarde des données.

Les actions & faits marquants

Refonte du site Intranet TARENTIN

La collectivité a souhaité une profonde modernisation de son Intranet qui datait de 2006 afin d'en faire un outil accessible à tous, en offrant des services dématérialisés au quotidien à tous les agents.

Ce nouvel Intranet TARENTIN a pour vocation de devenir le portail unique de l'agent lui permettant d'accéder aux applications métiers auxquelles il est habilité.

L'ergonomie et la recherche ont été privilégiées facilitant ainsi l'accessibilité à toute information de manière intuitive en un clic.

Chiffres clés

- 115 jours de développement
- 80 jours de contenus Web
- 60 jours d'intégration
- 20 formulaires

SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Témoignage

Pierre LAVENT et Clément MOURET

Responsables du projet INTRANET

En tant que responsables de projets, nos missions se sont articulées autour de 2 axes principaux :

1) La gestion de projet

- Organisation du projet autour de la méthode agile
- Spécifications techniques et fonctionnelles
- Coordination des différents acteurs du projet
- Réunion hebdomadaire de suivi du projet et rédaction des comptes-rendus.

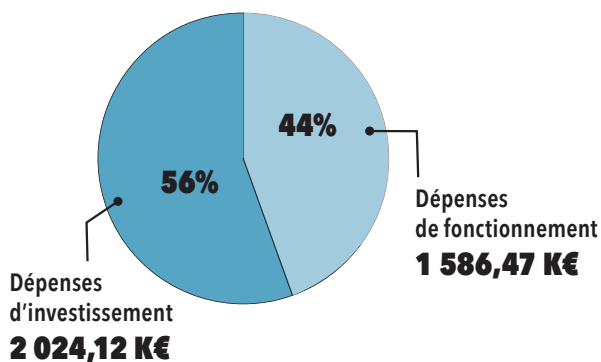
2) Le développement, la recette et la mise en production

- Installation des outils de développements
- Installation des différents environnements (développement, recette et production)
- Développement et intégration du design
- Développement des anciens formulaires de l'Intranet et des workflows associés
- Actualisation et intégration des contenus
- Recette fonctionnelle et technique.

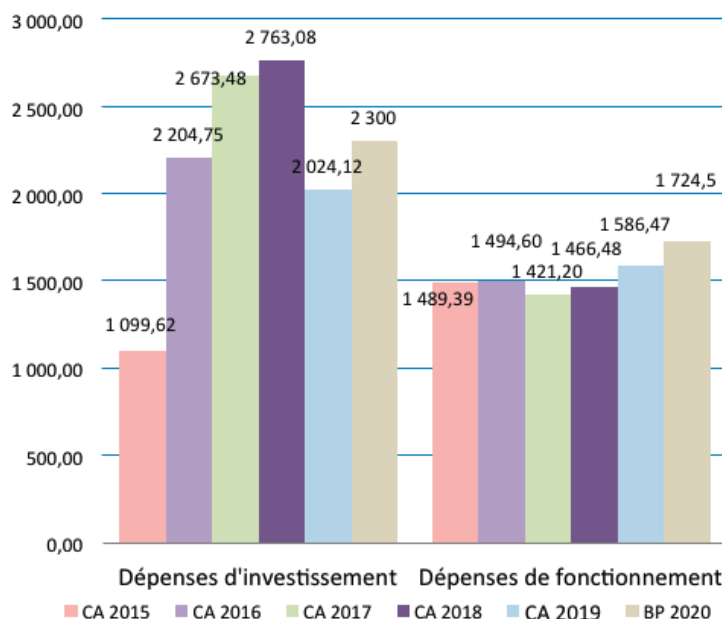
Les finances & ressources humaines

Le service des systèmes d'information compte 32 agents : 12 personnes à la cellule "Études et Développement" ; 12 personnes à la cellule "Support et Production" ; 4 personnes à la cellule "Infrastructures" ; 2 assistantes administrative et comptable ; 1 Délégué à la Protection des Données et 1 Chef de service.

Répartition des dépenses par section en milliers d'euros



Comparaison des dépenses par section



SERVICE BÂTIMENTS

Le service Bâtiments compte 13 agents pour un périmètre d'intervention de 111 sites départementaux soit une Surface Hors d'Œuvre Nette d'environ 240 000 m².

Afin de répondre aux besoins des usagers et des territoires, le service Bâtiments doit poursuivre l'entretien du patrimoine départemental à un niveau élevé d'investissement et maintenir les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ses missions principales consistent à :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement sur l'ensemble des bâtiments départementaux ;
- Assurer la gestion technique, administrative et financière :
 - de l'entretien préventif et correctif des bâtiments, leurs équipements techniques, espaces verts,
 - de l'exploitation et la maintenance des installations techniques,
 - des baux, conventions et loyers,
 - des marchés de gardiennage et nettoyage,
 - des procédures amiables ou précontentieuses sur bâtiments ;
- Assurer une expertise, un conseil technique auprès des EPDA (Etablissement Public Départemental Autonome) et autres maîtres d'ouvrage externes, dans le cadre notamment de compétences liées à l'énergie.

Les actions & faits marquants

Les principales actions mises en œuvre par le service Bâtiments ont porté sur les domaines suivants :

Amélioration énergétique

- Collège de BEAULIEU - Remplacement cheminée extérieure (55 K€)
- Collège Jean Moulin à BRIVE - Isolation combles (45 K€)
- Marbot à TULLE - Climatisation reprographie (50 K€)
- MSD d'USSEL - Calorifuge des gaines de toiture (12 K€).

Clos et couvert

- MSD de BORT - Rénovation toiture (35 K€)
- Collège Cabanis à BRIVE - Réfection chéneaux tranche 2 (25 K€)
- CERBF d'USSEL - Remplacement toitures (55 K€).

Modernisation

- Signalétiques extérieures des collèges - totems - (35 K€)
- Collège de LUBERSAC - Amélioration confort acoustique 1/2 pension (21 K€)
- Collège V. Hugo à TULLE - Réfection des murs et plafonds cuisine (54 K€).

Réglementaire

- Mise en place de défibrillateurs (Tranche 1) : collèges, MSD, Marbot, Sédières (26 K€)
- Collège de TREIGNAC - Remplacement de l'élève PMR (45 K€).

Sécurisation

- Collège d'ALLASSAC - Contrôle d'accès et réfection cour (64 K€)

Chiffres clés

Le service Bâtiments assure la gestion de :

- **130** baux et/ou conventions d'occupation
- **5** marchés de logistique
- **18** marchés de maintenance
- **29** marchés de chauffage, énergie
- **709** demandes d'interventions de maintenance bâtiments

- Collège Rollinat à BRIVE - Connectique des portails et portillons (Tranche 2) (50 K€)
- Collège d'OBJAT - Travaux de sécurisation (clôtures) (100 K€)
- Gendarmerie de SEILHAC - Soutènement talus et clôtures (30 K€)
- Marbot à TULLE - Contrôle d'accès (30 K€).

Chiffres clés

L'activité du service Bâtiments représente :

- **32** des marchés (lots)
- **2** accords-cadres (15 marchés subséquents)
 - Electricité : 1 marché subséquent
 - Matériel professionnel de cuisine et lingerie : 14 marchés subséquents
- **23** Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) publiés
- **7** affaires présentées par la collectivité en Commission d'Appel d'Offres (CAO).

SERVICE BÂTIMENTS

Equipements de cuisine dans les collèges dont :

- Collège d'ALLASSAC (16 K€)
- Collège de MEYMAC (12 K€)
- Collège Clémenceau à TULLE (11 K€)
- Collège d'USSEL (7 K€).

L'année 2019 a également été marquée par le lancement d'études de faisabilité :

- Réfection audio-vidéo de la Salle Charles Ceyrac
- Restructuration du Collège d'ARGENTAT.

Témoignage

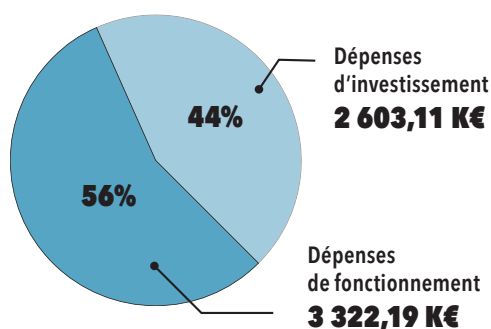
Yannick MAUROUX, Technicien Bâtiments

Après une expérience pour la Région Limousin, en tant que chargé d'opérations en construction, je suis arrivé au Conseil Général de la Corrèze en 2008 pour une mission similaire au sein du service Bâtiments. Dix ans plus tard, les conséquences d'un accident de la vie m'ont conduit à réorienter mes missions vers la gestion d'opérations transversales et l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissements qui vise à prioriser nos actions. Ces deux tâches m'offrent de nouvelles perspectives à court et moyen termes. Je viens en support des agents du service pour les aider quotidiennement dans les missions qui sont les leurs et que je connais. A titre d'exemples récents, j'ai participé aux études pour la création du Centre Opérationnel Routier, la mise en place des défibrillateurs automatisés externes (DAE), et l'installation des bornes électriques de recharge pour les véhicules de service. J'assure également la gestion et le suivi de divers accords-cadres (équipements des cuisines et travaux courants) ainsi que l'accessibilité des bâtiments publics que nous devons traiter dans le cadre réglementaire de l'AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Ces actions correspondent à des valeurs de travail et de partage au service du public.

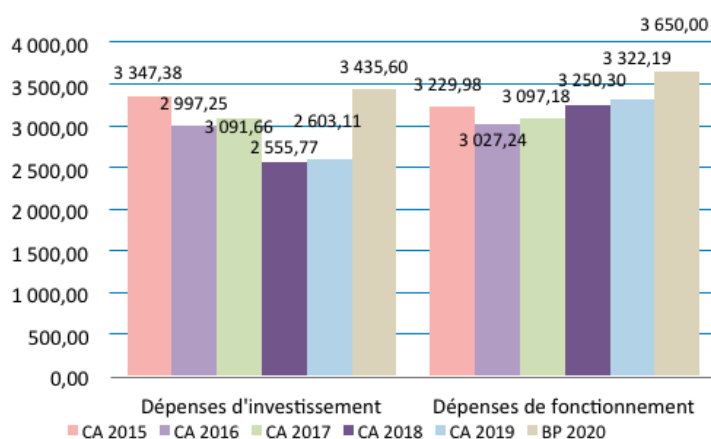
Les finances & ressources humaines

15 agents sont affectés au service des Bâtiments : 5 personnes à la cellule "Investissements" ; 6 personnes à la cellule "Exploitation Maintenance" comprenant 1 coordinateur bâtiment, 1 chargé de projet bâtiment GPI, 1 gestionnaire technique référent PPI ; 1 gestionnaire administratif et 1 Chef de service.

CA 2019 : Répartition des dépenses par section



Composition des dépenses par section en milliers d'euros



DIRECTION DES ROUTES

La mission principale de la direction des Routes est de faciliter l'utilisation quotidienne des 4 697 km du réseau routier départemental. Pour cela, elle assure les aménagements nécessaires qui vont permettre d'améliorer la sécurité des usagers et d'entretenir les infrastructures dans le but de prolonger leur conservation.

La direction des Routes offre un service qui mobilise en permanence les moyens nécessaires pour favoriser tant la mobilité que l'activité socio-économique du Département.

Les actions & faits marquants

- Mise en place de la réorganisation lancée avec Routes 4.0
- Poursuite d'opérations structurantes (contournement de Noailles, Lubersac, Malemort...)
- Pleine activité du programme d'élagage
- Externalisation du fauchage et débroussaillage sur 1/3 du réseau
- Refonte du service hivernal par la mise en place de la conduite sans accompagnateur
- Étude d'accidentalité sur 2008 sections de RD en vue d'un retour à VMA 90km/h sur l'ensemble des RD corréziennes
- Obtention de l'agrément Laboroute pour le Laboratoire CD19
- Expérimentation de techniques routières à forte plus value environnementale (retraitement en place, usage massif d'agrégats d'enrobés...)
- Instruction de 465 sollicitations touchant au domaine routier.

Chiffres clés

- **15,95 M€** en investissement
- **187 km** de chaussées rénovées
- **12** ouvrages d'art réhabilités
- **16** aménagements de bourgs
- Baisse drastique des tués sur RD (**3** en 2019).
- **290** analyses de trafic sur RD

La mise en œuvre de la nouvelle organisation

La démarche de modernisation (Routes 4.0) engagée en 2018 s'est poursuivie durant toute l'année 2019 afin de consolider le fonctionnement de la nouvelle organisation.

L'introduction du numérique dans les pratiques professionnelles remet en question les habitudes de travail.

Le positionnement du nouveau métier d'ordonnanceur a obligé à réinterroger l'exercice de l'autorité hiérarchique et le management des équipes de terrain et à préciser les conditions et modalités de l'autorité fonctionnelle exercée par les référents d'équipe.

L'ensemble de ces changements ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique de la direction des Ressources Humaines au travers la mise en place d'actions de formations, d'amélioration de la communication et de clarification des rôles de chacun dans la nouvelle organisation.

Parallèlement, le développement des applicatifs métiers et usagers s'est poursuivi avec l'appui de la Direction Modernisation et Moyens et de ces chargés de projets informatiques.

La fin de l'année 2019 a été marquée par la refonte de l'organisation du service hivernal au travers de la mise en place de la conduite sans accompagnateur et l'optimisation des circuits d'intervention.

Enfin, une première application concrète de Routes 4.0 a permis de faciliter l'automatisation de la production des études d'accidentalité exigées pour permettre le rehaussement de la Vitesse Maximale Autorisée à 90km/h sur 4 000 km de routes départementales hors agglomération.

COHÉSION TERRITORIALE

DIRECTION DES ROUTES

Témoignage

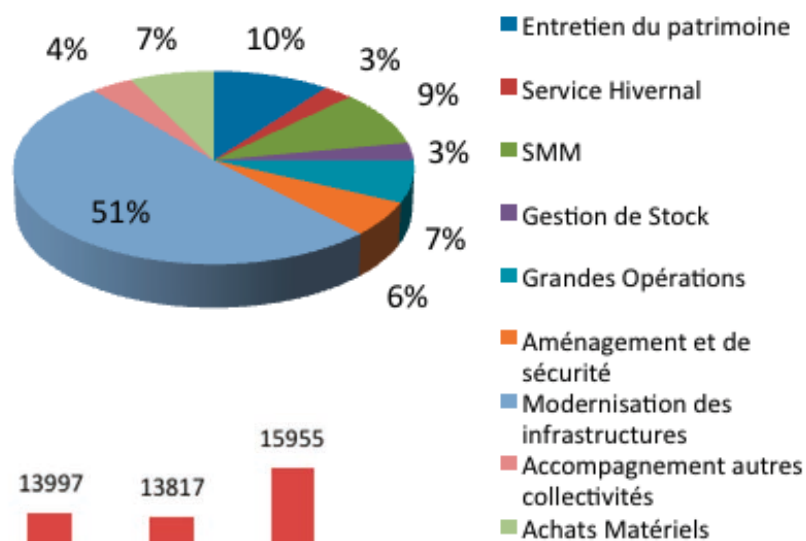
Ludovic LAFON, Référent au Centre d'Entretien Routier Bâtiments et Fibre de MERCOEUR

En novembre 2019, j'ai pu évoluer au poste de référent au CERBF de Mercoeur où j'avais commencé en tant qu'agent en 2012. Cette nouvelle fonction me permet d'encadrer une équipe de 4 personnes. Je suis le lien entre l'ordonnanceur, le chef de secteur et les agents, nouvelles fonctions qui sont apparues suite à la nouvelle organisation. Une de mes nouvelles responsabilités est également de veiller au travail en sécurité des agents tout comme les patrouilles en période hivernale qui permettent de déclencher les traitements en cas de nécessité.

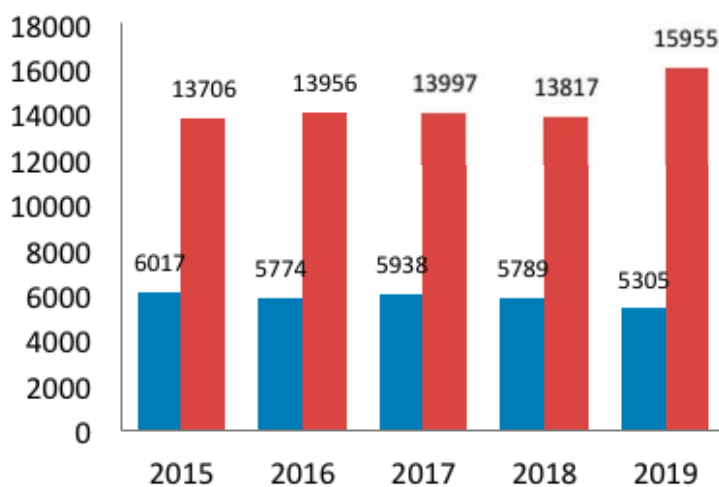
Les finances & ressources humaines

La direction des Routes est composée au 31 décembre 2019 de 316 agents, tous sites confondus.

Dépenses en 2019



Répartition des dépenses



■ Fonctionnement ■ Investissement

CELLULE TRÈS HAUT DÉBIT

La Cellule Très Haut débit est notamment en charge du suivi technique du programme 100% fibre 2021 mais aussi de la mise en œuvre des différents programmes nationaux en lien avec le développement de la téléphonie mobile sur le Département. Elle est composée aujourd'hui de cinq agents en relation étroite avec le Directeur Général Adjoint.

Elle se doit également d'être le relai entre le terrain et les élus départementaux/communaux mais aussi avec l'ensemble des partenaires/acteurs des différents programmes. Elle reste un point d'entrée important pour conseiller et orienter les particuliers/entreprises sur les questions en rapport avec le numérique.

Les actions & faits marquants

- Commercialisation des premières prises optiques dans le cadre du programme 100% fibre 2021.
- Mise en service des deux premiers pylônes du programme 1 300 sites et fin du programme centre bourg.
- Début du programme New Deal téléphonie - 6 communes retenues.

Chiffres clés

- **1 141** prises commercialisées
- Environ **181 km** de fibre déployée
- **+ de 4 400** poteaux utilisés
- **9** communes concernées

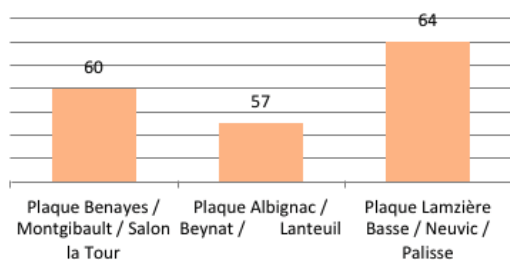
Témoignage

Fabien MINIER, Technicien à la Cellule THD

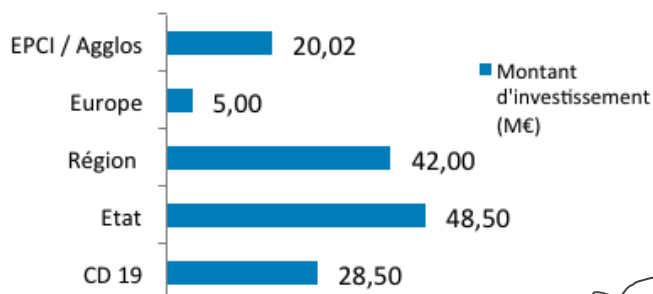
Affecté au sein de la cellule THD début mars 2019, je suis ravi d'avoir pu intégrer un projet de cette ampleur avec une réelle attente pour les foyers et entreprises Corrésiennes. On comprend mieux l'action et le rôle du Conseil départemental en faveur du très Haut débit et de la nécessité d'implication des collectivités sans qui les zones rurales seraient certainement encore délaissées.

Les finances & ressources humaines

Linéaire de fibre déployé (km)



Plan de financement du 100% fibre (M€)



DIRECTION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

La Direction a été créée pour répondre aux enjeux de la modernisation et saisir toutes les opportunités nouvelles qu'offre le numérique en faveur de la croissance, de l'emploi, de la formation, de la qualité et du confort de vie. Elle a pour mission le développement des usages du numérique.

Les actions & faits marquants

BUDGET PARTICIPATIF

Pour la quatrième année consécutive, le Département de la Corrèze soumet aux choix et à l'avis des Corrèziens, des propositions qui engagent la collectivité dans des orientations budgétaires.

La Direction a mis en place la plateforme permettant la consultation des Corrèziens : contenu, traitement, analyse, modération. A l'issue, un travail de synthèse et de restitution des avis des Corrèziens est réalisé et fait l'objet d'une présentation dans le Rapport Financier soumis à l'Assemblée lors du vote du Budget.

E-CORREZE : EVENEMENTIEL ANNUEL DEDIE AU NUMERIQUE ET A L'INNOVATION

En complément de l'action d'acculturation et dans le cadre du développement des usages et des services numériques, un événement numérique s'est déroulé le vendredi 22 novembre 2019 pour renforcer l'attractivité et la notoriété du territoire.

Il était mené en partenariat avec Corrèze Tourisme et dédié aux acteurs du tourisme avec, pour enjeu,

de sensibiliser les professionnels à l'impact du Numérique dans leurs pratiques et les nouveaux services qu'ils pourraient offrir à leurs clients.

Le fil rouge d'E-Corrèze 2019 a été l'E-réputation avec un seul objectif : démystifier les avis en ligne, montrer aux prestataires touristiques comment, a contrario, en tirer profit.

Cette journée s'est organisée autour de 2 temps forts : une Conférence suivie de trois Ateliers.

JE DIS WEB, LE RENDEZ-VOUS DES JEUDIS NUMERIQUES

Action menée par le Conseil départemental, en complément du vaste programme Très Haut Débit 100% fibre, pour développer les Usages du numérique.

Ce programme vise à rendre le numérique accessible à tous les Corrèziens notamment ceux qui en sont le plus éloignés, dans les zones rurales afin de leur donner le "goût" du numérique, susciter la curiosité, et faire découvrir le potentiel des outils numériques pour faciliter la vie quotidienne, pour favoriser le lien social, familial, la recherche d'emploi ou de formation, réaliser des démarches administratives en ligne.

Chiffres clés

BUDGET PARTICIPATIF

- **578** contributions
- **1 697** votes
- **158** participants

E-CORREZE

- **65** participants à l'évènement

JE DIS WEB

- **22** journées ont été animées
- **193** participants

Sur le 1^{er} semestre, le public cible était les seniors, les agriculteurs ainsi que les personnes en situation d'insertion. Pour le 2^{ème} semestre, les Je Dis Web s'adressaient aux professionnels du tourisme, les porteurs de projets et toujours les seniors.

REFONTE DE L'INTRANET

Outil de communication interne indispensable à la collectivité, l'intranet a été complètement repensé pour optimiser l'ensemble des informations émises par les services. Le design et l'ergonomie ont été modernisés. Des services en ligne ont été rassemblés pour être proposés dans l'espace personnel de l'agent. La Direction a coordonné

DIRECTION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

ce travail collaboratif, avec le Service Systèmes d'Information et l'ensemble des services de la Collectivité. Un comité de pilotage « usagers » a été mis en place et va permettre une amélioration continue de cet outil et des services rendus.

■ COUP DE POUCE CORREZE

Le dispositif "Coup de Pouce Corrèze" entre dans sa quatrième année de fonctionnement.

Il poursuit ses missions d'accompagnement des porteurs de projets et de communication autour des collectes corréziennes.

Le bilan consolidé 2016/2019 du programme est éloquent :

- en termes quantitatifs : 442 projets repérés, accompagnés ; 215 projets mis en ligne ; 169 collectes réussies ; 16000 contributeurs ; 3,22 millions d'euros mobilisés ;

- en termes de diversité de parcours, de projets et de belles réalisations.

En sus de cette dynamique, le recueil des besoins et attentes des porteurs de projets, via un questionnaire, a enrichi une réflexion sur la construction d'une offre de services plus globale et cohérente pour améliorer l'accompagnement de la collectivité aux porteurs de projets pour 2020.

■ NEWSLETTER INTERNE

Pour informer les agents des actions de la collectivité, une newsletter interne a été mise en place en 2019.

Outre son objectif premier d'informer sur l'avancement des divers projets, cette newsletter a pour vocation de créer (ou recréer) du lien entre les agents. En effet, si une partie du contenu est consacrée à la mise en lumière des divers métiers de la collectivité,



une autre partie veut s'attacher à sa dimension humaine en proposant une valorisation des savoir-faire des agents, hors cadre professionnel.

Pour que chacun puisse s'approprier ces contenus cette newsletter se veut d'un ton informel et est diffusée tous les deux mois.

Témoignage

Fabienne LATRONCHE, Chargée de communication

Je suis en charge de la mise en place de la Newsletter interne de la collectivité. Avec le comité éditorial, que j'anime, nous proposons un sommaire pour l'édition à venir. Je suis en charge de la réalisation des vidéos (interview, montage), de récupérer ou rédiger les articles et de mettre en forme la newsletter pour m'assurer de son envoi à l'ensemble de mes collègues. C'est une mission très enrichissante car elle me permet de rencontrer des collègues passionnés et j'aime mettre en valeur leurs savoir-faire.

COHÉSION SOCIALE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



DIRECTION DE L'AUTONOMIE & MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Direction de l'Autonomie et MDPH, comme son intitulé l'indique, est en réalité une double direction qui intervient auprès des publics âgés et handicapés dans le cadre de compétences relevant soit du Conseil départemental ou de la MDPH. Cette dualité d'organisation induit en interne une gestion administrative et financière spécifique avec 2 instances délibérantes : le Conseil départemental et la COMEX, 2 budgets (Direction de l'Autonomie et MDPH), et une instance de décision spécifique pour la MDPH à savoir la CDAPH.

Pour autant, pour le grand public, cette organisation complexe n'apparaît pas puisque tous les services et missions, que ce soit pour les personnes âgées ou les personnes handicapées, sont regroupés au sein de cette direction, dans un même lieu : la Maison de l'Autonomie qui est le guichet unique pour tous ces publics fragilisés.

L'activité de cette direction est déclinée autour de 3 services :

- 1 - L'instruction administrative des demandes de prestation et le versement de prestations financières pour les PA et les PH tant à domicile qu'en établissement au titre de la Direction de l'Autonomie et pour la MPDH, l'instruction de l'ensemble des demandes en vue de l'ouverture d'un droit à compensation au titre du handicap (prestations, orientation, reconnaissance qualité handicapé...) : service Gestion des Allocations.
- 2 - L'évaluation du niveau de dépendance, du besoin de compensation, ou d'orientation sur la base d'éléments médico-sociaux pour tous les usagers ayant déposé une demande soit au titre de la direction de l'Autonomie ou de la MDPH : service évaluation.
- 3 - La création, l'adaptation et le suivi de l'offre d'accueil et de service destinés aux PA et PH. Cela concerne tant les services pour les accompagnements à domicile que les établissements d'accueil : cellule coordination de l'offre.

Les actions & faits marquants

- Adoption du SDA de l'Autonomie 2019-2023 : mise en œuvre des 11 fiches actions.
- Travaux d'aménagement avec mise en accessibilité de l'accueil de la DA/MDPH.
- Poursuite de plan de modernisation des SAAD et mise en place des premières plateformes de transmission.
- Élaboration d'un plan de professionnalisation et de recrutement d'aides à domicile.

Chiffres clés

- **75** agents et **26** mis à disposition auprès de la MDPH.
- Nombre de demandes :
 - **14 372** demandes au titre de la MDPH
 - **6 245** au titre de l'Autonomie
- Budget **89 470 000 €**

Témoignage

Virginie GABERSEK, Chargée d'accueil social et médico-social

Positionnée entre autre, comme agent d'accueil au sein de la Direction de l'Autonomie et MDPH, je prends en charge la réception physique et téléphonique des usagers et des visiteurs.

Ma mission la plus fréquente est de renseigner les usagers en situation de handicap, le plus souvent au téléphone. Nous recevons en moyenne 80 appels par jour relatifs à toutes sortes de demandes essentiellement liées au suivi des dossiers et au renouvellement des prestations.

Lors des accueils physiques, nous recevons autant de personnes âgées et/ou en situation de handicap. Je suis régulièrement amenée à les aider à remplir leur formulaire de demande mais aussi à les informer sur leurs droits et les démarches à effectuer pour y prétendre. C'est un public bien souvent en difficulté qui nécessite des qualités humaines comme la patience, l'écoute et l'empathie.

Une autre mission conséquente est le tri du courrier que nous recevons en grande quantité chaque jour. Je dois ouvrir et orienter les courriers dans le bon service afin qu'ils soient traités dans les meilleurs délais.

Au cours de cette année 2019, des travaux de rénovation ont été réalisés à l'accueil. L'agencement et le mobilier ont été revus afin d'apporter de la modernité et de la fonctionnalité. J'ai activement participé à l'élaboration de ce projet en proposant des idées d'aménagement et en choisissant le nouveau mobilier.

Je suis également positionnée, en renfort, à l'instruction des dossiers MDPH. Cette fonction est très complémentaire de mon rôle à l'accueil car après avoir aidé les usagers à remplir leur dossier, je suis en mesure d'enregistrer leur demande.

Pour finir, je peux également être positionnée comme suppléante au secrétariat de Direction. C'est une fonction très différente mais tout aussi variée et enrichissante. Ce poste me permet de voir un autre aspect de notre activité.



SERVICE ÉVALUATION

Les différentes équipes pluridisciplinaires réalisent une évaluation des besoins suite à des demandes d'APA ou MDPH déposées par les usagers auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie. Ces évaluations se font en lien avec les projets de vie et pourront aboutir à des propositions de plans d'aides ou de plans personnalisés de compensation établis en faveur de tous les publics fragilisés : personnes âgées de plus de 60 ans, enfants et adultes handicapés. Le service Évaluation réceptionne également les signalements de la plateforme 3977.

Les actions & faits marquants

- Participation à la mise en œuvre du Schéma de l'Autonomie
- Mise en place du nouveau Système d'Information MDPH labellisé, par palier sur certaines prestations, conformément au référentiel CNSA, arrivée des 1^{ères} demandes génériques à la MDPH, utilisation de Viatrajectoire en lien avec les ESMS
- Orientations CDAPH vers de nouveaux dispositifs sur le champ du handicap: PCPE zéro sans solution, PIAL dans le cadre de l'école inclusive, ESAT de transition MESSIDOR, dispositif emploi accompagné
- Phase de test en fin d'année sur l'outil nomade (tablettes numériques) pour les évaluations APA à domicile
- Nouvelle sectorisation des travailleurs sociaux APA, au nombre de 5, en septembre 2019.

Chiffres clés

- **30** agents sont mobilisés sur ce service
- **3 180** demandes d'APA
- **10 310** demandes pour la MDPH

Témoignage

Karine LAUBIE, Ergothérapeute

Mon travail au sein de la direction Autonomie et MDPH s'effectue principalement dans le cadre des demandes de PCH (prestation de compensation du handicap). Je fais partie intégrante d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière coordinatrice de la PCH, d'un médecin, de travailleurs sociaux, d'une coordinatrice de la plateforme des déficients sensoriels et d'animatrices en déficiences auditive et visuelle.

Après étude de l'éligibilité à la prestation, l'équipe me mandate pour les demandes d'aides techniques, d'aménagement de logement et/ou d'aménagement de véhicule. Dans le cadre de l'APA, j'étudie les demandes de petit matériel.

Je me rends alors au domicile des personnes en situation de handicap ou âgées pour faire une évaluation de leur besoin. Chaque situation est particulière et nécessite un travail en étroite collaboration avec des revendeurs médicaux, des techniciens du bâtiment, des équipementiers, des artisans, des établissements... Pour les aides techniques (fauteuils roulants, sièges de baignoire, couverts adaptés...), des essais sont réalisés au domicile pour déterminer le matériel le plus adapté tandis que les aménagements de logement sont étudiés en créant des croquis. J'étudie les devis, avec le soutien du technicien du bâtiment pour les aménagements de logement. L'équipe propose alors un plan personnalisé de compensation et peut également orienter vers d'autres organismes pour bénéficier de financements complémentaires si nécessaire.

SERVICE ÉVALUATION

Les finances & ressources humaines

Le service compte 30 agents dont 1 chef de service et son secrétariat, 2 secrétaires médico-sociales, 10 agents pour l'évaluation APA à domicile, 16 agents évaluateurs pour la MDPH, un coordonnateur réponse accompagné pour tous qui quittera ses fonctions en août et dont les missions seront reprises par le coordonnateur de parcours personnes handicapées.

Durant cette année, on peut également noter le départ du médecin référent APA en avril 2019 et d'un médecin MDPH en début d'été, l'arrivée d'une cadre de santé au sein de l'équipe APA et d'une infirmière évaluatrice sur la MDPH.

Prestation APA

- Au 31/12/2019, 3559 Corrèziens sont bénéficiaires de l'APA à domicile dont :
 - . 2,2 % en GIR 1
 - . 16,5 % en GIR 2
 - . 21,2 % en GIR 3
 - . 60,1 % en GIR 4.
- On comptait 3 686 bénéficiaires fin 2018 (dont 28 bénéficiaires M@DO : maison de retraite à domicile).

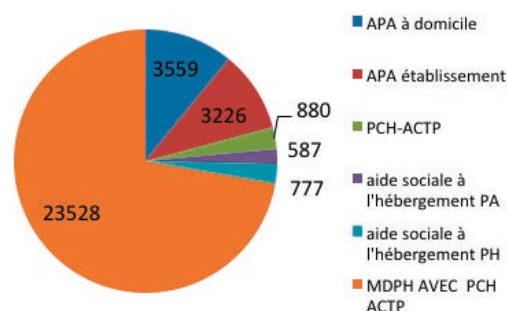
- On constate donc une baisse d'environ 100 bénéficiaires sur l'APA à domicile.

Sur l'année, le montant moyen d'un plan d'aide APA varie de 301€ pour un GIR 4 à 813 € pour un GIR1.

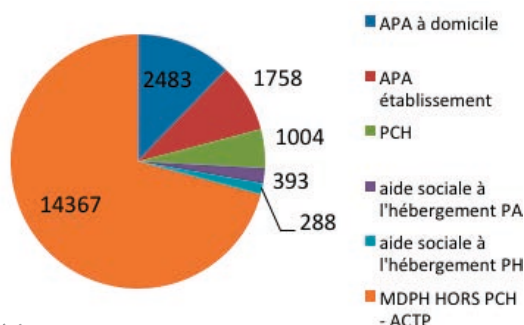
Prestation PCH

- Concernant la PCH, la Corrèze compte 733 bénéficiaires fin 2019.
- Le montant mensuel moyen versé pour cette prestation s'élève à 630 €. Ce chiffre est stable comparé à l'an passé.

Nombre de bénéficiaires en 2019



Décisions prises en 2019



- 20 CDAPH ont eu lieu avec 15 371 décisions prises dont 1 004 sur la PCH.

- Afin de répondre aux demandes MDPH, les évaluateurs MDPH ont dû réaliser plus d'Équipes Pluridisciplinaires d'Évaluation (EPE) que l'année précédente, notamment sur le champ de l'enfance, avec :

- . 60 EPE pour l'équipe enfance
- . 29 EPE pour l'insertion professionnelle
- . 37 EPE pour la PCH
- . 3 EPE pour les 16/25 ans.

SERVICE GESTION DES ALLOCATIONS

Le service gestion des allocations assure l'instruction, la notification et le paiement d'aides relatives au maintien à domicile ou à l'hébergement de personnes âgées ou personnes handicapées relevant des compétences du Département. En sus au titre de la MDPH, ce service instruit, propose à la CDAPH et notifie l'ensemble des droits et orientations des personnes handicapées quel que soit l'organisme financeur.

Les actions & faits marquants

- Élaboration d'un projet de modernisation des outils métier des SAAD incluant l'équipement d'outils de télégestion ainsi que l'automatisation des échanges avec le service et début de mise en œuvre.
- Amélioration continue du processus MDPH visant la labellisation du Système d'Information courant 2019, conformément au référentiel CNSA.
- Mise en place de l'outil de gestion des listes d'attente : Via Trajectoire.

Chiffres clés

- **16 022** personnes ont effectué une demande
- **9 029** bénéficiaires d'une aide financière
- **23 528** bénéficiaires d'une décision MDPH
- **28** agents mobilisés

Témoignage

Jean-Pierre OSTAPIW, Contrôleur APA/PCH

Une fois les plans d'aides évalués par l'Equipe Médico-Sociale, validés en commission et mis en œuvre, j'effectue des visites à domicile pour contrôler l'effectivité et la qualité de l'aide financée dans le cadre de l'APA et la PCH.

Ces contrôles qui pour la plupart sont inopinés peuvent être soit aléatoires, soit en réponse à des demandes provenant de mes collègues des Services Gestion des Allocations et Évaluation mais aussi à la demande des acteurs du maintien à domicile (SAAD, ICA, famille, bénéficiaires, etc.).

En cas de problème d'intervention ou financement (relationnel, paiement, préconisations non respectées, indus récurrents, etc.) un travail de médiation est nécessaire pour résoudre les conflits et contentieux.

Suite à ces contrôles je suis amené à :

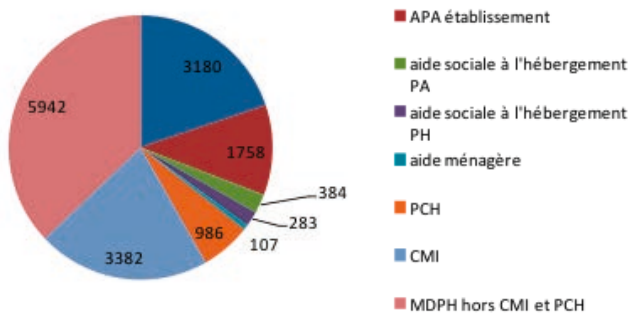
- déclencher des révisions si besoin pour réajustement ou modification
- faire un retour d'information à mes collègues GDA et EMS, aux partenaires ainsi qu'aux familles et aidants
- faire un suivi dans le temps pour m'assurer que les modifications effectuées sont bien appliquées.

Cette mission que je réalise seul principalement requiert toutefois un travail en équipe en amont (préparation) et aval (décision-suivi) des contrôles.

SERVICE GESTION DES ALLOCATIONS

Les finances & ressources humaines

Nombre de demandes traitées en 2019

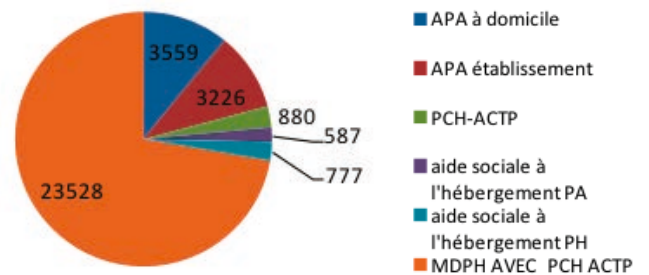
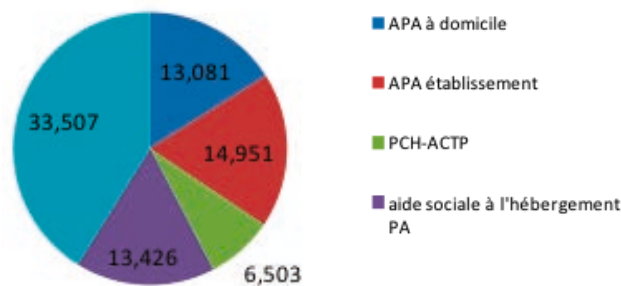


Nombre de bénéficiaires en 2019

Au total 16 022 bénéficiaires ont effectué une demande en 2019 : 10 310 à la MDPH et 5 712 au Département. Le nombre total de demandes est en augmentation, en particulier pour la MDPH où on observe une hausse +14% de demandes depuis 2017. Le nombre de 1^{ères} demandes a augmenté de +24% par rapport à 2018.

Le nombre de bénéficiaires est globalement en augmentation (+3,8%) pour la MDPH et en baisse pour le Département.

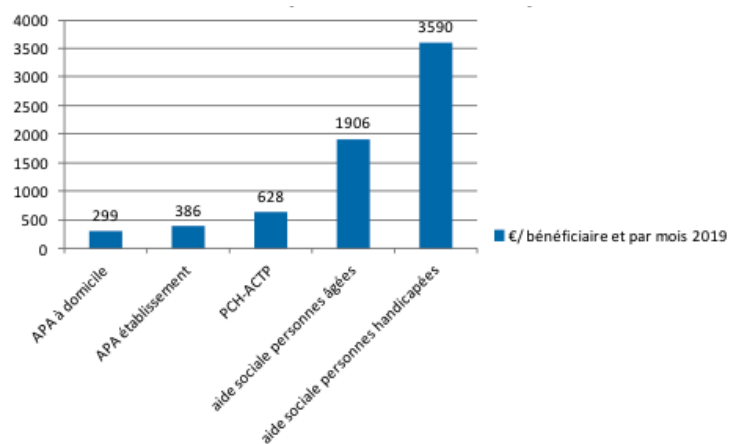
Budget 2019 en M€



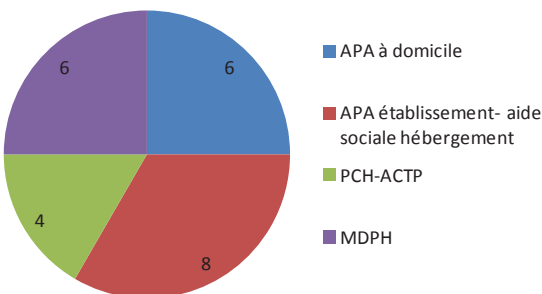
Le budget mobilisé par le service Gestion des Allocations pour servir les aides légales s'établit à plus de 81 M€, c'est le service qui consomme l'essentiel du budget consacré à cette direction.

Montants en € par bénéficiaires et par mois

Le plus gros poste de dépenses est affecté à l'aide sociale aux personnes handicapées, aide également la plus élevée en €/bénéficiaire.



Instructeurs



4 équipes distinctes répondent aux besoins des bénéficiaires par grand type d'aide.

En 2019, la polyvalence des agents a permis :

- de pallier l'absence du référent financier de la direction
- de pallier l'absence d'un instructeur MDPH sur 6 mois sans remplacement.

CELLULE COORDINATION DE L'OFFRE D'AUTONOMIE

Les actions & faits marquants

■ Participation à la mise en œuvre et au suivi du Schéma départemental de l'Autonomie

Réunions des groupes de travail pour la mise en œuvre et le suivi du SDA 2019-2023 : 6 réunions se sont tenues en 2019.

■ **Pilotage et suivi des ICA** dans le cadre de leurs missions renouvelées : Information-Orientation, Repérage des fragilités, Prévention et Coordination du parcours. Poursuite démarche de modernisation avec expérimentation puis déploiement d'une solution extranet Genesis pour intégration des cahiers de coordination au SI métier de la Direction Autonomie MDPH et gestion des alertes (intégration des CC au dossier usager genesis).

■ ICA services mandataires

Accompagnement juridique des ICA gérant un service mandataire via une convention FEPEM/CD dans un objectif de sécurisation de l'activité et de qualité de service.

Engagement d'une démarche de télétransmission ICA/CD via 3 ICA pilotes pour étude de faisabilité pour valider les process d'échanges de données dématérialisées à l'instar de la démarche engagée avec le secteur prestataire (SAAD).

■ Accueillants Familiaux : mise en œuvre des obligations du CD en termes de suivi et contrôle et de formation.

Chiffres clés

- **29 ICA** et **33 points info** :
 - + **de 4 700** suivis de parcours
 - + **de 7 900** visites à domicile (+ **35 000** contacts téléphoniques et + **de 8 000** personnes reçues)
 - + **de 3 000** personnes bénéficiaires d'une action de prévention
 - + **500** personnes bénéficiaires d'une action numérique -
 - près de **1 300** aidants repérés.
- **27** réseaux de bénévoles pour lutter contre l'isolement (124 bénévoles). Dans le cadre du service mandataire, elles interviennent auprès de **2 103** personnes (**1 287** aides à domicile).
- Aide aux Aidants :
 - 10** réseaux locaux – **150** partenaires mobilisés. Actions de sensibilisation, soutien et formation (plus de **1 500** aidants repérés et soutenus individuellement ou collectivement).
 - **49** Accueillants Familiaux agréés pour **102** places PA/PH
 - **16** services de portage de repas conventionnés avec le CD : **378 240** repas servis à **2 288** personnes.
 - **22** services prestataires d'aide à domicile corréziens autorisés par le CD. **1 385** personnes employées dont **1 278** aides à domicile
 - + **1 233 832 heures** d'intervention (55% pour des prestations financées par le Département)
 - **28** services mandataire (24 ICA faisant intervenir **1 400** aides à domicile et **4 SAAD**) services agréés pour près de **588 343** heures réalisées. (**83%** sont réalisées par les ICA).

SERVICE CELLULE COORDINATION DE L'OFFRE D'AUTONOMIE

Les actions & faits marquants

■ Elaboration d'un plan de recrutement et de valorisation des métiers de l'aide à domicile en faveur du secteur prestataire.

Réunions avec les SAAD pour définir les contours du plan Corrèzien : objectifs, leviers mobilisés.

■ Convention Section IV de la CNSA

Bilan d'exécution final de la convention 2017-2019 (programme de près de 2,2 millions d'euros avec un cofinancement CNSA de 1,1 million d'euros). Élaboration et négociation de la convention 2020-2022. Programme estimé à près de 2 millions €.

■ Habitat inclusif

3 comités de pilotage sur chaque territoire de la Corrèze (Haute, Basse et Moyenne Corrèze) pour soutenir l'approche domiciliaire en faveur des personnes handicapées et âgées. Expérimentation d'un dispositif Famille Gouvernante à TULLE avec mutualisation de PCH. Mise en œuvre de la feuille de route Territoire 100% inclusif, de la Loi ELAN qui introduit l'Habitat inclusif dans le CASF et installation de la Conférence des financeurs de l'Habitat Inclusif.

Les finances & ressources humaines

- Coordination - ICA + CLIC : **1 489 000 €**
- Subvention Action Sociale PA - PH : **13 400 €**
- Aide aux Aidants : **57 750 €** (section IV CNSA)
- Formation Accueil Familial : **9 000 €**
- Forfait Autonomie : **187 384 €**
- Portage de Repas : **227 194 €**
- Plan Modernisation de l'Aide à domicile :
 - **80 800 €** pour les SAAD
 - **45 800 €** pour les ICA
- Professionnalisation de l'Aide à domicile (pour les SAAD et les ICA) : **72 950 €**

Ressources humaines : **6 emplois à temps partiel**

SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

La politique de prévention et de protection de l'enfance vise à : apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leurs familles et aux jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans ; mener des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs ; organiser des actions collectives visant à prévenir la marginalisation ; faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles ; et pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.

Le Président du Conseil départemental est le chef de file de cette politique publique.

Les actions & faits marquants

Face au constat d'une hausse des besoins comme de l'évolution du contexte législatif qui demande aux départements de déployer de nouvelles modalités d'accompagnement des enfants confiés, la Collectivité a fait le choix volontariste de réorganiser le service de l'ASE afin de sécuriser les missions de prévention et de protection de l'enfance.

La mise en place de la nouvelle organisation du service, débutée en 2019 et devant aboutir en 2020, a pour principaux objectifs :

- Le recentrage de l'action du service sur le cœur de mission de la protection de l'Enfance
- La création d'un référentiel d'interventions commun aux équipes
- La réorganisation de l'accompagnement socio-éducatif
- Le déploiement de l'appel à projet MNA
- L'externalisation d'une partie des mesures à domicile.

Le Dispositif Placement Familial

Ce dispositif est en charge du recrutement, de la gestion statutaire, de la formation et de la professionnalisation des assistants familiaux.

Le placement de l'enfant en danger chez un assistant familial est une priorité pour le Conseil départemental car il constitue une vraie réponse aux situations complexes et variées.

Au 31/12/2019 : 178 Assistants Familiaux accueillent plus de 80% des enfants pris en charge par l'ASE, toutes mesures confondues (placement, AEMO 375-2 et AED 222-5).

La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (précédemment Cellule Plateforme Orientation Prévention)

En 2019, la Plateforme Orientation Cellule, redéfinie comme CRIP : Cellule de recueil des Informations

Chiffres clés

- **735** enfants confiés à l'ASE en 2019
- **80 %** des enfants en famille d'accueil
- **1 157** Informations Préoccupantes
- **151** signalements sur un volet pénal
- **32** OPP mises en œuvre pour 40 enfants

Préoccupantes, a poursuivi ses missions de recueil et de traitement des Informations Préoccupantes (IP) sur l'ensemble du territoire corrézien.

Centralisant ces IP, de toutes origines et de toutes natures (partenaires, Éducation Nationale, Parquet, 119, CH, professionnels, autres départements, particuliers), la CRIP a continué à apporter également son soutien et son expertise sur toutes ces situations les plus sensibles et complexes, qu'elles soient déjà suivies dans le cadre d'une mesure ou non :

SERVICE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Les actions & faits marquants

- 1 157 Informations Préoccupantes comptabilisées (+6,73%),
- 151 signalements sur un volet pénal,
- 32 Ordonnances Provisoires de Placement, concernant 40 enfants, mises en œuvre.

MNA : en 2019 poursuite de l'augmentation régulière du nombre de MNA accompagnés sur le territoire corrézien : au 31 décembre 2019, 123 jeunes MNA étaient confiés à l'ASE (soit +7,89%) et 104 jeunes migrants ont été mis à l'abri dans le cadre des démarches d'évaluation.

Adoption :

- 1 enfant confié dans le cadre de l'adoption nationale et 4 enfants en adoption internationale ;
- 2 enfants accueillis dès leur naissance dans le cadre de l'accouchement sous le secret ;
- 15 familles ont déposé une demande d'agrément en vue d'adoption - 12 accords donnés.

Mesures ad' hoc et tutelles aux biens : l'administrateur ad' hoc se charge de mettre en place la défense de mineurs victimes et la gestion des tutelles. En Corrèze : 39 mesures ad hoc en cours au 31/12/2019 pour 68 mineurs (soit une hausse de + 44% en un an).

Accueil parents/enfants : Un total de 42 familles (parents et enfants de moins de 3 ans, ou femmes enceintes) ont été accueillies sur les structures dédiées en 2019. LE CDEF de Tulle a réalisé 88% de ces accueils, soit 37 familles, dont 50 parents et 35 enfants sur le service de l'accueil famille.

Le Pôle Ressources et les cellules Projet pour l'Enfant :

Le Pôle Ressources assure le suivi et la gestion du dossier de l'enfant confié ou accompagné par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

En 2019, le dispositif d'accompagnement socio-éducatif a assuré, dans le cadre de mesures de placement ou d'accueil provisoire,

la prise en charge éducative et financière de 493 enfants (contre 431 en 2018), qui sont confiés soit par leurs parents dans un cadre administratif, soit dans un cadre judiciaire au Président du Conseil départemental.

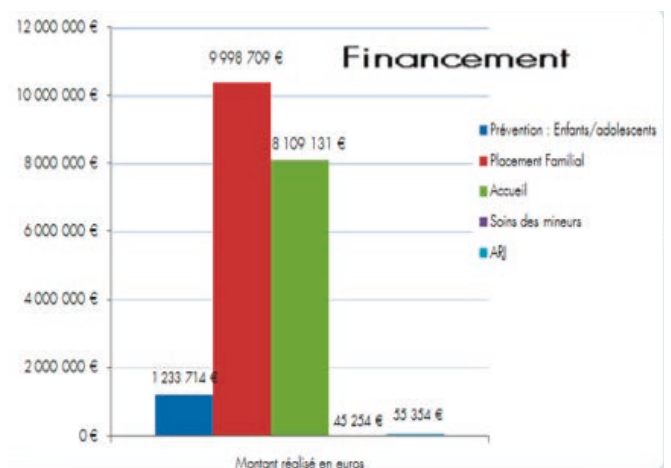
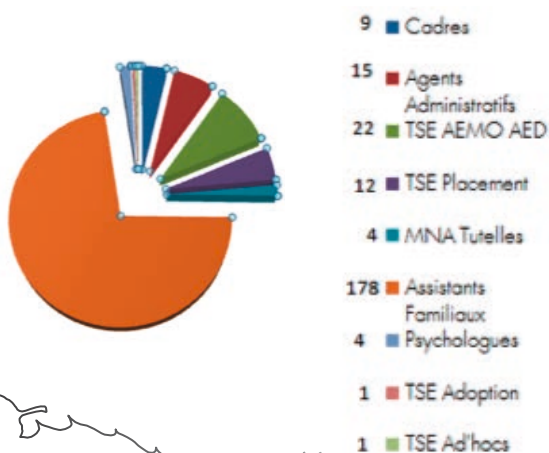
Dans le cadre des mesures éducatives à domicile, telles que l'AEMO sur décision judiciaire et/ou l'AED, sur décision administrative à la demande des parents: 768 mesures (soit +15%). Soit sur la totalité de l'année, 298 mesures d'AED et 470 mesures d'AEMO.

Au total, toutes les mesures avec hébergement confondues représentaient 735 enfants confiés à l'ASE durant l'année 2019.

A ce chiffre il convient d'ajouter 99 enfants en placement direct, financé par le service de l'ASE (13 % d'enfants placés directement par le juge à un tiers ou un établissement) dont :

- mineurs placés auprès d'un établissement : 64
- mineurs placés auprès d'un tiers digne de confiance : 35

Les finances & ressources humaines



SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE - SANTÉ

Par l'intermédiaire de son service de Protection Maternelle et Infantile, le Président du Conseil départemental a pour mission d'organiser :

- Des consultations prénatales et post natales et des actions de prévention médico-sociale à domicile en faveur des femmes enceintes ;
- La prévention et le dépistage des troubles physiques, psychologiques, sensoriels et de l'apprentissage en faveur des enfants de moins de 6 ans : ces missions sont réalisées au cours des consultations médicales, et de consultations et visites à domicile des puéricultrices, des dépistages en école maternelle auprès des enfants de 3 à 4 ans ;
- Des actions d'éducation et de planification familiale ;
- Le recueil et le traitement d'informations en épidémiologie et en santé publique (convention avec l'ORS) ;
- L'édition et la diffusion des supports d'information sanitaire ;
- L'agrément, le suivi et la formation des assistant(e)s maternel(le)s- l'agrément des assistants familiaux ;
- L'avis ou l'autorisation dans la création, l'extension ou la modification des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans ;
- La participation aux actions de prévention et de prise en charge des mineurs en danger ou en risque de l'être.

Chiffres clés

Activités Prénatales :

- **609** visites à domicile des femmes enceintes
- **55** Entretiens Prénataux (EPP).

Activité Postnatales :

- **3 456** enfants vus en consultations médicales
- **1 297** enfants vus en dépistage santé (3-4 ans)
- **364** consultations de puéricultrices
- **499** enfants vus en bilan d'orthopédie.

Agréments assistants maternels :

- **34** nouveaux agréments

Agréments assistants familiaux :

- **9** nouveaux agréments.

Les actions & faits marquants

- Augmentation du nombre d'ateliers "Bien Être" et de leur fréquentation
- Poursuite des actions de prévention collectives :
 - Participation à la semaine européenne de la vaccination
 - Participation à l'action "Moi(s) sans tabac"
- Formation de l'ensemble des travailleurs médico-sociaux PMI à la méthode CREA I d'évaluation en protection de l'enfance : harmonisation des pratiques, référentiel commun
- Formation de l'ensemble des puéricultrices sur l'évaluation des agréments des assistants familiaux
- Formation de l'ensemble des puéricultrices sur le thème du dépistage des troubles du langage.

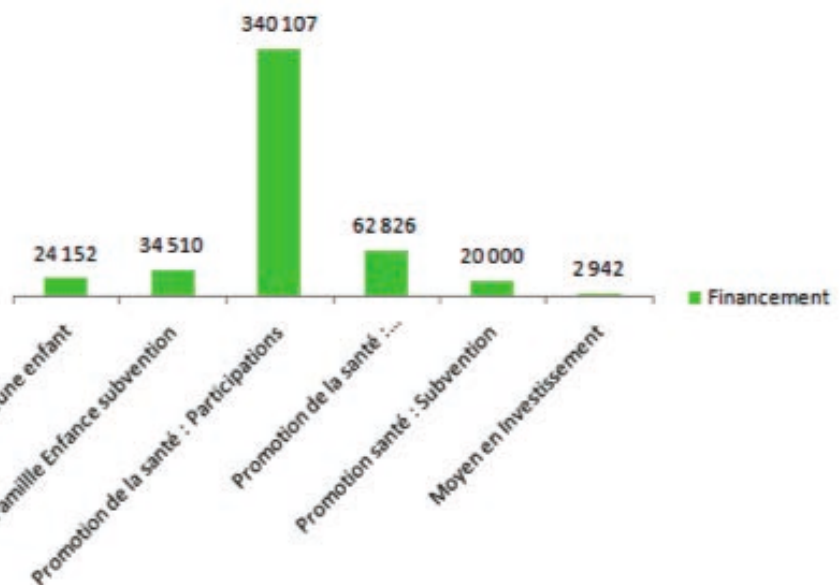
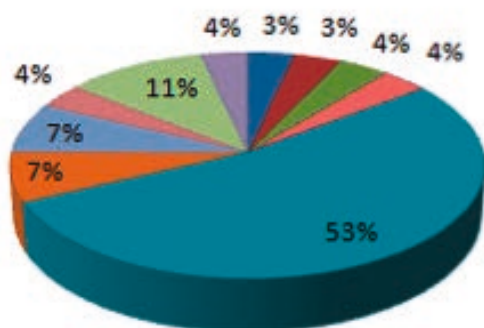
SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE - SANTÉ

Témoignages

Béatrice BOUILLAC-COULOUMET, Elodie CHAUMEIL et Séverine FOUGEANET,
Gestionnaires de dossiers PMI-Santé

Issues de milieux professionnels différents, nous avons trouvé une voie commune dans un domaine d'activité : la gestion de dossiers divers au sein de la PMI, et plus particulièrement ceux des assistants maternels et familiaux. Ce métier consiste à instruire des dossiers de demande d'agrément de personnes amenées à accompagner de jeunes enfants quelques temps sur leurs parcours de vie. Ces dossiers sont menés en collaboration avec les puéricultrices qui enquêtent préalablement. L'aboutissement de ces missions : confier un ou des enfants à une famille (journée), à temps partiel ou à temps complet. Est-il utile de préciser toute la conscience et la rigueur nécessaires à l'accomplissement de ces tâches aussi variées que passionnantes, s'agissant de la gestion de l'humain.

Les finances & ressources humaines



COHÉSION SOCIALE

DIRECTION ACTION SOCIALE, FAMILLES, INSERTION

SERVICE INSERTION

Le service Insertion a la charge de la bonne mise en œuvre de la politique départementale d'insertion et de la gestion de l'allocation rSa. En charge de la déclinaison de la politique départementale d'insertion, il élabore deux programmes fondateurs : le Programme Départemental d'Insertion (PDI) et le Pacte Territorial d'Insertion (PTI).

Le PDI définit la politique départementale d'accompagnement des publics, recense les besoins et l'offre locale d'insertion et planifie les actions correspondantes. Le PTI définit et harmonise les modalités de coordination des actions entreprises avec les partenaires pour favoriser l'insertion des bénéficiaires du rSa.

Le service Insertion assure la gestion administrative et technique des dossiers, organise l'information et la contractualisation systématique de toutes les personnes ouvrant un droit rSa, évalue chaque Contrat d'Engagements Réciproques et propose un accompagnement individualisé et adapté à chaque personne relevant du dispositif. Il a également la responsabilité du contrôle du droit, des réductions et suspensions, du contentieux, des recours ainsi que du volet fraudes et dette.

Les actions & faits marquants

- Le lancement de l'Avenant au PTI 2019/2021.
- La signature de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté.
- Les 2 Forums BOOST EMPLOI de Lubersac et Argentat.
- Les 3 Clés de l'Emploi.
- Le taux de contractualisation de l'équipe dédiée Insertion.
- La baisse confirmée en 2019 du nombre de foyers pondérée par une hausse dans le même temps du nombre de bénéficiaires.

Chiffres clés

- **3 148** foyers rSa soit une baisse confirmée sur 2019 de 1,22%
- **6 408** brSa soit une hausse de 0,53% sur 2019
- **8 068** CER (+7,7 % sur un an)
- **1 114** brSa suivis par l'équipe dédiée Insertion
- **41 %** de sorties emploi ou formation
- Un taux de contractualisation de **98 %**



SERVICE INSERTION

Témoignage

Sylvie LEYRIS, Animatrice Numérique Itinérante

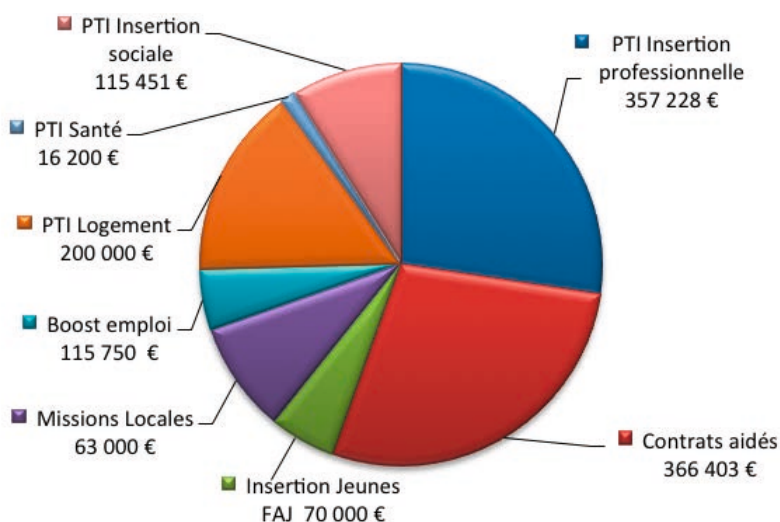
L'utilisation de l'outil numérique reste pour certains publics un obstacle et pourtant, aujourd'hui, cette utilisation fait partie du quotidien de chacun. Pour faciliter cette appropriation et favoriser l'inclusion numérique pour tous, un poste d'animateur numérique itinérant a été créé.

Ma mission, au sein du service Insertion, est de proposer chaque mois des permanences et ateliers numériques dans les lieux d'accueil des publics de notre Collectivité.

Mon travail consiste à expliquer, accompagner les personnes dans l'utilisation de l'ordinateur, du smartphone, ou de la tablette et ainsi participer à ce que chacun et chacune puisse devenir autonome pour tout ce qui concerne les démarches dématérialisées.

Ce sont des acquisitions simples mais essentielles et qui peuvent permettre de lever certains freins à l'insertion socioprofessionnelle.

Les finances & ressources humaines



Un service composé de **35 agents** avec :

- 1 chef de service
- 1 responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement
- 1 équipe administrative de 15 agents
- 1 équipe d'accompagnement des publics de 18 professionnels médico-sociaux.

COHÉSION SOCIALE

DIRECTION ACTION SOCIALE, FAMILLES, INSERTION

MAISONS DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALES

Réparties sur l'ensemble du territoire corrézien, 12 Maisons de la Solidarité Départementales regroupent des Chefs de Service, des encadrants de proximité, des travailleurs sociaux (polyvalents de secteur, chargés du budget), des travailleurs sociaux et des psychologues ASE, des référents professionnels Insertion, des médecins et puéricultrices PMI, des agents chargés d'accueil pour offrir un service médico-socio-éducatif de proximité et remplir les missions d'accès aux droits, de lutte contre les exclusions, de prévention et de protection des enfants et des adultes vulnérables.

Les actions & faits marquants

■ CREAI

L'ensemble des travailleurs sociaux de l'Action Sociale Territorialisée a bénéficié d'une formation à la méthodologie développée par le CREAI.

L'objectif est d'optimiser la qualité et la pratique d'évaluation et de rédaction des écrits en protection de l'Enfance.

■ Mise en œuvre du rééquilibrage des secteurs d'intervention des travailleurs sociaux de polyvalence

- Consolider une offre de service de proximité
- Améliorer la qualité du service au public.

■ Élaboration d'un livret d'accueil pour les stagiaires.

Chiffres clés

- **58 604** personnes reçues en MSD
- **189 971** appels téléphoniques reçus
- **14,3%** des foyers corréziens accueillis ou accompagnés par les travailleurs sociaux
- Taux de contractualisation de **87,3%** pour les bénéficiaires du rSa.



MAISONS DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Témoignage

Christèle RIBES, Travailleur social de polyvalence. Pilote du groupe de travail

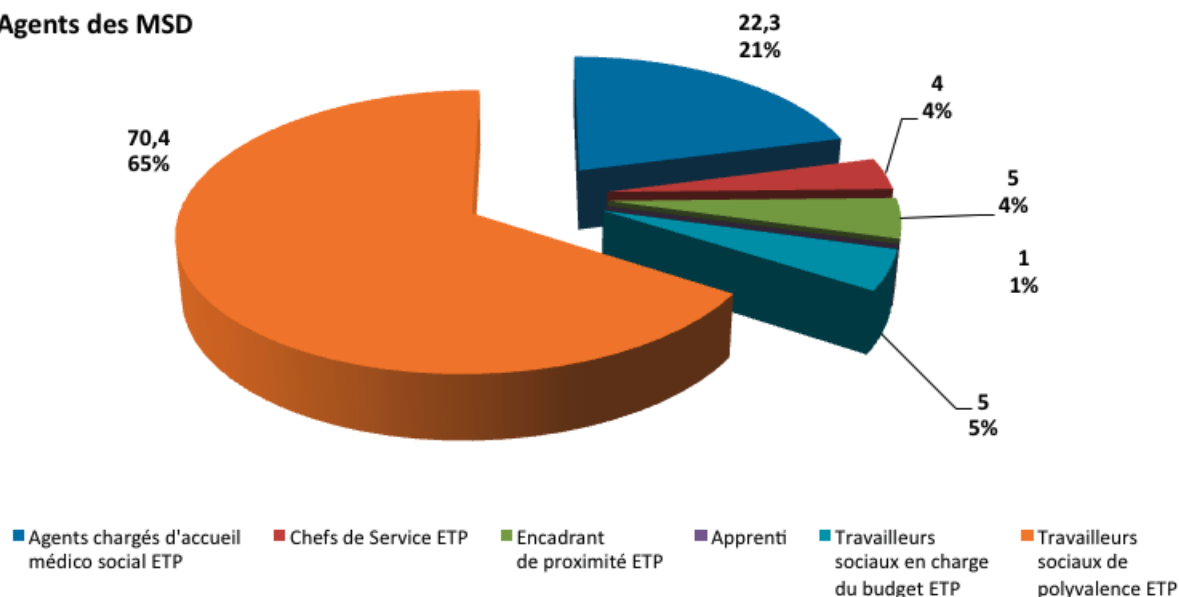
Convaincus que le temps de stage est un temps de formation et de découverte des métiers au service de la personne et prenant en compte qu'une des missions est d'assurer l'encadrement des stagiaires, un groupe de travailleurs sociaux de la DASFI a souhaité créer "Le Livret d'accueil de stagiaire" afin :

- de mieux aborder le stage
- d'organiser celui-ci pour en optimiser son déroulement
- de favoriser des questionnements propres du métier.

Il est de plus, une véritable boîte à outils pratique où le stagiaire trouvera tous les liens utiles au gré de ses interrogations permettant ainsi au formateur de terrain de les approfondir et de les mettre en lien à la Pratique Professionnelle enseignée au quotidien à son stagiaire.

Les finances & ressources humaines

Agents des MSD



MISSION EUROPE FSE

La "Mission Europe FSE", rattachée à la Direction de l'Action Sociale, des Familles et de l'Insertion (DASFI), constitue au sein des services du Département l'organisme intermédiaire de gestion de fonds européens. Depuis 2018 elle assure par délégation des services de l'État, la gestion et le pilotage articulé des deux conventions de subvention globale FSE, l'une couvrant la période 2015-2017, la seconde en cours de réalisation pour la période 2017-2020.

Le FSE intervient en complément d'autres financements, pour développer des actions d'insertion socio-professionnelle destinées à des personnes très éloignées d'une situation d'emploi, en risque de situation de pauvreté. Il contribue ainsi au déploiement des actions des principaux programmes d'insertion du territoire corrézien : le Pacte territorial d'insertion (PTI) piloté par le Département, les PLIE (plan local d'insertion et d'emploi) et Contrat de Ville adoptés par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Les actions & faits marquants

■ La signature de la convention de subvention globale 2017-2020

La reprise du processus de programmation

- 28 mars 2019 : Signature de la convention de subvention globale 2017-2020, négociée par le Département avec l'Autorité de gestion, DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine.
- L'enjeu principal pour la mission Europe FSE a consisté à réaliser une programmation très soutenue sur l'année 2019, afin de rattraper la faiblesse 2018 liée à la transition de gestion entre 2 organismes intermédiaires et atteindre les objectifs de programmation FSE conventionnés.

■ Une mobilisation active du FSE, conforme aux enjeux et aux objectifs de la convention de subvention globale

- Montant FSE programmé : 2 837 640 €
- 18 opérations FSE programmées au titre de la subvention globale 2017-2020
- 2 025 personnes participantes inscrites au 31/12/2019 aux différentes actions cofinancées par le FSE :
 - > dont 1 243 participants chômeurs, représentant 96 % des objectifs ciblés à fin 2020,
 - > et 782 participants inactifs, soit 75 % des objectifs.

■ L'abondement de la subvention globale 2017-2020 : + 922 139 €

Sur la base des prévisions et besoins de programmation jusqu'à fin 2020,

le montant de la subvention globale FSE 2017-2020 a été augmenté de 922 139 €, passant précisément de 2 558 878 € à 3 451 017 €.

Chiffres clés

- **6,2 M€** : enveloppe FSE fléchée pour le territoire corrézien pour 7 années (2014-2020)
- **3,4 M€** : l'enveloppe de subvention globale FSE mobilisable sur la période en cours 2018-2020
- **2,8 M€** : FSE programmé au 31/12/2019 (82.2 % de la maquette de subvention globale 2018-2020)
- **600 K€** : FSE restant à programmer en 2020 l'objectif de mobilisation entière de la subvention globale est atteignable
- **2 025** participants inscrits aux actions d'insertion cofinancées FSE.

MISSION EUROPE FSE

Témoignages

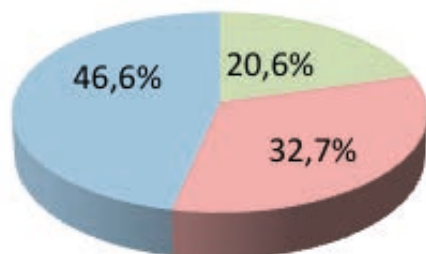
L'équipe de gestion de la Mission Europe FSE

Les priorités pour l'équipe de la mission Europe FSE (3ETP) sont liées aux enjeux et aux objectifs inscrits dans la convention FSE ; il s'agit de mobiliser efficacement et entièrement l'enveloppe FSE au profit du territoire corrézien avant fin 2020.

Trop connu sous l'angle de sa complexité, il s'agit pour nous de démontrer avec pédagogie et diplomatie que le FSE constitue un outil financier et stratégique, potentiellement accessible à tout porteur de projet corrézien qui souhaite développer des actions d'insertion.

Les apports du FSE sur le territoire entre 2018 et 2019 : 2,8 M€

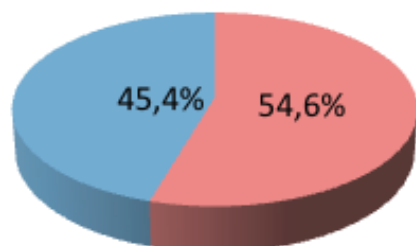
Répartition par type de porteur



FSE programmé au
31/12/2019
2 837 640 €

- Porteurs externes (Asso...)
585 088 €
- CABB + CCAS Brive
929 169 €
- CD19
1 323 382 €

Répartition par territoire



- Territoire CD19 (hors CABB)
1 549 286 €
- Territoire CABB
1 288 354 €

COHÉSION SOCIALE

DIRECTION ACTION SOCIALE, FAMILLES, INSERTION

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

Pour répondre aux difficultés d'accès aux soins de proximité en médecine générale et après une campagne de recrutement, le Département a créé Corrèze Santé, un Centre départemental de Santé avec 4 médecins généralistes.

L'activité du Centre de Santé est principalement de premier recours, limitée dans un 1er temps à la pratique de la médecine générale. Il s'agit d'un modèle de centre spécifique et innovant au regard de son caractère multi-sites et du lien étroit avec l'exercice des compétences départementales.

Deux centres de santé sont d'ores et déjà opérationnels : Egletons et Neuvic.



Les actions & faits marquants

- Le projet PLAN AMBITION SANTE a été lancé par la Collectivité en 2018
- Contrats signés avec l'ARS et la CPAM Corrèze pour des aides à l'installation et à l'accueil de médecins
- Recrutement de 3 médecins et 4 administratifs
- Ouverture de CORREZE SANTE le 2 Septembre 2019 pour le personnel, le 9 Septembre au public à EGLETONS le 30 Septembre à NEUVIC
- Inauguration du site d'Egletons le 25 Septembre 2019
- Arrivée d'un médecin, responsable du Centre
- Inauguration du site de NEUVIC le 12 décembre 2019

Arrivée d'un nouveau Directeur DASFI et du Centre Départemental de Santé.

Chiffres clés

Ouverture au public le 9 septembre 2019 et sur 4 mois :

- 825 consultations
- 28 visites à domicile
- 80 demandes de médecins référents.



CENTRE DÉPARTEMENTAL DE LA SANTÉ

Témoignage

Amandine BOIZARD et Karine FRAYSSE, secrétaires médicales

Secrétaires médicales au sein du Centre Départemental de Santé, nous sommes les premières interlocutrices des patients, que ce soit au téléphone ou physiquement sur le site principal d'Égletons. Ce Secrétariat est le lien primordial au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée à ce jour d'un médecin coordinateur, quatre médecins généralistes, un responsable administratif et financier.

Nos tâches sont aussi enrichissantes que variées puisqu'il nous revient d'analyser et de juger de l'urgence de la situation médicale afin de planifier les différents rendez-vous sur les sites d'Égletons et Neuvic. Nous vérifions systématiquement les informations administratives dans le cadre de l'identitovigilance (système de surveillance et de gestion des risques et erreurs liés à l'identification des patients).

Nous devons maîtriser nomenclature et codages des actes médicaux pour une juste facturation des consultations en fonction des situations diverses des patients. Un logiciel "métier", CHORUS, permet une gestion globale de l'activité du Centre de Santé.

Outre les dossiers médicaux, nous procédons aux encaissements, nous échangeons avec les organismes de santé mais nous gérons également le courrier, certains aspects administratifs.

Grande discrétion, respect des données médicales et secret professionnel s'imposent et, bien entendu, tout ceci dans un bon esprit d'équipe.

Les finances & ressources humaines

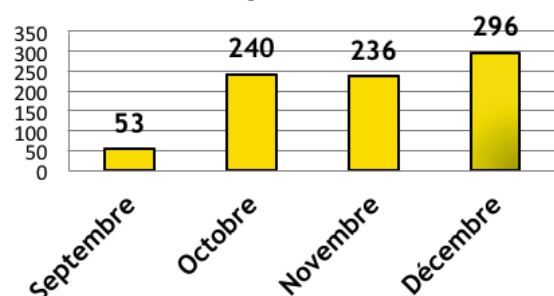
L'effectif du Centre Départemental de Santé est de **9 personnes**.

En ETP 2,25 médecins et
4,25 administratifs.

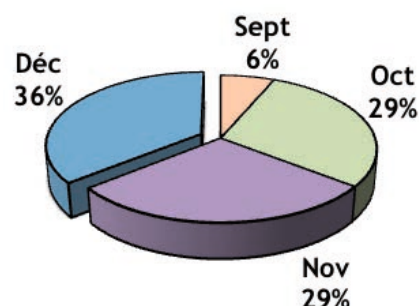
Le budget réalisé sur 4 mois s'élève à :

- 213 370 € en dépenses
- 213 850 € en recettes

Nombre de patients accueillis de septembre à décembre 2019 sur Égletons et Neuvic



% de patients accueillis sur l'ensemble du Centre, le dernier trimestre 2019



SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE

Notre collectivité est en charge de 25 collèges publics et de 5 collèges privés fréquentés par plus de 10 000 collégiens. Au quotidien, le Conseil départemental met à disposition des collèges publics plus de 240 agents en charge de l'accueil, l'entretien, la restauration et l'hébergement.

La jeunesse est au cœur des priorités de la mandature. Aussi, le Département mène des actions concrètes adaptées aux jeunes et à leurs besoins en termes d'éducation, d'orientation ou encore d'épanouissement personnel.

Alors que les transports interurbains et scolaires sont désormais une compétence régionale, le transport qui relève du champ du handicap est resté dans le giron départemental. Le Conseil départemental reste soucieux d'apporter une réponse adaptée aux besoins de chaque élève, étudiant présentant un handicap pour favoriser leur inclusion scolaire et des adhérents du service Handimobile afin de développer leur autonomie et leur ouverture vers l'extérieur.

Les actions & faits marquants

■ Opération "Corrèze 2019" dans les 22 restaurants scolaires

Cette action a eu pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance par le partage d'un patrimoine gastronomique en mobilisant les équipes de cuisine dans la préparation d'un plat corrézien, sur la base de produits locaux, proposé aux collégiens tous les 19 de chaque mois.

■ Actualisation du Guide des agents départementaux des collèges

Réalisé en 2017 dans une dynamique de concertation, ce guide de fonctionnement, à destination des agents techniques dans les collèges, a pour vocation de fournir à tous les acteurs un support contenant les règles communes applicables. L'application de ce guide est évaluée chaque année.

■ Développement du Guide des Opérateurs

Dans les 22 unités de restauration des collèges publics, les chefs de cuisine sont responsables des Plans de Maîtrise Sanitaire et de leur application, ce qui concerne environ 1,6 million de repas préparés, servis ou exportés.

Le Département, en collaboration avec le laboratoire QUALYSE, a réalisé ce guide, véritable référentiel des bonnes pratiques d'hygiène en termes de sécurité alimentaire et de sécurité au travail qui a pour but de diffuser des procédures exhaustives et homogènes.

■ Actualisation du Schéma départemental des collèges

Le dernier arrêté de sectorisation datait de 2011.

Chiffres clés

Rentrée 2019-2020 :

- **10 420** collégiens
- Collèges publics : dotation principale de fonctionnement de **2 352 318 €** et **292 708 €** de dotations complémentaires
- Collèges privés : dotation principale de fonctionnement de **829 986 €**
- Bourses pour classes de découverte : **186** enfants - **8 953 €**
- Aide à l'internat : **299** bénéficiaires - **75 345 €**
- Aide à la restauration scolaire : **2 184** bénéficiaires - **286 666 €**
- Bourses enseignement supérieur : **453** étudiants - **123 066 €**
- Prime d'apprentissage : **31** apprentis - **6 689 €**
- Convention ODCV : **328 000 €**
- Convention École/Entreprise : **12 000 €**
- Prise en charge du transport des élèves handicapés : **1 775 334 €**
- Dispositif Handimobile : **808 829 €**

SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE

Les actions & faits marquants

Soucieux de l'aménagement de nos territoires ruraux, le Département a rattaché chaque commune corrézienne à un collège corrézien et a procédé à des actualisations et régularisations d'ordre administratif.

■ **Renouvellement de l'accord-cadre relatif à la gestion de la centrale de réservation et service de transport à l'attention des Personnes à Mobilité Réduite**

Dénommé "Handimobile", ce dispositif offre aux personnes

à mobilité réduite la possibilité de bénéficier de transports à la demande leur permettant ainsi une certaine autonomie dans leur vie quotidienne, et l'accès aux services et activités du territoire corrézien. Ce service compte 1 589 adhérents et assure le transport d'environ 11 682 personnes par an.

Témoignage

Vincent GUILLAUMIE, Chargé de gestion des Etablissements Publics Local d'Enseignement (EPL)

Au sein du service Éducation Jeunesse depuis maintenant 5 ans, j'ai vu mes missions évoluer progressivement. Cela m'a permis de développer de nouvelles connaissances et compétences.

J'assure des missions variées. Je suis notamment en charge du calcul et de la gestion des dotations des collèges publics et privés. Je contrôle les actes budgétaires des collèges publics grâce à l'application rectorale DEMACT. Je prépare et je participe aux dialogues de gestion au sein des EPL.

Par ailleurs, j'assure le positionnement quotidien et la gestion administrative des 7 agents itinérants. Ces personnels interviennent à la demande et selon les besoins, sur l'ensemble du département, pour pallier les absences des agents départementaux des collèges.

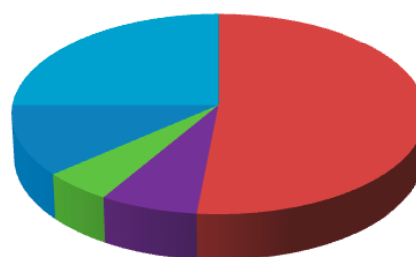
J'ai également travaillé à l'élaboration du guide des agents des collèges, puis à son évaluation.

Enfin, je suis en charge du suivi des différentes enveloppes budgétaires du service et je réalise divers paiements (dotations et subventions aux collèges, autres actions en faveur de la jeunesse).

La diversité des missions consiste également en la rencontre et aux échanges avec les principaux, les gestionnaires et les agents des collèges.

Les finances & ressources humaines

Le service Éducation Jeunesse est composé de 10 agents basés sur le site de Marbot, de 245 agents départementaux des collèges dont 7 agents itinérants (4 cuisiniers et 3 au service général) dont la mission est d'assurer des remplacements dans les collèges ayant des absences imprévues d'agents.



- Action en faveur des collèges
3 659 160,46 €
52%
- Action en faveur des familles et de l'éducation
500 720,77 €
7%
- Action en faveur de la jeunesse
355 632,99 €
5%
- Handimobile
808 829,71 €
11%
- Scolaires handicapés
1 775 334,09 €
25%

SERVICE CULTURE PATRIMOINE

Permettre à chaque Corrèzien d'accéder à une offre culturelle variée, de qualité et de proximité sont les enjeux qui ont guidé l'activité du service Culture et Patrimoine en 2019.

Les actions & faits marquants

■ Animations culturelles estivales à Sédières

- Soirée 100% Corrèze gratuite

Thème gaulois - 3 000 personnes

- . Une ambiance familiale et détendue propice à la découverte des groupes corréziens (Samaka et les Humeurs Cérébrales) et du carnyx, fleuron du patrimoine archéologique local ;
- . 200 enfants ont participé aux animations proposées ;
- . Une restauration locale de qualité, des parkings et navettes en bus gratuits appréciés par le public.

- Spectacles jeune public

- 5 spectacles - 950 personnes
- Une programmation variée basée sur la découverte et l'échange
 - Une découverte d'ici et d'ailleurs : 2/3 d'artistes corréziens et 1/3 d'artistes hors département

- Apéros concerts gratuits

- 5 spectacles - 1 750 personnes, Le cocktail du lundi : une programmation éclectique et une ambiance détendue dans un cadre idyllique

- Concerts des partenaires

- 782 personnes, Festival de la Vézère ...

- Exposition L'Art au château

- 6 111 entrées, 5 artistes et artisans d'art corréziens.

■ Musée départemental de la Résistance Henri Queuille

Exposition du 10 mai au 30 novembre 2019 - 2 300 visiteurs

À l'approche du cinquantenaire de la disparition d'Henri Queuille (1884-1970) en juin 2020, le Département de la Corrèze a souhaité lui rendre hommage à travers une rétrospective inédite, sur deux années.

En 2019, l'exposition "Henri Queuille, un visionnaire au service de son territoire" a permis de faire découvrir au public l'homme, ses réseaux et ses engagements locaux.

■ Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques 2018-2021

2019 : Année de structuration et d'expérimentation

L'année 2019 a été consacrée à la poursuite et au renforcement des 1^{ères} actions du Schéma. Les conventionnements avec les conservatoires et écoles de musiques incluant une contractualisation sur 3 ans ont démontré leur simplicité et leur efficacité.

Chiffres clés

- Montant total des aides : **1 520 800 €**
- **5** territoires de projets pour la Culture
- **413** dossiers de demandes de subventions instruits
- **13** conventions de partenariat d'un montant supérieur à **23 000 €** signées pour un montant total de **786 149 €**
- Schéma Départemental des Enseignements Artistiques :
 - Aides : **403 950 €** (11 structures)
 - Ateliers : **315** élèves
- **1 970** enfants ont participé aux ateliers d'éducation artistique
- **1 038** élèves ont bénéficié du dispositif des échanges internationaux
- 25 ans du jumelage : 21 juin 2019
- **20 000** visiteurs au Domaine de Sédières dont **6 111** pour l'exposition
- **2 300** visiteurs au Musée Départemental de la Résistance Henri Queuille

SERVICE CULTURE PATRIMOINE

Les actions & faits marquants

- Ateliers et spectacles avec diffusion via les outils numériques

Action autour de l'accordéon avec les 3 écoles-centres

Partage artistique avec la compagnie Koubi

■ Subventions aux associations : maintien et lisibilité

Le Département a maintenu en 2019, ses aides aux associations

culturelles et a poursuivi son effort pour donner aux associations une lisibilité sur les aides départementales afin de sécuriser et faciliter la mise en place de leurs projets.

■ Patrimoine : Conservation, restauration et valorisation

Le Département a renforcé l'expertise scientifique et technique apportée aux collectivités territoriales souhaitant engager

des opérations de conservation, de restauration, de sécurisation et de valorisation de leur patrimoine comme, par exemple, la restauration complète du retable de l'église de Branceilles ou la valorisation du mobilier de la chapelle de Treignac.

Témoignage

Francine BERTRAND, gestionnaire administrative/assistante de gestion comptable

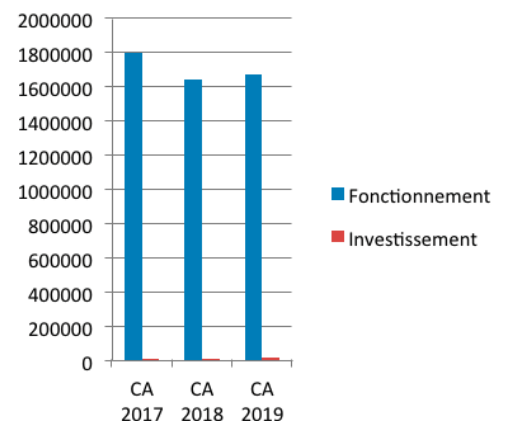
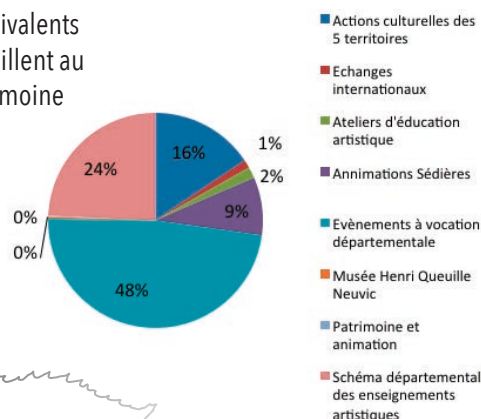
J'ai pour missions la gestion des subventions aux associations culturelles ainsi qu'aux collèges et comités de jumelage pour des accueils ou des déplacements en Europe, dans le cadre des aides au développement des échanges internationaux. A ce titre, le Conseil départemental reçoit régulièrement la délégation du Bezirk de Moyenne-Franconie, ce qui demande une parfaite organisation pour les accueillir, en concertation avec le Cabinet du Président.

Ainsi, en juin 2019, à l'occasion du 25ème anniversaire de l'accord de jumelage, Monsieur Armin KRODER, nouveau Président du Bezirk, accompagné d'une délégation d'élus, a été reçu par le Président Pascal COSTE, à l'Hôtel du Département.

Les Maires des communes jumelées et les Présidents des Comités de Jumelage corréziens ont été conviés à une rencontre avec la délégation allemande ainsi qu'à une projection sur l'historique des jumelages. Un pommier a également été planté pour symboliser le 25ème anniversaire. Un gâteau Limousin/Moyenne-Franconie, le "Frank'Lim" a été créé en l'honneur de cette célébration et des visites guidées ont été organisées sur le territoire du Midi-Corrézien, afin de faire découvrir aux invités la richesse de notre patrimoine. Ces moments d'échanges et de partage avec les allemands sont pour moi des temps forts, à la fois enrichissants, tant au niveau culturel qu'au niveau humain, et émouvants de part les liens qui unissent la Corrèze et la Moyenne-Franconie.

Les finances & ressources humaines

6 agents, soit 5,8 Équivalents temps plein (ETP) travaillent au Service Culture et Patrimoine



CELLULE SPORTS

En 2019, la cellule des sports a poursuivi ses actions de soutien en faveur du Mouvement sportif corrézien et la démarche engagée avec Corrèze Tourisme pour faire de notre Département "la" destination sports nature par excellence.

Les actions & faits marquants

■ « Foulées Gourmandes de Sédières »

120 coureurs, 300 marcheurs, 130 vététistes et 300 enfants accompagnés de leurs parents ont participé à cette manifestation sportive, familiale et gastronomique organisée dans les jardins du château de Sédières. Cette journée fut support à la 1^{ère} Journée Olympique, qui doit devenir un rendez-vous récurrent tous les 23 juin.

■ Balades en Corrèze

Elles ont de nouveau rassemblé un grand nombre de personnes sur des parcours inédits de 7 à 10 km. Les 19 Balades en Corrèze permettent de découvrir les communes de notre beau territoire et d'apprécier, en fin de parcours, un repas convivial.

■ Corrèze Destination Trails

Poursuite de cette action de marketing territorial.

Le stand de la Corrèze s'est notamment installé lors de 3 salons : "Les Templiers", à Millau (120 exposants - 45 000 visiteurs), "le Marathon de La Rochelle" (60 exposants - 15 000 visiteurs) et "La SaintéLyon", à la Halle Tony Garnier de Lyon (120 exposants - 30 000 visiteurs).

■ Label "Terre de Jeux 2024" :

2019 marque l'entrée de notre Département au sein d'un dispositif mis en place par le Comité d'Organisation de "Paris 2024". Le label "Terre de Jeux 2024" permet, non seulement, de mettre en avant notre soutien en direction du Mouvement sportif, mais aussi de fédérer de nouvelles initiatives afin de "mettre plus de sport dans la vie des Corrégiens".

Dans le cadre de la préparation aux Jeux, le Département apporte son soutien technique aux structures corréziennes candidates au label "Centre de préparation aux Jeux".

■ Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnée

En 2019, il y a eu 107 km inscrit au PDIPR dans les secteurs suivants : Communauté de communes Midi Corrégien, l'Agglo de Brive, Communauté de communes d'Uzerche et Haute Corrèze Communauté Pays d'Ussel pour un total de 9 circuits.

A ce jour, le PDIPR comporte 258 circuits de petite randonnée, soit 2 737 km de circuits balisés et entretenus, offerts aux randonneurs.

Chiffres clés

- **312** clubs amateurs aidés pour un total de **604 398 €**
- **18** sections sportives implantées au sein de **15** collèges corréziens soutenues à hauteur de **22 084 €**
- **55** sportifs de haut niveau (37 pratiquant une discipline individuelle et 18 un sport collectif) accompagnés pour un total de **32 600 €**
- **6** Stations Sports Nature soutenues dans le cadre de leur fonctionnement à hauteur de **74 510 €**
- Partenariat avec **48** organisateurs d'évènements sportifs pour un total de **89 700 €**
- **38** prises en charge de séjours organisés à l'Espace 1000 Sources pour un montant de **146 419 €**.

CELLULE SPORTS

Les actions & faits marquants

■ Développement du Vélo :

- Label national "Vélo et Fromages" : au mois de mars 2019, l'Assemblée des Départements de France (ADF) en partenariat avec le Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière, Tourisme et Territoire et Vélo et Territoire a souhaité développer un nouveau concept d'itinéraires cyclables autour du patrimoine fromager.

Déjà engagé dans une politique de valorisation du département par le vélo le Conseil Départemental a saisi cette opportunité.

En complément des actions menées par Corrèze Tourisme, l'ADF et ses partenaires portent des actions promotionnelles à l'échelle nationale dans le cadre du Salon de l'Agriculture, lors du Tour de France et sur des réseaux sociaux dédiés.

- **"Véloroute V87"** : au début de l'année 2019, les départements concernés par la véloroute V87 (Allier, Creuse, Corrèze, Lot, Tarn-et-Garonne) se sont mobilisés pour que la V87 conserve son statut d'itinéraire d'intérêt national dans le cadre de la révision du Schéma

national des véloroutes/voies vertes.

En octobre 2019, les départements et les régions concernés se sont réunis en Corrèze afin d'étudier les stratégies dans la filière, les aménagements réalisés et les logiques de promotion. A l'issue de cette rencontre deux axes principaux ont été proposés aux élus :

- création d'un comité d'itinéraires,
- financement d'une étude de positionnement marketing.

Témoignage

Bastien DUPOUY, Assistant de direction au sein de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

Arrivé au sein de la Direction Jeunesse, Sports, Culture au mois d'avril 2019 en tant qu'assistant de direction, j'ai pu découvrir au quotidien toutes les facettes de ce métier. La diversité des services et de leurs compétences m'ont permis de développer de nouvelles connaissances. J'ai appris à jongler entre les multiples dossiers, les agendas et les différentes demandes. Il faut être non seulement très bien organisé, mais aussi doté d'un excellent relationnel.

Par ailleurs, dans le cadre de mes missions, je suis l'interlocuteur pour les demandes de logement au sein de la résidence Corrèze qui se trouve dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. Le Conseil départemental de la Corrèze dispose de 85 chambres destinées aux jeunes Corrèziens âgés de 18 à 26 ans. Cette structure leur permet de bénéficier d'un accueil provisoire (jusqu'à 12 mois) et financièrement accessible, notamment pour suivre des études, accéder à des stages, des formations, ou tout simplement rechercher un emploi. Dans la pratique, je m'occupe de la gestion quotidienne des demandes de logement ainsi que des sollicitations des résidents actuels.

Aussi, travailler au sein de la Direction Jeunesse, Sport et Culture me permet de participer à différents projets, notamment réorganiser les Foulées gourmandes le 20 septembre 2020, contribuer à la réussite du Tour de France à Sarran. La possibilité de participer à l'organisation de ces événements permet de travailler avec différents partenaires/services et d'apporter un soutien aux équipes parce que, être assistant de direction, c'est aussi aider ses collègues !

Les finances & ressources humaines

4 agents, soit 3,8 (ETP) travaillent au sein de la Cellule Sports.

Budget 2019

En fonctionnement : **1 613 614 €**

En investissement : **49 000 €**

MUSEE DU PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC

Les présidents de la République reçoivent des cadeaux lors de voyages ou de visites d'État, à l'occasion de cérémonies particulières, rencontres au sommet, célébrations, voire anniversaires. Grand destinataire de cadeaux, le président Jacques Chirac s'est fait à son tour donateur en choisissant d'offrir les 5 000 objets d'art ou simples pièces curieuses reçus entre 1995 et 2007 au Conseil départemental de la Corrèze. Depuis lors, le musée valorise ce Don, symbole des évolutions de notre histoire comme de notre société.

Les actions & faits marquants

■ Une exposition

un zoom unique sur l'exposition saisonnière accueillie par le musée : " Voitures de Présidents ". Une place de choix a été ainsi accordée au véhicule présidentiel déjà présent au musée et a aussi permis de montrer 5 autres voitures ayant appartenu à des présidents français, soit une représentation des diverses époques de la vie politique française... Cette exposition, relayée par une communication d'importance, a séduit un très large public.

■ Le Musée

Un programme lié à la revitalisation du musée (médiation, communication et expositions) a été élaboré pour 2020, année anniversaire (20 ans du musée).

■ Un événement

Le 26 septembre est décédé le président Jacques Chirac. De cette date jusqu'à la fermeture du site, le 30 novembre, le musée a connu une situation humaine, politique, et touristique particulière qui fera de 2019 une année exceptionnelle, inclassable.

Chiffres clés

- **32 000** visiteurs pour cette année exceptionnelle.
- **22 169** visiteurs : c'est le chiffre de fréquentation du musée jusqu'au 26 septembre 2019
- **655** scolaires ont visité le musée
- **979** enfants de classes primaires ont participé à la manifestation Coquelicotantes
- **144** visiteurs dans le cadre de la Nuit des musées (18 mai)
- **1 448** visiteurs sont venus dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Le 11 août : meilleure fréquentation de l'année : **613** entrées payantes.



MUSEE DU PRESIDENT JACQUES CHIRAC

Témoignage

Catherine COMBROUZE, Directrice du musée du Président Jacques CHIRAC
Aurais-je décidé de postuler à la direction du musée si j'avais pu connaître les évènements de 2019 ?

J'ai subi, comme l'équipe, l'agression verbale de visiteurs qui avaient trop chaud, trop froid, qui trouvaient l'éclairage inadapté, qui voulaient venir les jours de fermeture ou entrer avec leur chien - même s'il est mis dans une poussette ? -, etc. J'ai vu des gens tristes, silencieux, émus jusqu'aux larmes. J'ai répondu à des journalistes inconnus travaillant pour des TV improbables. J'ai serré les mains de Claude et de Martin Chirac, celles du président Hollande, j'ai vu un chien traverser le hall (mais c'est Philae, le chien de François Hollande ! Ah, bon... on suppose donc qu'il sait se tenir) PUIS j'ai découvert un anthropologue nommé Jacques Chirac inquiet du devenir des cultures Navarro, Bamiléké et Inuit, représentées comme bien d'autres dans les collections du musée... et pour ce point là, je ne changerai pas ma décision.

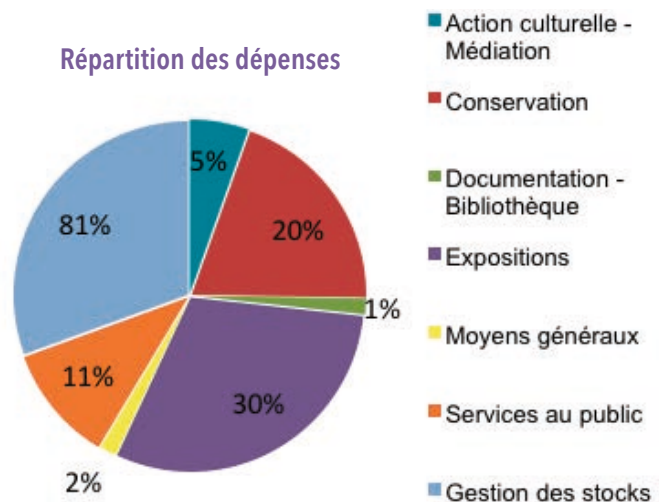
Les finances & ressources humaines

4 agents à temps plein assurent les fonctions de direction - conservation et d'accueil polyvalent (billetterie, médiation, régie, aide aux expositions temporaires) sur site.

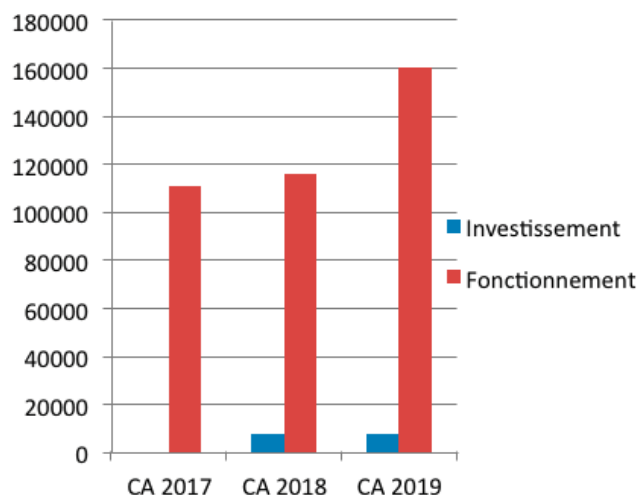
Des renforts ponctuels sont organisés (mars, avril, mai, octobre, novembre), comme le recours nécessaire à des emplois saisonniers (juin, juillet, août, septembre).

1 appui administratif et comptable est apporté par un agent de la DJS-CP.

Répartition des dépenses



Investissement / fonctionnement



DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

La collecte, la conservation, la valorisation et la transmission des sources de la mémoire collective sont une des missions obligatoires du Conseil départemental, exercée par les Archives départementales.

Fin 2019, les Archives départementales conservaient environ 16 100 mètres linéaires de documents sur support papier et plus de cinq To de données électroniques (essentiellement des documents et images numérisés ainsi que la presse régionale).

Les actions & faits marquants

■ Suite à des programmes réguliers de formations et de visites des services producteurs, ceux-ci savent mieux traiter leurs archives. Les services du Conseil départemental ont poursuivi leur gros travail de tri entamé depuis 2017, éliminant 252 mètres linéaires (ml) de documents sans utilité administrative. Les services de la DASFI, en tant que direction pilote, ont également été accompagnés et formés pour leur gestion des documents électroniques.

■ Parmi les archives nouvellement collectées d'importance historique pour le Département, signalons un très beau fonds

privé de la famille Hugo à Chameyrat (la famille de l'oncle de Victor Hugo), ainsi que toute une série de documents inédits sur le tour de France en Corrèze qui serviront à illustrer l'exposition estivale 2020 sur le sujet.

■ S'il n'y a pas eu de nouvelle exposition réalisée en 2019, l'année a toutefois été riche en projets de valorisation. Pour les Journées européennes du Patrimoine 2019, les Archives départementales ont proposé une activité d'un genre nouveau : la résolution d'une enquête policière conçue entièrement par les agents.

Chiffres clés

- Versements d'archives publiques : **141 ml**
- Éliminations contrôlées : **2 203 ml**
- Documents communiqués : **6 651**
- Nombre de pages vues sur internet : **37 625 672**

33 personnes ont participé à Correzia Jones ou le mystère des Templiers et ainsi pu visiter les Archives sous un angle ludique. C'est également pour aborder l'histoire sous un angle original qu'un jeu de plateau réalisé à partir de témoignages de Poilus corréziens en 1914-1918 a été offert à l'ensemble des collègues du Département.

Témoignage

Béatrice BERNARD, restaurateur-relieur

Après presque 20 ans aux Archives départementales en charge de la salle de lecture et référente financière, passionnée de travail manuel, j'ai souhaité me réorienter à l'annonce du départ en retraite de mon collègue Jacques Jauvion. Grâce à son soutien, j'ai acquis une partie de son savoir-faire. Il a pu partir à la retraite en juillet 2019 avec la fierté de voir son atelier de reliure-restauration perdurer, lui qui en était le fondateur.

Aujourd'hui, j'associe la théorie vue en formation et les gestes de Jacques pour restaurer et redonner une seconde vie à des documents anciens composés de différents matériaux. Tous ne nécessitent pas une restauration lourde, certains n'ont besoin que d'un nettoyage minutieux et d'un conditionnement spécifique (boîte sur mesure...). Mais quand le papier ou la reliure sont fragilisés par le temps et l'usage, une restauration s'impose. J'interviens toujours a minima pour consolider le document de façon durable mais réversible, à l'aide de matériaux spécifiques (comme du papier japon et de la colle d'amidon). Mon quotidien change tout le temps et chaque restauration est un nouveau challenge, tout cela dans un but de conservation et de communication au public.

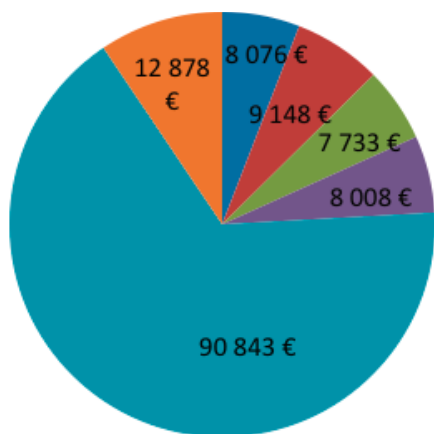
Mes fonctions sont complétées par des présentations de l'atelier dans le cadre de visites scolaires ou d'événements.



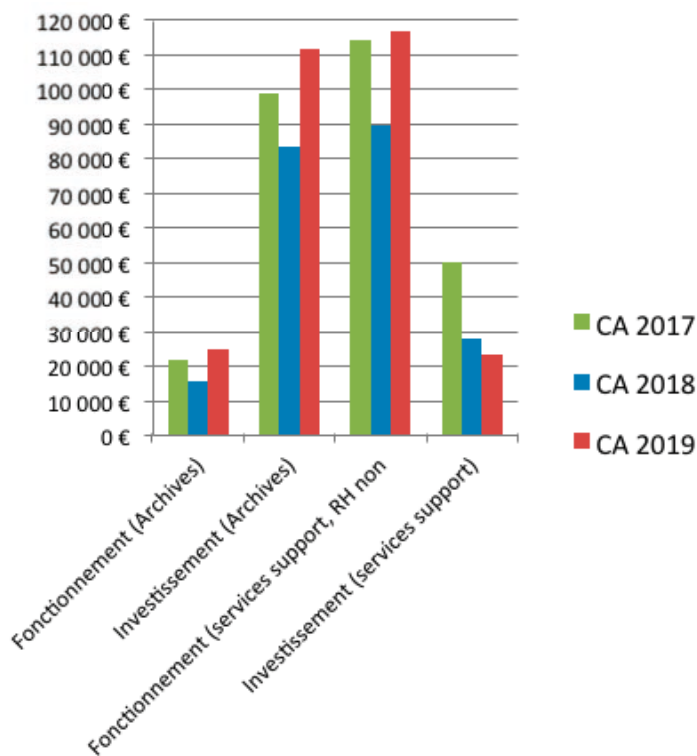
DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les finances & ressources humaines

22 agents correspondant à 21,1 ETP, dont 2 cadres mis à disposition par le Ministère de la Culture.



- Fonctionnement général
- Médiation
- Numérisation
- Acquisitions Fonds documentaires
- Conservation et restauration
- Subventions aux communes



La Bibliothèque Départementale de la Corrèze a été créée en 1967. Alors service extérieur de l'État, elle se nommait Bibliothèque Centrale de Prêt. Comme ses semblables, elle est devenue service départemental en 1987. La lecture publique reste une des compétences obligatoires du Département.

A côté de ses missions traditionnelles de prêt de documents aux bibliothèques situées dans des communes de moins de 10 000 habitants, la BD intervient également dans les domaines suivants :

- Formation en direction des personnels bénévoles et des salariés des bibliothèques de son réseau.
- Animations culturelles en lien avec les bibliothèques du Département.
- Expertise conseil auprès des élus et du personnel des bibliothèques de son réseau en matière de construction et d'aménagement des locaux, de gestion, d'équipement en mobilier professionnel et de services informatiques à destination des usagers.
- Évaluation du réseau de la lecture publique de la Corrèze.

Les actions & faits marquants

■ Prolongation de trois ans du Plan Départemental de Développement de la Lecture et des Bibliothèques 2015-2019, qui arrivait à échéance le 31 décembre 2019.

■ Mise en place d'un service mutualisé d'accès aux ressources numériques en ligne, Médiathèque numérique de la Corrèze, avec Tulle Agglo, la ville de Brive et Haute-Corrèze communauté.

■ Renforcement de la présence culturelle du Département :

- Sauvetage du festival Coquelicot grâce à la signature d'un Contrat départemental lecture itinérance avec l'État et le Département de la Creuse.
- Organisation de la 4^e Nuit de la lecture en collaboration avec les Archives.

Chiffres clés

- **120** bibliothèques et dépôts relais desservis
- **43** dépôts scolaires
- **169 933** documents déposés
- **35 993** documents réservés et livrés par navette

Témoignages

Fabienne BOISSOUX, Bibliothécaire et médiathécaire

La mise en place d'un service mutualisé d'accès aux ressources numériques en ligne, étendu à toute la Corrèze, a été l'occasion de rapprochements, rencontres et collaborations enrichissantes avec les collègues de bibliothèques avec lesquelles nous ne travaillons pas habituellement.

La plateforme garantit une réelle égalité d'accès à tous les lecteurs corréziens tant en milieu urbain que rural et une plus grande visibilité. Nous accompagnons le mieux possible les usagers vers des pratiques numériques.



BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Les finances & ressources humaines

La BD c'est aussi :

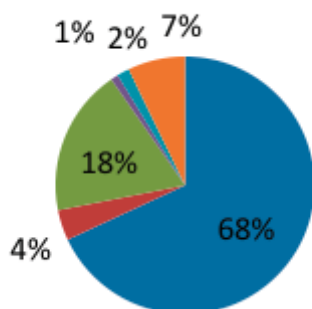
- **16 personnes** au service du réseau de la lecture publique de la Corrèze

- Un budget de 207 863 € pour les acquisitions des ressources matérielles et les abonnements aux ressources numériques qui a permis :

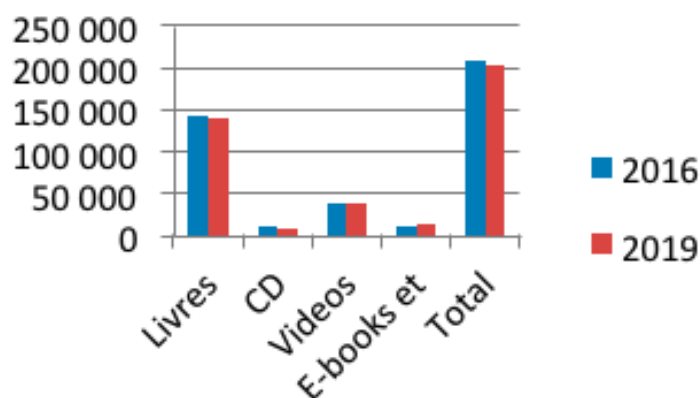
- d'acquérir 9 560 livres, 78 ebooks, 948 DVD, 416 CD, 42 jeux vidéos, 4 mallettes-exposition
- s'abonner à des ressources numériques pour un montant de 13 000 €

Les budgets d'acquisition par type de ressource acquise en 2019

en % pour chaque type de documents



L'évolution des budgets d'acquisition 2016-2019 en €



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2019

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



DIRECTIONS FONCTIONNELLES

DIRECTION DES FINANCES

La Direction des Finances participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. Elle est chargée de la programmation, de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière de la collectivité.

Elle est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires et comptables, de la préparation jusqu'à l'exécution.

Elle pilote la réalisation d'analyses financières et fiscales prospectives et propose des stratégies de pilotage.

Elle assure la gestion de la dette, des garanties d'emprunts, du suivi de la fiscalité et des ressources.

La Direction des Finances réalise des analyses et/ou des études financières.

Elle constitue une aide au pilotage interne et au contrôle externe des satellites.

Elle contribue à l'évaluation et à la conception des procédures.

Elle réalise des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et d'analyse des coûts.

Elle assure la tarification des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (ESSMS) et fixe les dotations.

Elle effectue la veille juridique relative aux évolutions réglementaires et les met en application.

Elle veille à l'efficacité de la fonction « Finance ».

Les actions & faits marquants

- Suivi du respect de la contractualisation avec l'État ("Contrat de Cahors") pour la période 2018/2020
- Analyse de l'impact de la future réforme fiscale de la taxe d'habitation sur les recettes du Département
- Réalisation de simulations relatives à la réforme de la péréquation horizontale entre tous les départements basée sur les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) dans le cadre du Projet de Loi de Finances (PLF) 2020
- Lancement des projets structurants liés à la dématérialisation du bon de commande et du service fait au niveau de la chaîne de la dépense
- Gestion de la tarification des Établissements Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) : Lancement de la contractualisation pour les EHPAD et poursuite du renouvellement des CPOM PH
- Cycle annuel budgétaire : étapes budgétaires (CA, BP, DM), dialogues budgétaires avec les directions/services.

Chiffres clés

Épargne brute : **54,6 M€**

Produit de l'emprunt : **13 M€**

Désendettement : **-19,4 M€**

Encours de la dette : **317,4 M€**

Dépenses d'Équipement : **47,8 M€**

Ressources humaines

21 agents (20,8 ETP), affectés à la Direction des Finances

- **12 agents (11 ETP)** Service Budget Comptabilité

- **8 agents (7,4 ETP)** Service Contrôle de Gestion Qualité

- **3 agents (2,2 ETP)** Direction des Finances

Témoignages

Isabelle GORSE, Assistante de direction

Au sein de la Direction des Finances depuis novembre 2019, j'ai pour mission d'organiser et de faciliter les tâches quotidiennes de ma hiérarchie : répondre au téléphone, gérer son agenda, être un appui administratif durant les temps forts pour la direction, notamment pour la préparation des dialogues budgétaires et des séances plénières en lien avec le Débat des Orientations Budgétaires et le vote du Compte Administratif et du Budget Primitif. Une assistante de direction se doit d'être « multitâches » pouvant ainsi faire face à toutes les situations, ce qui demande une certaine polyvalence, des qualités organisationnelles, un bon niveau en bureautique, une excellente orthographe, de la réactivité, une certaine résistance au stress et enfin le sens de la diplomatie, les échanges transversaux étant nombreux entre la Direction des Finances et les autres Directions du Département.

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

DIRECTION DES FINANCES

SERVICE BUDGET COMPTABILITE

Le service Budget Comptabilité a en charge la préparation, l'exécution et la réalisation budgétaire et comptable du budget principal et la supervision des 2 Budgets Annexes.

Il assure un suivi et une veille journalière en matière de qualité comptable via le contrôle des engagements et des mandatements.

Le service Budget Comptabilité assure également le paramétrage fonctionnel du logiciel financier de la collectivité.

Il mène également pour l'ensemble de la collectivité départementale, les missions de gestion de la dette et de la trésorerie, et veille au bon encaissement des recettes dont 85% sont gérés au sein du service.

A travers l'ensemble de ses missions, il assure une fonction d'appui de conseil auprès de l'ensemble des référents financiers et gestionnaires de la collectivité.

Les actions & faits marquants

- Changement de payeur départemental.
- Gestion active de la dette avec le refinancement de 2 emprunts.
- Mise en place des annexes via TOTEM pour la dématérialisation des documents budgétaires vers la Préfecture.
- Mise en place des virements automatiques de paye pour le budget 2020.
- Mise en place d'une nouvelle base pour gérer les emprunts garantis par le Département.
- Démarrage du budget annexe de Corrèze Santé au 1^{er} septembre 2019.
- Mise en place de la version Grand Angle 7 patch 4.
- Année 2019 sans Ligne de Trésorerie (idem 2018).

Chiffres clés

- **7 168** factures via Chorus Pro
- **20,5** jours de formations dispensés sur le logiciel financier pour **18** agents du CD19
- **1 602** demandes de création de tiers
- **7** fusions de tiers
- **78** Demandes de création de natures analytiques
- **189** demandes de création de liens nature analytique/nature comptable

Témoignages

Annie JOUVET, administrateur fonctionnel

Au sein du service Budget-Comptabilité, je suis administrateur fonctionnel du logiciel Grand Angle depuis de nombreuses années. J'interviens en assistance aux utilisateurs, à la relation téléphonique pour le suivi et la résolution des anomalies avec notre prestataire ainsi qu'à la maintenance et à la mise à jour du logiciel.

Les évolutions règlementaires de la comptabilité publique et structurelles de Grand Angle obligent à une remise en cause permanente et entraîne de ce fait de nouvelles tâches et missions tout en restant sur le même poste.

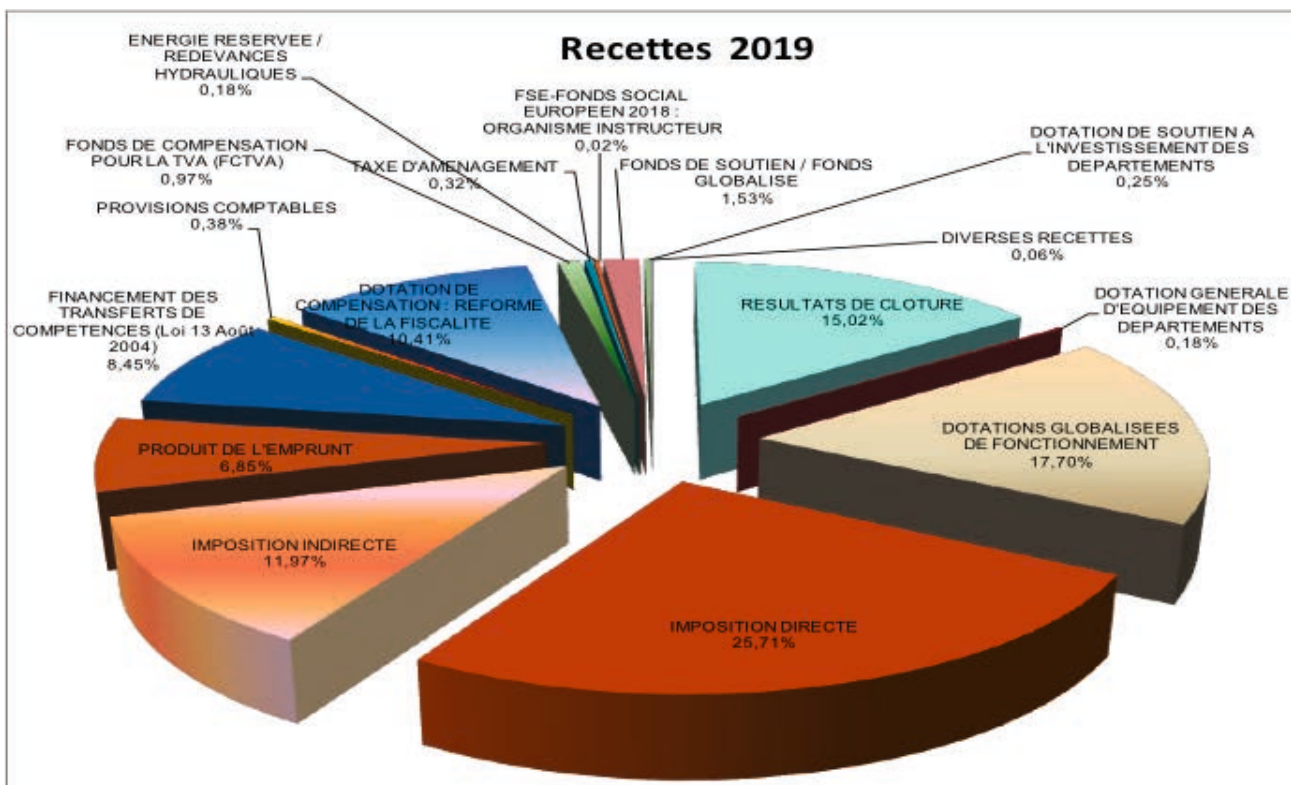


DIRECTION DE FINANCES

Les finances & ressources humaines

11 agents dont 10,6 équivalents temps plein sont les garants du respect des règles budgétaires et comptables

Recettes réelles du service
Investissement et fonctionnement



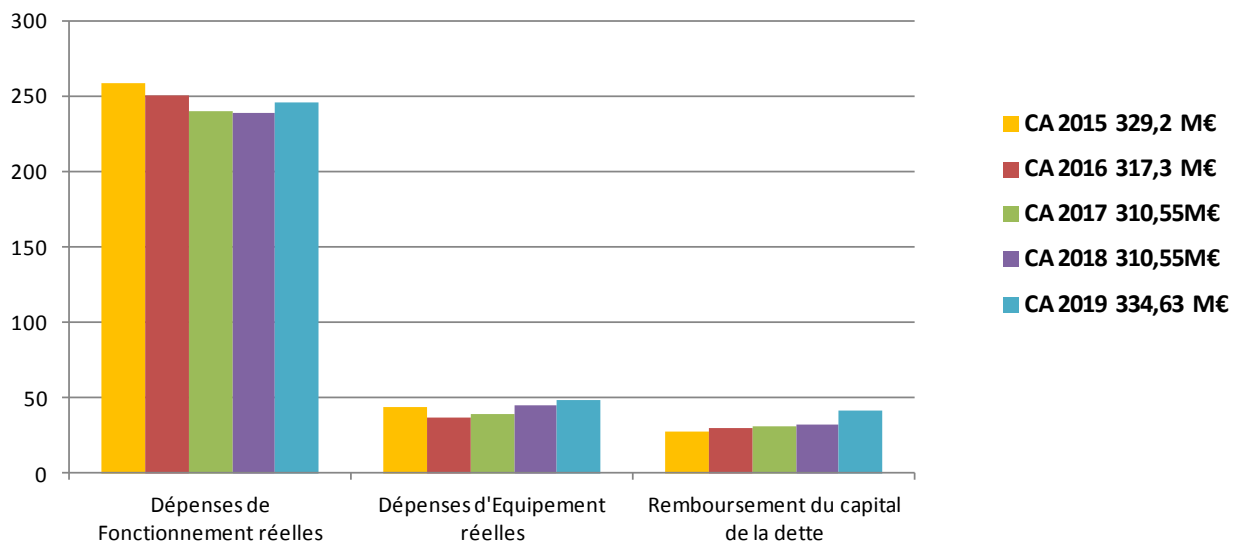
DIRECTIONS FONCTIONNELLES

DIRECTION DES FINANCES

Dépenses sur les 5 derniers exercices

Zoom sur les dépenses

(Dépenses - Fonctionnement)



LA CHAÎNE COMPTABLE DÉMATÉRIALISÉE

Nombre de Rejets dématérialisés

REJETS PAIERIE 2019	Mandats	Titres	TOTAL REJETS
Total Budget Principal	59	32	91
Total Budgets Annexes	13	2	15
Total	72	34	106

Nombre d'engagements validés

DPT	CDEF	CDS (à cpter du 01/09/2019)	TOTAL 2019
12 581	970	89	13 640
Après 952 refus, soit 6,98%			

Observations Paierie dématérialisées

MANDATS / TITRES	2018	2019
DIRECTIONS FONCTIONNELLES	16	3
POLE COHESION SOCIALE (y compris budgets annexes)	18	16
POLE COHESION TERRITORIALE	37	28
TOTAL	71	47

SERVICE BUDGET COMPTABILITE

Respects
des règles
comptables

Lettres de relance dématérialisées

	2019
Relances justifiées	104 sur 279
Mises en demeure	53

Délai Global de Paiement 2019 (Source : Hélios)

ENTITE	JOURS
Budget Principal	10,60
CDEF	10,33
CDS	15,29

Nombre de mandats et titres validés

BUDGET PRINCIPAL	MANDATS	32 359
	TITRES	15 731
TOTAL		48 090
CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	MANDATS	1 531
	TITRES	96
TOTAL		1 627
CORREZE SANTE (Démarrage au 1er septembre 2019)	MANDATS	178
	TITRES	4
TOTAL		182
TOTAL GENERAL	MANDATS	34 068
<i>Source : Tableau de bord financier Hélios</i>	TITRES	15 831
TOTAL 2019		49 899
<i>Les rejets ne sont pas comptabilisés</i>		

Nombre de bordereaux signés électroniquement

Entités	Nombre de bordereaux visés dans l-parapheur			
	DPT	CDEF	CDS	TOTAL CD19
TOTAL 2019	6 372	268	60	6 700

CONTROLE DE GESTION QUALITE

L'équipe "tarification" intervient auprès des établissements et services départementaux dédiés aux personnes âgées, handicapées mais aussi à l'enfance au travers, notamment, de la fixation annuelle des prix de journées et/ou dotations et de l'accompagnement de ceux-ci dans leurs projets notamment sur le volet financier, ainsi que dans le cadre de la contractualisation.

L'équipe "Audit Mission" intervient auprès des directions en fonction des thématiques et besoins préalablement définis. L'intervention des agents se concrétisent notamment au travers de diagnostics, de propositions de solutions, et d'un accompagnement dans la mise en œuvre des décisions prises.

Les actions & faits marquants

- Signature de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour 4 EHPAD.
- Signature d'un CPOM multi structures (personnes handicapées).
- Analyses financières approfondies sur plusieurs satellites.
- Une dizaine de missions/ accompagnements effectués au titre du contrôle de gestion.

Chiffres clés

- Suivi de **83** établissements et services sociaux et médico sociaux suivis (enfance, personnes âgées, personnes handicapées).

Prix de journée moyen en EHPAD : 56,50 €.

CONTROLE DE GESTION QUALITE

Témoignage

Christelle PLAS, Chargée de tarification et de gestion - ESSMS

Les missions courantes sont la tarification, le suivi et contrôle budgétaire d'Établissements d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes et Personnes Handicapées. Depuis 2017, ce secteur a connu deux réformes structurantes relatives à l'arrivée :

- d'une nouvelle philosophie de management budgétaire des établissements,
- de la généralisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

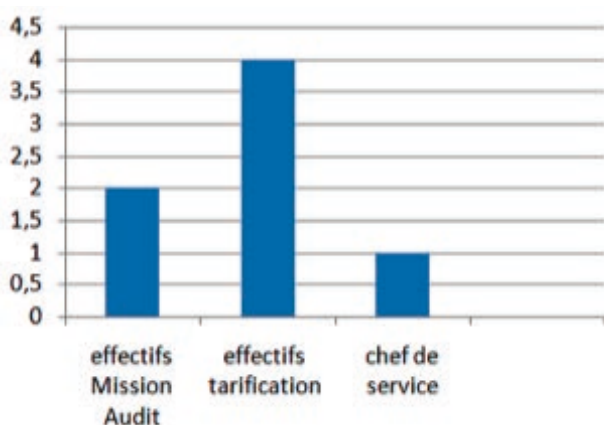
Ainsi, c'est une nouvelle approche du métier de Chargé de tarification qui se dirige désormais vers une vision pluriannuelle des orientations stratégiques et d'amélioration de la performance des établissements.

Cet emploi se veut opérationnel de part son aspect technique et réglementaire spécifique et stratégique en raison de l'impact financier sur l'aide sociale départementale et sur les prix de journée, véritables enjeux pour le bien être des résidents et de l'équité de leur prise en charge.

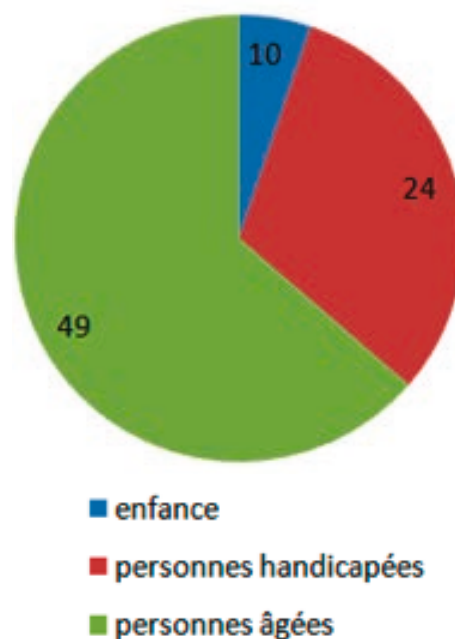
Enfin, ces missions sont complétées par l'analyse financière des satellites du Département afin d'apporter un appui technique de ces structures dans le cadre notamment des dialogues budgétaires. C'est un poste riche offrant un échange avec divers partenaires et un travail en transversalité.

Les finances & ressources humaines

Effectif du service



83 structures suivies



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'action de la Direction des Ressources Humaines, en étroite collaboration avec la Direction Générale des Services, s'inscrit dans l'élaboration et la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de ressources humaines :

- gestion administrative et statutaire des agents,
- organisation du travail, emploi et formation,
- gestion des emplois, des effectifs et des compétences et maîtrise de la masse salariale,
- accompagnement des agents,
- contribution au dialogue social,
- gestion de la prévention hygiène, sécurité et santé au travail.

Les actions & faits marquants

- Finalisation et accompagnement de la réorganisation de la direction des routes (recrutements, CT et CHSCT).
- Mise en œuvre de la démarche d'accompagnement au changement : séminaire des encadrants, formations...
- Formation des encadrants à l'accompagnement au management.
- Prise en compte de la loi de transformation de la fonction publique : mise en place des commissions consultatives paritaires...
- Transfert des premiers modules de la gestion statutaire des assistants familiaux à la DRH (recrutement, chômage, formation).
- Renouvellement du marché fourniture vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle.
- Mise en place de l'expérimentation de la décentralisation de la gestion de la masse salariale auprès de la DASFI.

Chiffres clés

Effectifs CD19 au 31/12/2019 :

- **1 274** agents (hors ASF) - **1 252,03** ETP
- Moyenne âge : **47,42** ans
- **55 %** de femmes
- Répartition par catégories de grades :
 - catégorie A : **285** agents
 - catégorie B : **232** agents
 - catégorie C : **720** agents
 - sans cat. : **37** agents

Taux absentéisme global 2019 : **9,06 %**

Témoignage

Jérôme BEL ROUBEYROTTE, Cadre technique, Coordonnateur budgétaire et comptable

Après 16 ans passés au sein du Centre informatique du Conseil Départemental de la Corrèze, j'ai intégré en décembre 2017 la Direction des Ressources Humaines.

Après 1 an passé au sein de la cellule recrutement, j'ai intégré en décembre 2018 la cellule pilotage. Le panel des missions de cette cellule est très éclectique : le requêtage (logiciel Business Object) nécessaire à l'extraction de chiffres en tout genre, modification de paramètres dans le logiciel ASTRE (logiciel RH) et la gestion du budget de la direction des Ressources Humaines (construction, mandatement, délégation).

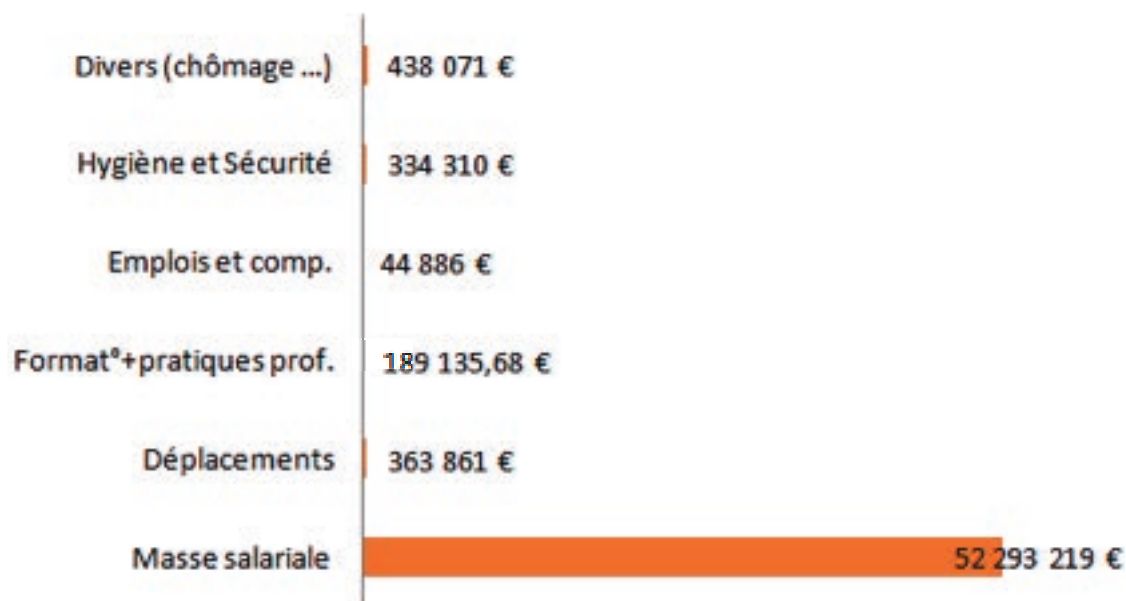
Plusieurs projets sont en cours d'élaboration au sein de la cellule pilotage : mise en place du dossier dématérialisé de l'agent et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Ces deux projets transverses vont être énormément enrichissants, et l'équipe soudée de la cellule Pilotage sera là pour répondre à cette avancée dans le fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines.



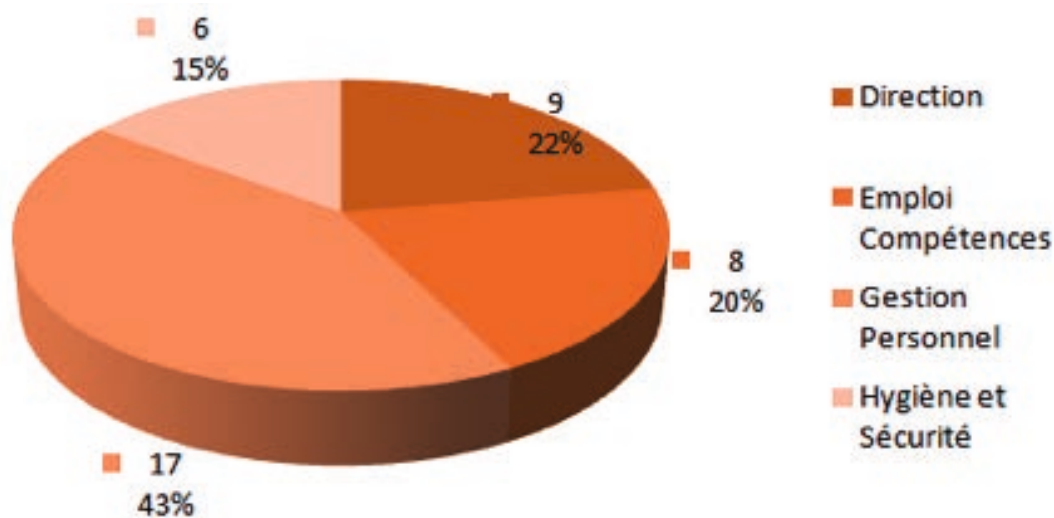
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les finances & ressources humaines

Budget 2019 réalisé en dépenses :
53 663 483 €



Répartition de l'effectif
au 31/12/2019 : 40 agents dont 1 apprenti



SERVICE EMPLOI ET COMPETENCES

Le service Emploi et Compétences met en œuvre la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. A ce titre, il est chargé du recrutement, de la mobilité interne, des formations et des entretiens professionnels et de l'accompagnement du parcours professionnel des agents au sein de la collectivité.

Il est également l'interlocuteur en matière de stages, d'emplois saisonniers et d'apprentissage.

Il est garant du tableau des emplois et du respect des procédures en matière de recrutement.

Les actions & faits marquants

■ Absence d'un agent en CLM à la cellule emploi.

Un agent a été placé en congé de longue maladie pour une période de 8 mois déstabilisant ainsi la cellule.

Une nouvelle organisation s'est mise en place et une priorisation des missions a été revue : stand-by de certains projets.

■ Constat d'une augmentation du turn over.

■ Loi de Transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

■ Mise en place de la formation management à destination l'ensemble des encadrants.

■ Organisation, dans le cadre de l'accompagnement au changement, de la formation en INTRA management.

■ Participation des encadrants aux groupes de travail organisés suite au plan d'actions défini lors du séminaire des cadres.

■ Dématérialisation des procédures.

Mise en œuvre de la dématérialisation de certains imprimés de formation sous TARENTIN.

■ Transfert de la gestion de la formation continue des Assistants Familiaux de l'ASE vers la cellule Formation.

Chiffres clés

Au 31/12/2019 :

Formations

(MAJ au 02/03/2020)

2 985 jours de formation pour un coût de **161 763.48 €** :

- **2 481** au titre de perfectionnement

- **267** au titre de préparations concours et examens

- **237** pour la formation obligatoire

Recrutement

Candidatures spontanées : **456**

Opérations de recrutement : **139**

Demandes de mutation : **59**

Demandes de détachement : **26**

Saisonniers : **80** demandes

Apprentis : **4** (nouveaux contrats)

Stagiaires :

283 demandes de stages,

114 acceptées.

SERVICE EMPLOI ET COMPETENCES

Témoignage

Franck PLANCHET, apprenti au service Emploi Compétences

Après un stage de 3 semaines au sein de la collectivité pour ma première année d'étude, j'ai eu l'opportunité d'intégrer en septembre 2019 le Conseil départemental pour réaliser ma deuxième année de DUT GEA en alternance dans le cadre de l'apprentissage.

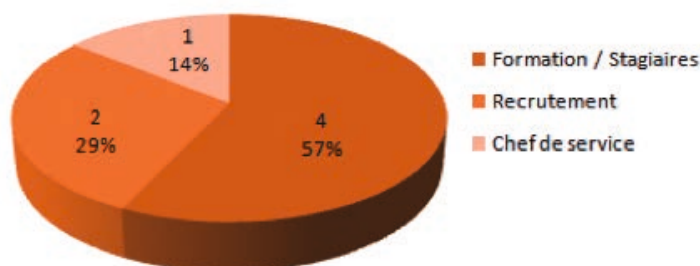
J'ai commencé par la cellule Emploi où j'ai pu intervenir sur des missions courantes telles que le traitement des candidatures, l'organisation de jury de recrutement, la mise à jour de l'organigramme de la collectivité sur l'intranet et j'ai eu l'occasion de rédiger les mouvements de personnel mensuels.

Cette année j'ai deux missions principales, ma première mission principale est de participer à la conception du livret d'accueil du nouvel arrivant avec la chargée de mission du développement interne. Ma deuxième mission principale au sein de la cellule Formation est de participer au projet visant la mise en place d'une « vitrine de stage » qui s'intégrerait dans le processus de dématérialisation.

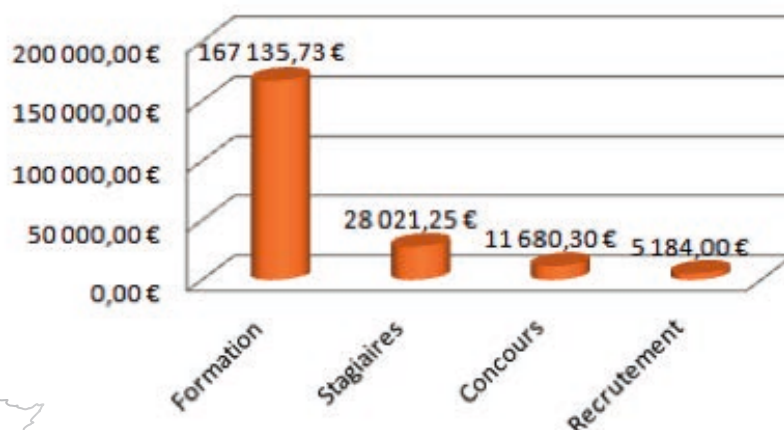
Ces deux missions sont très enrichissantes, la conception du livret d'accueil m'a permis de pouvoir échanger avec d'autres agents de différents Conseils départementaux sur ce qui se fait dans leur collectivité, mais aussi d'échanger avec mes collègues de la DRH afin de mettre à jour le contenu du livret d'accueil. Ma deuxième mission est tout aussi intéressante car elle va nécessiter la mise en place d'un travail transversal entre la Cellule Formation et les diverses directions de la collectivité.

Les finances & ressources humaines

Répartition de l'effectif
au 31/12/2019 :
7 agents dont 1 apprenti



Budget 2019 réalisé en dépenses :
212 021 €



SERVICE GESTION DU PERSONNEL

Le comité technique du 11 octobre 2019 a validé la nouvelle architecture du service Gestion du Personnel. Cette nouvelle organisation plus équilibrée et lisible dans la répartition des missions et des compétences s'est adaptée au contexte juridique en constante évolution et a pris en compte l'intégration progressive de la gestion RH des Assistants Familiaux.

Le service conduit par le chef de service et accompagné par une assistante, est structuré en deux cellules :

- Cellule Gestion Statutaire composée de 2 Unités : Unité Gestion Carrière et Unité Gestion Paye
- Cellule Gestion des Temps de Travail composée de 3 Unités : Unité Gestion Maladie, Unité Gestion Temps et Unité Gestion Retraite.

Les actions & faits marquants

- Intégration des assistants socio-éducatifs en catégorie A.

A compter du 1^{er} février 2019, le nouveau cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs relève de la catégorie A, et est structuré en deux grades : assistant socio-éducatif composé de deux classes (assistant socio-éducatif de seconde classe et assistant socio-éducatif de première classe) et assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle.

- Création de la nouvelle structure de carrière des conseillers territoriaux socio-éducatifs : grades de conseiller socio-éducatif, de conseiller supérieur socio-éducatif et du nouveau grade de conseiller hors classe socio-éducatif et reclassement des conseillers territoriaux socio-éducatifs dans le cadre d'emplois revalorisé.

- Transfert de la gestion RH Recrutement des Assistants Familiaux.

- Préparation et tests pour la mise en œuvre mensuelle de la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

- Mise en place des Commissions Consultatives Paritaires pour les catégories C, B et A.

- Analyse, Formation, Information et Explication de la Loi Transformation de la Fonction Publique pour une mise en œuvre à partir du 01/01/2020.

- Mise en place de la dématérialisation des feuilles d'anomalies pour les agents assujettis au système de badgeage du logiciel de gestion des temps de travail et absence eTemptation permet à

Chiffres clés

Au 31/12/2019

Les effectifs par filière des agents titulaires et stagiaires

- Filière administrative : **331** agents,
- Filière technique : **626** agents,
- Filière culturelle : **26** agents,
- Filière animation : **1** agent,
- Filière médico-sociale : **34** agents,
- Filière sociale : **160** agents,
- Filière médico-technique : **16** agents.

l'ensemble des agents concernés une gestion des temps en toute simplicité.

SERVICE GESTION DU PERSONNEL

Témoignages

5 Gestionnaires RH ont pour mission l'élaboration des tableaux d'avancements de grade et de promotions internes des Commissions

Administratives Paritaires compétentes pour les catégories C, B et A, pour les 7 filières et 25 cadres d'emplois présents dans la collectivité.

En quoi cela consiste ? Prenons pour exemple le cadre d'emplois des adjoints techniques et l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, deuxième grade du cadre d'emplois.

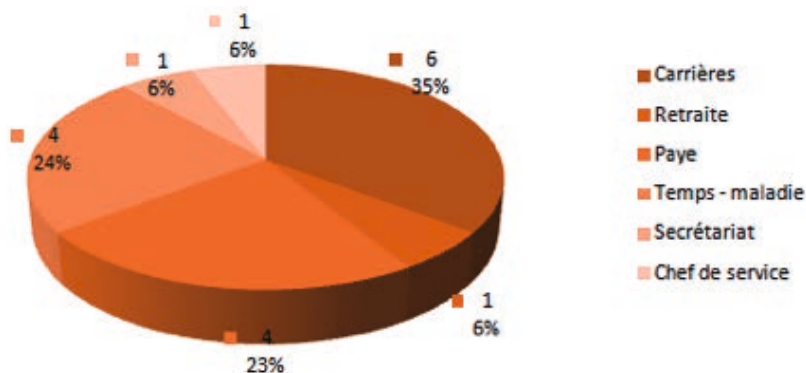
Tout d'abord je dois :

- **SAVOIR** les conditions statutaires requises pour accéder à ce grade et donc **CONNAÎTRE** l'environnement juridique réglementaire ;
- **ETUDIER** la situation des agents titulaires du grade d'adjoint technique (grade précédent) ;
- **RECENSER et IDENTIFIER** des agents qui remplissent les conditions ;
- **ÉTABLIR** le tableau avec indication des noms des fonctionnaires et des conditions détenues.

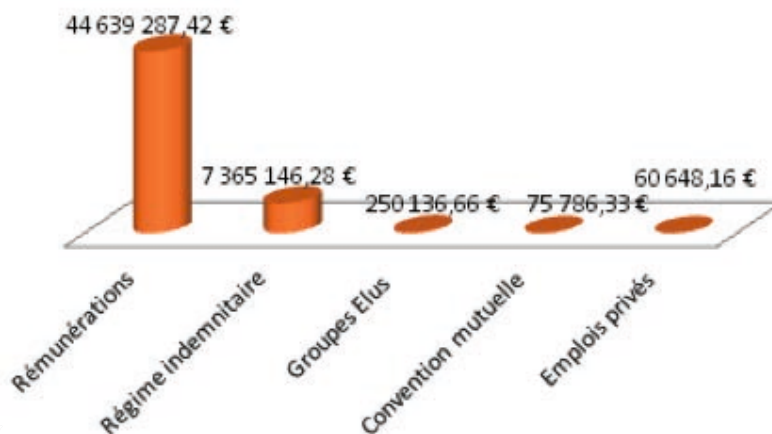
Les étapes décrites sont préalables à la préparation des dossiers CAP. Le travail à réaliser pour l'organisation des instances et après leurs tenues est tout aussi technique, dense et complexe.

Les finances & ressources humaines

Répartition de l'effectif
au 31/12/2019 : **17 agents**



Budget 2019 réalisé en dépenses :
52 391 005 €



CELLULE HYGIENE ET SECURITE

La Cellule Hygiène et Sécurité gère le fonctionnement du comité d'hygiène, sécurité et de conditions de travail, l'analyse des accidents, les actions de prévention, l'analyse des risques professionnels (document unique) ; la gestion des visites médicales (marché public), les trousseaux à pharmacie, la vaccination ; le traitement administratif des dossiers d'accidents du travail, maladies professionnelles, les fiches incidents et les déclarations des presque accidents ; la gestion des dossiers de la commission de réforme, des aménagements de postes, les dossiers FIPHFP, la déclaration annuelle pour l'obligation d'emploi ; la gestion des contrats de télétravail ; la commande des équipements de protection individuelle, des vêtements de travail, des chaussures de sécurité (marché public), le nettoyage des vêtements de travail (marché public) ainsi que l'accompagnement et le suivi social des agents de la Collectivité, la subvention employeur auprès du titulaire du marché de la restauration collective (marché public) et la gestion des conventions avec les autres restaurants collectifs (accès par ticket).

Les actions & faits marquants

- 38 visites de sites pour l'actualisation du Document Unique.
- 12 rapports de visite de l'ACFI.
- 48 situations d'aménagement de poste de travail traitées (aménagement environnement de travail, dotation de matériel suite à prescription médicale, compensation déficience auditive ou visuelle...).
- Renouvellement du marché fourniture vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle.
- 2 enquêtes accident.
- 21 fiches entreprises du service médecine préventive.

Chiffres clés

- **629** visites médicales
- **57** dossiers accidents du travail
- **3** maladies professionnelles
- **41** incidents, dont **28** pour incivilités
- **15** études ergonomiques de postes
- **35** télétravailleurs.

Témoignage

Jennifer DAOUÏ VERLHAC, secrétaire et gestionnaire en ressources humaines

En poste en qualité d'assistant de gestion en RH, depuis le 4 mars 2018, je m'occupe principalement du suivi et de la programmation des visites médicales, des contrats de télétravail, de l'enregistrement via le portail de notre assureur et le suivi administratif des accidents du travail, des vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle s'agissant de la formation à l'utilisation du logiciel, du contrôle des demandes, du suivi de la livraison et dotation des vêtements et chaussures pour les agents des collèges, des demandes et livraisons en réapprovisionnement en trousse de secours de tous les sites du Conseil départemental, ainsi que la retranscription et rédaction du procès-verbal du CHSCT qui se déroule 3 fois par an.

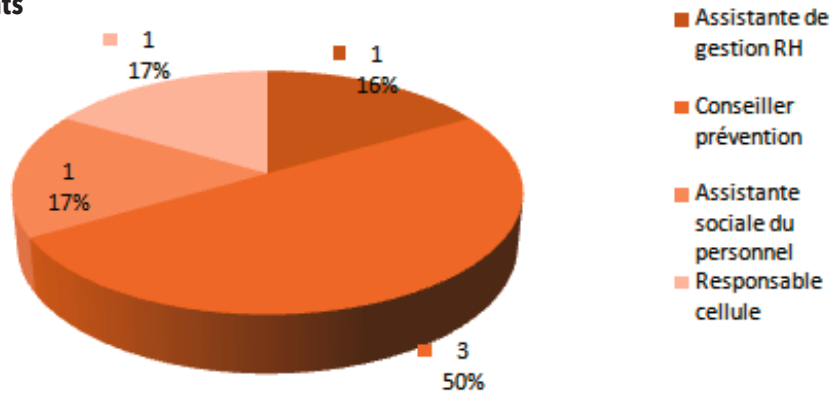
Une multitude d'activités variées qui m'ont permis de rencontrer et connaître des collègues aux métiers très différents.



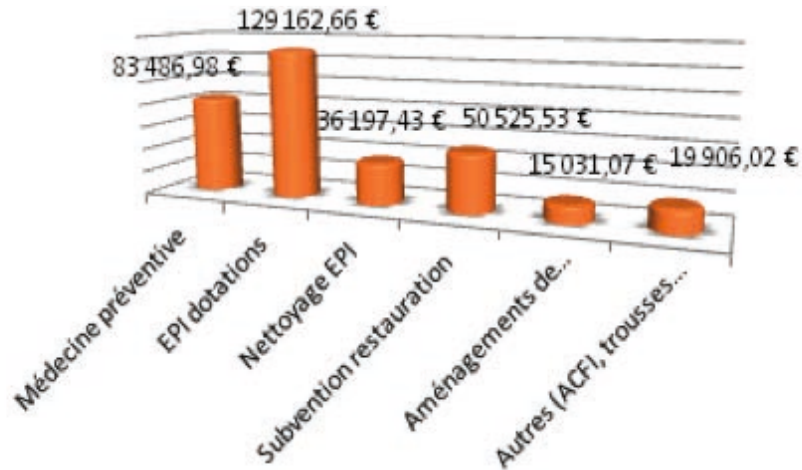
CELLULE HYGIENE ET SECURITE

Les finances & ressources humaines

Répartition de l'effectif
au 31/12/2019 : **6 agents**



Budget 2019 réalisé en dépenses :
334 310 €



DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DES ASSEMBLÉES

La mission principale de la Direction des Affaires Générales et des Assemblées est de mettre à disposition des élus les documents juridiquement sécurisés et harmonisés nécessaires aux tenues des séances plénières du Conseil Départemental et des réunions de la Commission Permanente.

La Direction est aussi en charge de l'arrivée et du départ du courrier de la Collectivité, et de l'organisation du Service Intérieur, service chargé d'une partie de la logistique (garage, gestion des salles...) et de l'accueil à Marbot.

La Direction a à sa charge la gestion administrative du Domaine de Sédières, des 6 Maisons du Département et des Services Au Public (MDDSAP) ainsi que de la Cellule Documentation.

Les actions & faits marquants

L'organisation des Assemblées est la mission initiale de la Direction avec :

- . la préparation et l'intégration de tous les rapports, les délibérations/décisions et les débats votés en Conseil Départemental/ Commission Permanente dans les outils de gestion de la Collectivité (Gédélibération, i-gda, Intranet, Internet, K-Box, e-procédure...); changement de l'application relative à la gestion des dossiers CD et CP prévu courant 2020 (le choix du prestataire a eu lieu en 2019);
- . la dématérialisation (convocations, dossiers CD/CP, diaporamas, notes de synthèse...), la reprographie et le suivi de ces documents (contrôle de légalité, Archives Départementales, élus, services...);
- . les 3 Commissions préliminaires se réunissant avant chaque séance plénière : Cohésion Sociale, Cohésion Territoriale et Affaires Générales;
- . la préparation et l'édition des débats des séances CD du Recueil des Actes Administratifs du Département (RAAD) comprenant les rapports, délibérations/décisions et les arrêtés à caractère réglementaire;

. la mise à jour et le suivi du logiciel de la représentation des élus dans les organismes extérieurs.

La Cellule Courrier est composée de 3 agents et d'1 responsable. Elle contribue à la circulation de l'information par le traitement du courrier (entrant, interne et sortant) des Services du Conseil Départemental et de ses prestataires :

- ouvre, trie les courriers, contrôle les lettres recommandées, enregistre les colis et distribue le courrier;
- assure les échanges de courriers internes entre les services et les sites extérieurs quotidiennement et à la demande;
- contrôle, affranchie et conditionne le courrier pour être remis à La Poste;
- informe et explique aux services sur les différents modes d'envoi du courrier dans l'objectif de diminuer les coûts d'affranchissement.

Par ailleurs, elle assure un suivi du logiciel d'enregistrement des courriers dans les Directions permettant d'harmoniser les pratiques et de sécuriser l'enregistrement de tous les courriers reçus.

Chiffres clés

- **7** réunions de la Commission Permanente
- **4** séances plénières du CD
- **417** rapports, autant de délibérations / décisions et **302** annexes
- **168** dossiers de travail CP et CD
- **124** diaporamas et notes de synthèse
- **1 136** documents (rapports, délibérations, décisions, contrats, conventions...) transmis par procédure dématérialisée au contrôle de légalité
- **4** comptes-rendus intégraux de séances plénières
- **18** RAAD réalisés et transférés sur le site Internet;
- **33** exemplaires envoyés à la Préfecture, les Archives Dptales et le Service Intérieur (accueil) du CD

- **106 344** courriers reçus soit une moyenne de **422** courriers/jour
- **27 520** courriers internes moyenne de **108** courriers/jour
- **167 589** courriers affranchis moyenne de **800** courriers/jour
- 2** tournées par jour dans les **3** bâtiments du Conseil Départemental et sur **12** sites de la ville de Tulle avec un véhicule électrique.



DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DES ASSEMBLÉES

Les actions & faits marquants

La Cellule Documentation : 2 agents

Elle est chargée :

- de mettre à la disposition des agents de la Collectivité un fonds documentaire, à savoir : un fonds "documentation générale" et un fonds "presse" ;
- de diffuser l'information : bulletin signalétique, panorama de presse numérique, catalogues (ouvrages, revues), circulation des revues, diffusion des sommaires par messagerie, dossier documentaire, prêt, relais Bibliothèque Départementale de Prêt.
- Gestion administrative et financière des abonnements souscrits par la collectivité

1 agent est également affecté à la gestion administrative et financière de l'ensemble des abonnements souscrits par la Collectivité.

Il peut être précisé que la version numérique des abonnements prend une part significative.

Le Domaine de Sédières

En 2019, la fréquentation du Domaine a connu un vif succès grâce à l'exposition et aux diverses animations proposées d'une grande qualité.

Les 5 apéros concerts ont été réalisés en totale autonomie.

Les visites du Château, l'accueil restauration mais également, en complément de la programmation culturelle relevant de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, les activités diverses au profit des associations sportives et culturelles telles que les Foulées Gourmandes, les journées course d'orientation, visites scolaires, chasse au trésor...

Chiffres clés

- **2 080** documents du bulletin signalétique présentés au lecteur

Panorama de presse numérique :

- **298** destinataires / jour
- **8 212** nouveaux articles en 2019
- **10** nouveaux ouvrages catalogués en 2019
- **11 292** articles numérisés et **68** dossiers documentaires thématiques transmis par messagerie aux agents
- **59** ouvrages et périodiques empruntés par les agents
- **20 698 €** montant de la dépense

Sédières

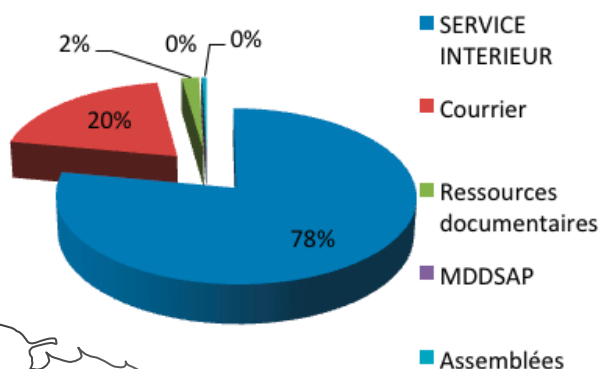
- **5** agents sur le site en période estivale et **une dizaine** d'agents mutualisés et saisonniers

+ **de 20 000** visiteurs au Domaine dont **6 111** pour l'exposition

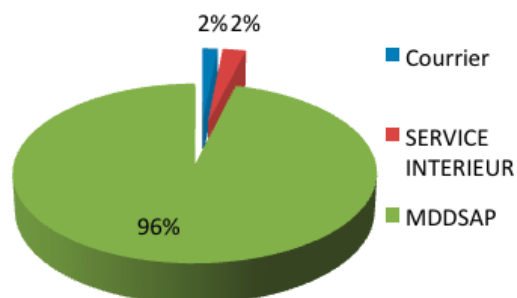
Les finances & ressources humaines

36 agents au sein de la direction.

Dépenses : 1 160 304 €



Recettes : 275 226 €



MAISONS DU DEPARTEMENT ET DES SERVICES AU PUBLIC

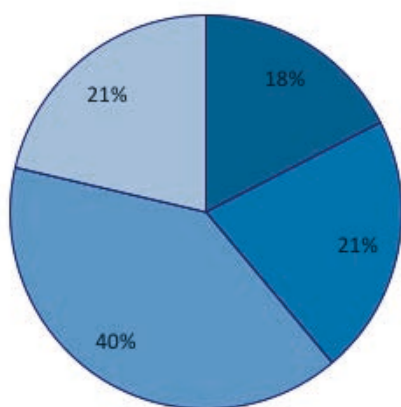
Les MDDSAP ont un rôle de coordination et d'animation. Les missions sont assurées par les agents d'accueil des MDDSAP d'Eygurande, Beaulieu, Beynat, Sornac, Saint-Privat et Mercœur auprès des usagers, comme suit :

- un primo accueil : accueil, information et orientation de 1er niveau ;
- un accompagnement des usagers dans l'utilisation des services en lignes du CD et des partenaires ;
- une facilitation administrative en délivrant une aide à la constitution des dossiers ;
- une facilitation de la mise en relation entre les usagers et les partenaires (aide à la prise de rendez-vous téléphonique ou physique avec un conseiller partenaire) ;
- un lien avec le référent des partenaires lorsque que la situation est complexe ;
- une organisation des plannings d'occupation des bureaux et salles de réunion mis à disposition des différents organismes partenaires ;
- une mise à disposition du public de la documentation relative à l'offre de service du Département et des partenaires ;
- L'organisation de journées d'animation en collaboration avec des partenaires.

Les actions & faits marquants

- Organisation d'animations avec les partenaires (ICA, CARSAT, FEPEM...)

- Une fréquentation stable par rapport à 2018



- Demandes liées aux dispositifs départementaux
- Demandes liées aux dispositifs des partenaires nationaux
- Demandes liées aux dispositifs des partenaires locaux
- Demandes non liées à des partenaires

Chiffres clés

- **23 000** usagers accueillis soit 10% de la population Corrèzienne
- Plus de **20 000** demandes traitées et résolues
- Rayonnement sur **146** communes corrèziennes
- **38** partenaires effectuent des permanences dans les locaux MDDSAP en plus de celles effectuées par les services départementaux (assistante sociale, service insertion...)

Des demandes sur des thématiques variées mais fortement axées sur « Social et solidarité » et « Administration et Finance » dues notamment au développement des services en ligne.



MAISONS DU DEPARTEMENT ET DES SERVICES AU PUBLIC

Témoignage

Lucette DESSEAUVE, MDDSAP d'EYGURANDE

La Maison du Département D'EYGURANDE créée en Juin 2004, a été labellisée

Maison de Services au Public (MSAP) en 2017.

Cette labellisation a permis de regrouper dans une zone rurale, en un lieu unique et de proximité des partenaires nationaux. Des organismes tels que la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, la CARSAT/CNAV, la DGFIP sont désormais les partenaires de chaque Maison du Département et de Services au Public (MDDSAP).

Depuis la fermeture des guichets en Préfecture, les MDDSAP sont devenues également, un lieu d'accueil et d'accompagnement pour toutes les démarches en ligne concernant les permis de conduire, les cartes grises, les pré-demandes de cartes d'identité et de passeports.

L'accueil spécifique apporté aux usagers Corrèziens, aux nouveaux arrivants et parfois d'autres départements limitrophes par l'animatrice de la MDDSAP facilite leurs démarches pour la constitution de dossiers du Département, du Conseil Régional, de la Communauté de Communes, du Pays Haute Corrèze, du P.N.R... et les services apportés sur le territoire (écoles, logements, associations...).

Les usagers peuvent également être mis en relation, si besoin, avec l'Assistante sociale, l'Instance de Coordination de l'Autonomie, l'Adil, la Mission Locale, l'Adapac, un Conseiller habitat... Tous sont à leur écoute et disposition avec ou sans rendez-vous.

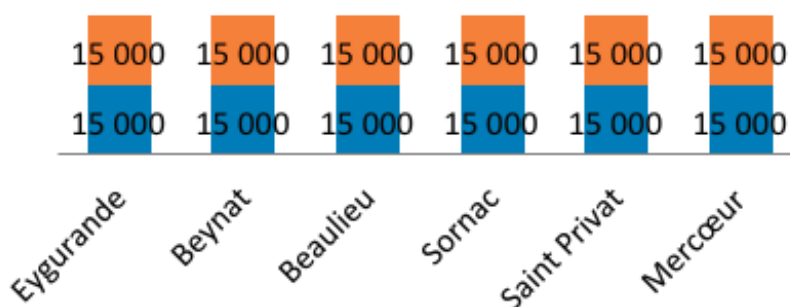
Les finances & ressources humaines

Chaque Maison Du Département et de Services Au Public dispose :

- d'un agent d'accueil dédié et formé sur les dispositifs du CD et des partenaires ;
- de bâtiments accessibles PMR et d'équipements adaptés mis à disposition du public et des partenaires (espace multi-média, salle de réunion, bureaux de permanences, photocopieur, fax, scanner).

L'effectif total des MDDSAP est de **6 agents** : 1 responsable et 5 agents.

Subvention Etat et Fonds inter-opérateur pour 2019



Subventions moins élevées pour Mercœur et Saint-Privat dues au nombre de jours d'ouverture par semaine moins élevés.

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DES ASSEMBLEES

SERVICE INTERIEUR

Le Service Intérieur est un service fonctionnel à la disposition de l'ensemble des services de la collectivité. Il assure une offre de services quotidienne très diversifiée avec une qualité du service au profit des utilisateurs et usagers. La polyvalence des agents du Service Intérieur permet la réalisation de missions spécifiques pour répondre aux besoins de fonctionnement de la collectivité départementale.

Le service est organisée en cellule notamment, accueil, administrative, garage et reprographie.

Le service assure la gestion et le suivi de la flotte automobile des véhicules légers, et des fournitures administratives. La logistique des événements qui se déroulent à l'Hôtel du Département nécessitent une organisation rationnelle et méthodique qui s'appuie sur les compétences diversifiées des agents du service. Les petites interventions de manutentions au bénéfice des services sur l'ensemble des sites, imposent une organisation minutieuse qui nécessite une réactivité et des compétences diversifiées. L'accueil du public sur les différents bâtiments de l'Hôtel du Département oblige les agents d'accueil à disposer de compétences transversales nécessaires pour assurer une qualité de services aux usagers, services et élus.

Les actions & faits marquants

Ses principales missions sont d'assurer :

- l'accueil téléphonique
- l'accueil des usagers sur l'Hôtel du Département « Marbot »
- La sécurisation du site
- la gestion des salles de réunions
- l'aménagement des salles mises à disposition
- les déplacements du Président et des élus
- l'organisation et la logistique des événements, manifestations cérémonies, vœux,...
- la réalisation des petites interventions d'entretien ou manutentions sur l'ensemble des sites du Département
- assurer le travail de reprographie pour l'ensemble des services
- la gestion de la flotte Automobile
- la gestion centralisée des fournitures administratives
- l'exécution du marché de gardiennage du site
- l'exécution du marché de nettoyage du site
- une veille et une action en matière de sécurité et incendie.

Chiffres clés

- **34 000** appels traités
- **14 000** personnes accueillies
- **2 800** réservations de salles de réunion
- **1 500** interventions auprès des services
- **2 200 000** kilomètres parcourus
- **395** bons de commandes passés

SERVICE INTERIEUR

Témoignages

Les agents de la Cellule Reprographie

La cellule reprographie est composé de 3 agents qui ont des missions et compétences transversales qui permet de répondre à des missions très diversifiées.

Cette cellule assume tous les travaux de reprographie pour l'ensemble des services de la collectivité, y compris, les rapports des assemblées délibérantes (commissions permanentes et Assemblée Départementale).

Les agents assurent la gestion technique et audiovisuelle des assemblées départementales, prise de paroles, retransmission, diffusion de film...

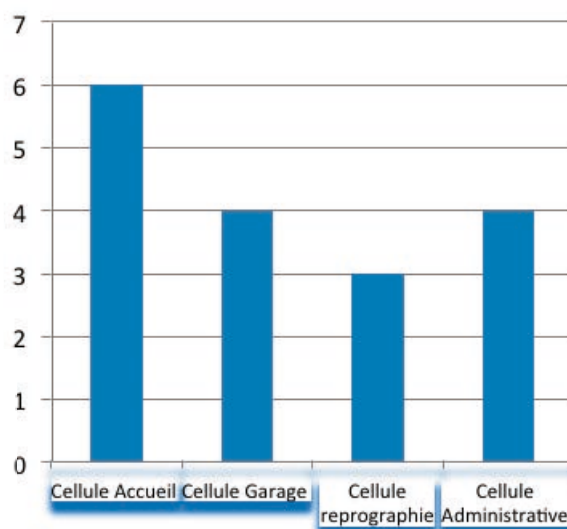
En outre, elle veille au bon fonctionnement des équipements informatiques mis à disposition des services et partenaires extérieurs, pour les réunions organisées à l'Hôtel du Département.

La polyvalence des agents permet aussi d'assurer la gestion du marché des fournitures de bureaux et le marché de la fourniture du papier. D'ailleurs, la collectivité a engagé une démarche afin de favoriser l'utilisation du papier recyclé. Elle a utilisé, au cours de cette année, 5000 ramettes de papier, cette consommation est en diminution par rapport à 2018.

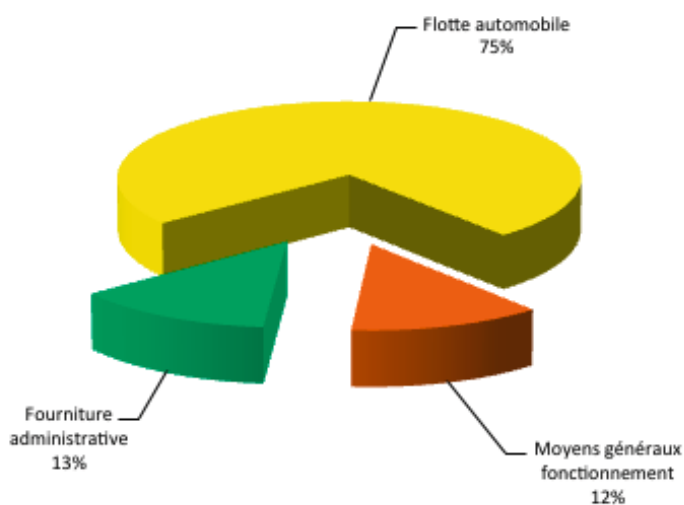
Les finances & ressources humaines

Le budget relatif aux dépenses de l'activité du service intérieur en 2019 s'élève à **597 272 €**.

Les moyens humains dédiés à l'activité du service représentent **17** postes repartis sur **4** cellules.



Répartition financière par activité



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2019



DIRECTIONS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



La Direction de la Communication travaille au quotidien avec l'ensemble des services, les élus, les partenaires privés et institutionnels, les administrés.

L'ensemble des compétences nécessaire à la réalisation de ses missions restent très varié : conception graphique, réalisation d'affiche, de supports d'expositions, impression, créations audiovisuelles, reportages vidéos et photographiques, dotation en objets promotionnels, création et gestion de site internet, rédaction et publication de contenus sur les réseaux et médias sociaux, rédaction des communiqués de presse, insertions presse...

Les actions & faits marquants

Les supports créés en 2019 par l'ensemble de l'équipe couvrent un large panel.

La Direction de la Communication est notamment intervenue sur la promotion de la marque Origine Corrèze nouvellement créée (conception de l'ensemble de la charte graphique et des supports de communication, les habillages de stand Salon du Made In France, du Salon International de l'agriculture).

La création des supports des expositions restent une activité importante notamment pour l'exposition "Mémoire 14-18" avec réalisation d'un coffret éducatif destiné aux collégiens, Galerie des présidents et exposition sur les 230 ans des départements.

Ces exposition sont d'excellent vecteur de communication qui donne lieu à des inaugurations officielles en présence de personnalités importantes (F. HOLLANDE, Claude CHIRAC, JP. DUPONT,...) et à de forte retombées médiatiques dans la presse locales et nationales, la télévision et les radios.

La Direction de la Communication assure également la promotion d'événements locaux d'importance comme la "Soirée 100% CORRÈZE - Pour tous les irréductibles", le Challenge jeune buteur (mise en avant des écoles de rugby avec leurs meilleurs buteurs de 14 ans accompagnés par des joueurs du CABCL tel que Thomas Larenjeira meilleur buteur du Top 14), la Scène Tremplin Corrèze qui permet de "dénicher" les talents corréziens en les accompagnant comme des professionnels à se produire, d'abord sur la petite scène de Brive Festival, puis pour les gagnants sur la grande scène.

Elle réalise aussi de nombreuses vidéos qui valorisent les différentes actions portées par le Département de la Corrèze : Centre départemental "Corrèze Santé", 100% Fibre 2021, Carnyx de Tintignac,...ou couvrent des événements importants tel que le décès du Président Jacques Chirac (vidéo hommage, + de 50000 vues Facebook).

La communication en ligne sur les actions et services du Département se développe avec la gestion de 9 sites dont la création de deux nouveaux sites : Corrèze énergie renouvelable et Origine Corrèze. Le Département attire plus de 150.000 visiteurs uniques sur son site www.correze.fr avec plus de 360 000 pages vues. Les différentes pages et profils sur Facebook, Twitter, Instagram, Youtube, LinkedIn, Viadeo, Indeed se développent.

Chiffres clés

- 8 réseaux sociaux gérés par la Direction de la Communication sur les 14 profils existants.
- **Facebook : + 65%** de nouveaux "j'aime" avec une communauté de presque 10.000 personnes.
- **Twitter : + de 100** tweets publiés
- 9 sites gérés par la communication dont 2 nouveaux sites :
www.correze-enr.fr et
www.origine.correze.fr
- **151 557** visiteurs et **+ de 360 000** pages vues sur www.correze.fr
- 5 éditions du Corrèze Magazine soit **625 000** exemplaires distribués.
- **60** vidéos publiées

Ressources humaines

Effectif : 10 agents

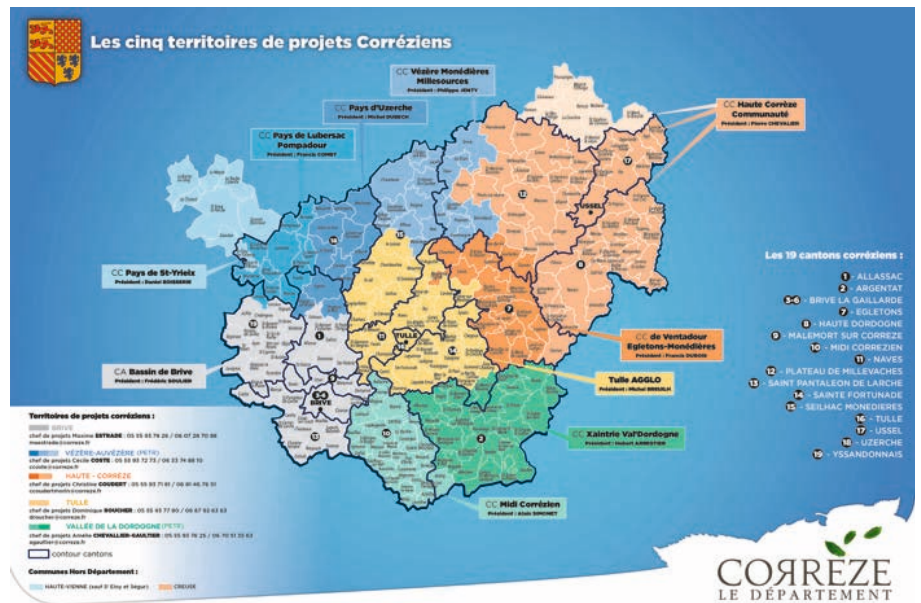
CHEFS DE PROJETS DEVELOPPEMENT

Pour coordonner l'ensemble de la politique départementale, une cellule de 5 chefs de projets directement rattachée à la Direction Générale des Services est dédiée.

Sur 5 territoires distincts correspondant à une ou des EPCI, ils interviennent à la demande des collectivités ou de porteurs de projets privés sur l'ensemble du territoire Corrèzien et sur des thématiques variées.

Aussi, ils mobilisent les compétences internes et/ou externes, et si les projets le nécessitent, les structures satellites telles que Corrèze Ingénierie, Corrèze Équipement, l'Agence Départementale de Tourisme.

L'intérêt, pour la collectivité départementale et pour le territoire, est d'avoir une approche globale, et d'en assurer la coordination, pour faire aboutir les projets dans les meilleures conditions techniques et financières. tout en portant les politiques départementales.



Les actions & faits marquants

L'année 2019 a été marquée par plusieurs faits :

Il a été apporté un appui juridique, financier et administratif à la mise en place de la SEM Corrèze Énergie Renouvelable dans le cadre des compétences particulières des chefs de projets. Apurès des collectivités publiques, une identification des projets de parcs photovoltaïques et d'équipement des bâtiments a été engagée ;

- Par un travail de transversalité avec l'ensemble des directions

de la collectivité départementale, il a été établi le dossier de demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 (DSIL) ;

- Depuis 2015, l'équipe des Chefs de Projets accompagne chaque année les collectivités dans la phase amont (stratégie, faisabilité, financier...) de leurs projets tout en coordonnant avec les politiques départementales ;
- En 2019, les Chefs de Projets ont assuré la préparation des 19 réunions cantonales par le recueil

des contributions auprès des directions internes et par l'analyse des points de vigilance.

Chiffres clés

- DSIL : une enveloppe de **2 600 000 €**, soit 43 % de financement pour les projets départementaux.
- Plus de **10 projets** photovoltaïques publics identifiés pour la SEM ENR.

Témoignage

Maxime ESTRADE, Chef de Projets Développement sur le territoire de BRIVE
 Sur un territoire à l'échelle d'une agglomération, l'apport d'un Chef de projets est attendu par les communes adhérentes à l'EPCI afin d'apporter un appui aux élus sur le pilotage, la coordination et le suivi des projets. C'est aussi être un relai d'information sur les divers dispositifs mis en œuvre par les partenaires (Europe, État, Région, Département). Apurès des instances intracommunautaires, c'est assurer la transmission des politiques départementales : travail de terrain, de veille, d'analyse... le Chef de Projets a un rôle de facilitateur et d'ensemblier.

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES

TOURISME : une stratégie digitale de promotion et de mise en marché 4.0

Avec 7.5 M de nuitées et 200 M€ de consommation touristique, le tourisme en Corrèze représente un secteur économique majeur. Fortement soumis aux mutations liées à la digitalisation, un des enjeux majeurs est l'innovation 4.0 dans l'offre, la promotion et l'accompagnement des professionnels. C'est un axe essentiel de la politique départementale dont la mise en œuvre est confiée à l'agence Corrèze Tourisme.

Les actions & faits marquants

- **Ventes en ligne** : plus de 6.000 réservations ont été effectuées via la plateforme départementale de réservation en ligne pour un volume d'affaires généré de 1,2 million d'euros. Cette plateforme s'adresse aux hébergeurs, prestataires d'activités, sites de visite ou événementiels, elle est ouverte à tous les acteurs du tourisme de la Corrèze.
- **Réseaux sociaux** : le cap des 10 000 abonnés sur Instagram a été franchi début 2019 et largement dépassé depuis (13 000 en fin d'année). Corrèze Tourisme figure ainsi parmi les 3 plus grands comptes Instagram tourisme des départements de la Nouvelle-Aquitaine. A noter que la moyenne des comptes de destinations touristiques est de moins de 8 000 abonnés.
- **Web** : le million de visites a été atteint fin 2019 sur le site tourismecorreze.com. C'est le fruit d'un important travail d'optimisations techniques & graphiques, de référencement des pages et de qualité de contenus.
- **Service commercial** : 178 groupes ont été accueillis par le service commercial contre 135 en 2018, soit une augmentation de 25% du chiffre d'affaires total.
- **Les Tours de Merle** : Après 5 années d'accompagnement auprès de la commune de Saint Geniez ô Merle, l'année 2019 a été marquée par le transfert de compétence de gestion et d'entretien du site des Tours de Merle à la communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne.
- **Retombées presse TV** : Avec 30 diffusions TV, l'année 2019 a été une année record et a permis de toucher 208 millions de personnes pour 6,7 millions d'euros d'équivalent publicitaire.

Chiffres clés

- **6 000** réservations effectuées via la plateforme départementale de réservation en ligne pour 1,2 M€ de volume d'affaires
- **13 000** abonnés sur Instagram
- **1 million** de visites sur le site tourismecorreze.com
- + **25%** de chiffre d'affaires du service commercial
- 208** millions de personnes touchées par les reportages TV diffusés en 2019 sur la Corrèze.



AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES

Témoignage

Nathalie Jammet, chargée de mission e-commercialisation à Corrèze Tourisme

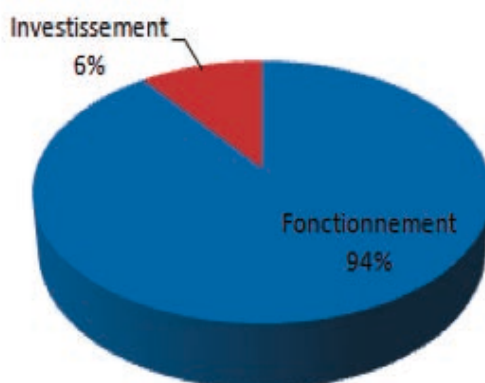
J'accompagne les hébergeurs, les prestataires d'activités, les sites de visites ou événementiels, dans l'utilisation de la nouvelle plateforme de vente en ligne. L'enjeu est de relever les défis qu'impose le tourisme digital et, ainsi, développer leur chiffre d'affaires et préserver leurs marges en quelques mots :

- mieux se vendre en ligne, se distribuer plus facilement sur tous les canaux, éviter la dépendance à l'égard des OTAs (agences en ligne), optimiser la stratégie des prix et des promotions ...
- mais aussi, profiter de la notoriété de notre marque de destination Corrèze, l'envie d'ailleurs.

Les retours des 1^{ers} utilisateurs sont très bons : l'outil leur permet de gagner en temps et en efficacité dans la gestion de leur activité et d'accroître leur chiffre d'affaires.

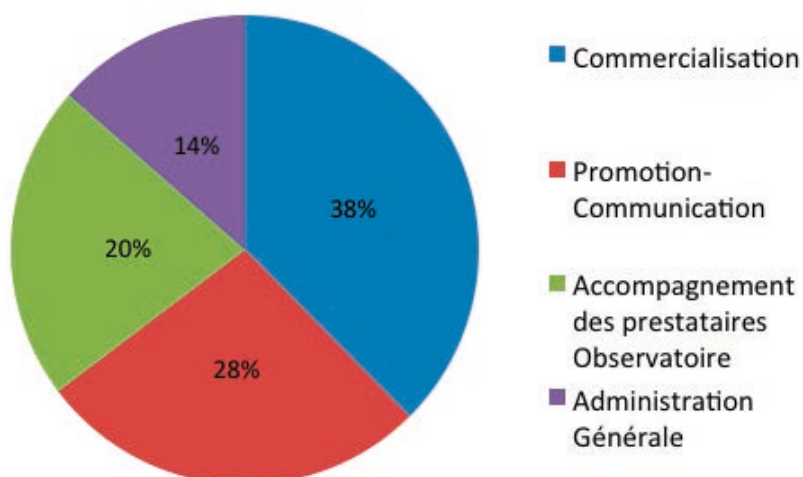
Les finances & ressources humaines

La mission Tourisme compte 1ETP. L'enveloppe de la mission "Tourisme" du Département qui s'élève à **1 116 857 €**, est répartie comme suit :



Corrèze Tourisme emploie **14,67 ETP** en 2019 dont **4,4 ETP** sont mis à disposition auprès de l'agence par le Département.

Le budget 2019 de Corrèze Tourisme est d'environ **1 678 833 €**, la subvention du Département étant de **1 046 133 €**. Le budget de Corrèze Tourisme se décompose ainsi :



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2019





Hôtel du Département « Marbot »
9, rue René et Émile Fage - BP 199
19005 Tulle Cedex



www.correze.fr

